



UNIL | Université de Lausanne

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE  
FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne (ISSUL)

Mémoire de Maîtrise universitaire ès sciences sociales et politiques en  
Gestion du sport et des loisirs

**La formation et la professionnalisation des arbitres en Europe**

Présenté par : Raphaël Martos

Directeur : Markus Lang  
Expert : Tommy Quansah

Session d'hiver 2022



## REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont en premier lieu à mon directeur de mémoire, le professeur Markus Lang pour sa disponibilité et ses conseils avisés. J'ai énormément été inspiré par ses travaux en lien avec le football européen et les ligues professionnelles. Ses explications très structurées et précises m'ont toujours permises d'élargir mes connaissances et ma compréhension du monde du sport.

Je tiens ensuite à remercier Sascha Amhof, chef du service Arbitres à l'Association Suisse de Football. L'aide et le soutien qu'il m'a apportés tout au long de ce travail ont été d'une grande valeur. Je remercie également mes anciens collègues du Referee Department de l'ASF qui m'ont permis d'avoir accès à toutes les données dont j'avais besoin et de travailler dans la bonne direction. Un grand merci en particulier à Marco Dettwiler, Nicole Von der Crone, Jan Köbeli, Esther Staubli et René Siegrist. Merci aussi à David Schärli pour ses connaissances inépuisables de l'arbitrage et à Cyril Zimmerman pour son aide précieuse dans la recherche de contacts.

Je remercie bien évidemment tous les experts de l'arbitrage qui ont participé aux interviews : Peter Sippel, Stephen Lodge, Clément Turpin, Andreas Fellingner, Javier Sánchez, Daniele Curcio et Werner Boucheny. Merci également à toutes les personnes qui ont contribué à la récolte d'informations, que ce soit à travers des témoignages ou en me mettant en lien avec leur fédération. Merci donc à Marisa Villa, Philippe Prudhon, Silvia Moro et Francesco Bianchi.

Un grand merci également à tous les arbitres et inspecteurs internationaux qui, par leurs témoignages et récits, m'ont permis de mieux comprendre les enjeux de l'arbitrage européen. Merci particulièrement aux observers Frank De Bleekere, Alain Hamer et Esther Azzopardi ainsi qu'aux délégués Sabine Bonnin et Jonathan Leese. Merci surtout aux arbitres Mattias Gestranus et Antti Munukka (ainsi que leur trio finlandais), Carlos Del Cerro Grande, José Luis Munera et Juan Martinez (ainsi que leur équipe espagnole) ainsi que Novak Simovic et Riem Hussein.

Pour finir, je tiens à remercier infiniment mes proches pour le soutien apporté. Merci à David et à Antoine pour leurs traductions précieuses, à ma famille pour leur relecture attentive et merci surtout à Lora, ma compagne, pour son dévouement inconditionnel.



## **RÉSUMÉ**

Les arbitres européens sont soumis à de plus en plus de sollicitations, qu'elles soient médiatiques, physiques, psychologiques ou cognitives. Afin de répondre à ces nouvelles pressions, les associations nationales et internationales doivent adapter leurs politiques sportives en matière d'arbitrage. Cependant, les mesures essentielles à privilégier ne sont pas clairement définies. Afin de les identifier le plus précisément possible, le modèle théorique SPLISS, visant à mettre en évidence les facteurs-clés menant au succès sportif, a été transposé à l'arbitrage. Il a été appliqué à l'Allemagne, la France, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, la Suisse et l'Autriche. Grâce à une revue de littérature concernant la formation et la professionnalisation des arbitres, 9 piliers centraux ont été choisis pour évaluer ces modèles. Des interviews avec des experts de l'arbitrage ont permis d'apprécier chacun des piliers. Ceux-ci ont ensuite été mis en lien avec les statistiques et performances sportives de chaque fédération. Au terme de cette analyse, certains composants des politiques sportives se sont révélés particulièrement importants pour optimiser la réussite sportive, tant au niveau amateur que professionnel.

## **ABSTRACT**

European referees are under increasing pressure, as well as physical, psychological, cognitive, or from the media. Regarding these new issues, national and international associations need to adapt their refereeing policies. Yet, the main measures that need to be taken are still not clearly exposed. To identify them as precisely as possible, the SPLISS theoretical model, which aims to highlight the key factors leading to sporting success, has been used and transposed to refereeing. It was applied to Germany, France, England, Spain, Italy, Switzerland, and Austria. Conjointly, through a literature review based on referees' training and professionalization, nine central pillars were chosen to rate and evaluate these models. Interviews with refereeing experts helped to grade every model. They were then linked to the statistics and sporting performances of each federation. At the end of the analysis, several components of sports' policies were found to be particularly important to optimize success at both amateur and professional levels in refereeing.

# TABLE DES MATIÈRES

Résumé .....	I
Abstract .....	I
Liste des figures .....	III
Liste des tableaux .....	IV
Liste des abréviations .....	V
Liste des annexes.....	VI
1. Introduction.....	1
1.1. Contexte.....	2
1.1.1. Histoire de l'arbitrage.....	2
1.1.2. La Gouvernance de l'arbitrage en Europe.....	8
1.2. Problématique.....	14
2. Cadre théorique .....	15
2.1. Le modèle SPLISS.....	15
2.1.1. Adaptation du modèle à l'arbitrage.....	18
2.1.2. Piliers et Facteurs-Clés de succès.....	19
2.2. Revue de littérature.....	21
2.2.1. Formation des arbitres .....	21
2.2.2. Professionnalisation .....	30
3. Méthodologie .....	35
3.1. Terrain d'études .....	35
3.2. Piliers et Facteurs-clés de succès (Input).....	37
3.3. Indicateurs de succès (Output) .....	39
3.4. Evaluation des modèles (Scoring).....	43
4. Résultats.....	49
4.1. Evaluation des politiques sportives (Input) .....	49
4.2. Succès sportif (Output).....	55
4.3. Synthèse des résultats .....	67
5. Discussion .....	68
5.1. Des problématiques communes .....	68
5.2. Des enseignements par pays .....	71
6. Conclusion .....	79
7. Annexes.....	81
Bibliographie.....	102

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 – Modèle analytique SPLISS original (2006)	15
Figure 2 – Relation entre les facteurs déterminant la réussite sportive (SPLISS, 2007)	16
Figure 3 – Exemple de notation et de pondération d'un pilier (SPLISS, 2007)	19
Figure 4 – Nombre de DPH selon les niveaux des violonistes (Ericsson, 2003)	22
Figure 5 – Nombre de sprints effectués par match en Premier League (Webb, 2017)	24
Figure 6 – Distance effectuée à haute intensité en Premier League (Webb, 2017)	24
Figure 7 – Nombre et type de décisions à l'EURO 2000 (Helsen & Bultynck, 2004)	26
Figure 8 – Précision des décisions de fautes et de hors-jeu (Catteeuw, 2009)	27
Figure 9 – Illustration de l'interface du programme SET (Brand, 2009)	28
Figure 10 – Nombre de DPH selon l'âge et la durée de carrière des joueurs (Helsen, 1998)	31
Figure 11 – Nombres de DPH durant la carrière d'arbitres d'élite belges (Catteeuw, 2009)	32
Figure 12 – Influence des DPH sur la performance sportive (gris clair) (Macnamara, 2016)	34
Figure 13 – Stephen Lodge, Peter Sippel et Clément Turpin	46
Figure 14 – Traffic Lights score calculation du modèle SPLISS (De Bosscher, 2015)	48

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 – Heures totales de pratique délibérée en 18 ans de carrière	33
Tableau 2 – Piliers SPLISS originaux et piliers SPLISS choisis pour l'arbitrage	37
Tableau 3 – FCS choisis pour l'évaluation des modèles et regroupés par piliers	38
Tableau 4 – Nombre d'arbitres FIFA (Hommes et Femmes) total par pays	41
Tableau 5 – Catalogue de questions pour les interviews (Partie 1)	44
Tableau 6 – Catalogue de questions pour les interviews (Partie 2)	45
Tableau 7 – Résumé des scores des piliers et FCS	49
Tableau 8 – Synthèse des piliers 1 et 2	51
Tableau 9 – Synthèse des piliers 3 à 5	53
Tableau 10 – Synthèse des piliers 6 à 9	54
Tableau 11 – Classement total des arbitres FIFA (2020-21)	57
Tableau 12 – Classement total des arbitres FIFA (Femmes, 2020-21)	58
Tableau 13 – Classement proportionnel des arbitres FIFA (2020-21)	59
Tableau 14 – Nombre et importance totaux des matchs internationaux (2020-21)	61
Tableau 15 – Nombre et importance relatifs des matchs internationaux (2020-21)	62
Tableau 16 – Nombre total d'arbitres par pays (2020)	65
Tableau 17 – Evolution du nombre total d'arbitres par pays (2015-2020)	65
Tableau 18 – Nombre d'arbitres par club (2020)	66
Tableau 19 – Evolution du nombre d'arbitres par club (2017-2020)	66
Tableau 20 – Synthèse des scores des piliers	67
Tableau 21 – Synthèse des scores des indicateurs de succès	67
Tableau 22 - Comparaison des scores des piliers de l'Allemagne et de l'Angleterre	73
Tableau 23 – Comparaison des classements de l'Italie et de l'Espagne (Elites/Amateurs)	75



## **LISTE DES ABRÉVIATIONS**

FIFA	Fédération Internationale de Football Association
UEFA	Union of European Football Associations
SET	Schiedsrichter-Entscheidungs-Training
DPH	Deliberate Practice Hours
SPLISS	Sports Policy Factors Leading To International Success
FCS	Facteurs-clés de succès
CSF	Critical Success Factors
VAR	Video Assistant Referees
DFB	Deutscher Fußball-Bund
RFEF	Real Federación Española de Fútbol
CTA	Comité Técnico de Árbitros
FFF	Fédération Française de Football
DTA	Département technique de l'arbitrage
SAFE	Syndicat des arbitres de football élite
AFA	Associazione Italiana Arbitri
FIGC	Federazione Italiana Giuoco Calcio
FA	Football Association
PGMOL	Professional Game Match Officials Limited
ASF	Association Suisse de Football
OEFB	Österreichischer Fußball-Bund
NL	Nations League
UCL	UEFA Champions League
UEL	UEFA Europa League
LMA	League Managers Association
PFA	Professional Footballers Association
IS	Indicateurs de succès

## LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 – Plan d'entraînement mensuel d'un arbitre PGMOL	81
Annexe 2 – Exemple des variations de fréquence cardiaque d'un arbitre (Webb, 2017)	82
Annexe 3 – Nombre d'arbitres FIFA par licenciés (x10000)	83
Annexe 4 – Points pour les arbitres FIFA par licenciés (sans pondération)	84
Annexe 5 – Enregistrement des interviews	85
Annexe 6 – Retranscription résumée des interviews	85
Annexe 7 – Points selon le classement FIFA des arbitres de chaque pays européen	92
Annexe 8 – Classement total des arbitres FIFA (Hommes)	93
Annexe 9 – Représentation en nuage de points des arbitres FIFA par licenciés	94
Annexe 10 – Nombre de points par pays selon les engagements des arbitres	95
Annexe 11 – Représentation en nuage de points des points d'engagements relatifs	96
Annexe 12 – Nombre d'arbitres et de clubs par pays (2017-2020)	97
Annexe 13 – Nombre d'arbitres par clubs selon les pays (2017-2020)	97
Annexe 14 – Nombre d'arbitres du Big Five (2015-2020)	97
Annexe 15 – Autre représentation de l'évolution du nombre d'arbitre par pays	98
Annexe 16 – Exigences physiques des tests physiques en Espagne (CTA, 2020)	99
Annexe 17 – Représentation des scores des 9 piliers	100

# 1. INTRODUCTION

Après avoir côtoyé le monde l'arbitrage depuis plus de 12 ans, il était pour moi naturel de consacrer ce travail de mémoire à ce sujet. Depuis longtemps, j'ai cherché à comprendre ce qui faisait un bon arbitre. En particulier, je me suis toujours demandé quelles conditions devaient être réunies pour qu'une formation d'arbitrage soit efficace. Quand en février 2020, j'ai eu la chance d'intégrer l'Association Suisse de Football et son département des arbitres, j'ai réellement pris conscience de l'opportunité qui s'offrait à moi. En effet, étant presque quotidiennement en contact avec des arbitres, ou ex-arbitres, j'ai pu observer de l'intérieur tous les enjeux de ce secteur. Ce travail de mémoire est cependant indépendant de mon engagement au sein du Referee Department de l'ASF. Il est intégralement le fruit de mon désir de comprendre les enjeux de l'arbitrage moderne.

J'ai l'espoir que cette recherche contribuera à mettre en lumière les facteurs essentiels au développement de l'arbitrage en Europe. Mon but est qu'elle donne une image aussi fidèle que possible des politiques sportives actuellement en vigueur et qu'elle les analyse de façon critique. Je n'ai pas l'ambition que ce travail réinvente la façon de former les arbitres, simplement qu'il vienne apporter des réponses à certaines problématiques importantes. Le milieu de l'arbitrage étant en pleine transformation, je suis convaincu qu'il reste encore énormément à apprendre dans ce domaine. Mon but est donc, à la fin de cette recherche, de ressortir certains éléments-clés, qui pourraient contribuer à l'amélioration des politiques sportives et des systèmes mis en place dans les associations nationales et internationales.

## 1.1. Contexte

### 1.1.1. Histoire de l'arbitrage

#### **Des débuts difficiles (1800-1900)**

Pour comprendre l'évolution et les tendances dans l'arbitrage d'un sport, il faut avant tout comprendre l'évolution du sport lui-même. Ce constat est valable pour de nombreuses pratiques et le football en est l'exemple parfait. Au fil des siècles, les arbitres de football évoluent en concordance avec la pratique, les codes et les changements de la discipline. Du début jusqu'au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, le manque de codification, de règles et de régulation globale du football ne permet pas aux arbitres d'occuper le rôle qu'ils ont aujourd'hui. Ils sont alors encore appelés « Umpire » (juge) plutôt que « Referee » (arbitre) (Webb, 2017). Ces difficultés sont notamment dues à la grande diversité des règles selon les régions et les écoles. En effet, le football étant issu des Public Schools de l'Angleterre du 19<sup>ème</sup> siècle, les façons de le pratiquer (et donc de l'arbitrer) sont parfois très différentes selon les établissements.

Ce n'est véritablement qu'après la révolution industrielle, avec notamment l'augmentation du nombre de joueurs dans les classes industrielles et dans les Public Schools que les premières traces d'uniformisation apparaissent. Dans les années 1860, on commence à trouver les premières traces de réglementation (Goulstone, 2000). L'année 1863 marque un tournant dans la codification des règles du football avec la création de la FA (Football Association). Cette organisation, qui dirige actuellement le football anglais, est la première à imposer une unification des manières de pratiquer le football. Elle conduit également à l'apparition des premiers arbitres « extra-scolaires » qui ne sont plus exclusivement issus des Public Schools. Cela amènera une véritable révolution du rôle de l'arbitre lors des années suivantes. Dans les années 1870, l'arbitre n'est plus un « juge » externe au jeu et lié à une école, il devient un véritable acteur central. Il ne se trouve plus sur le bord du terrain mais bien au centre avec un sifflet, passant petit à petit du rôle de « Umpire » à celui de « Referee ». La codification des règles, la prise d'importance de l'arbitre mais aussi les premiers paris sportifs sur le football poussent les arbitres à devenir des directeurs de jeu neutres et impartiaux (Vamplew, 2007).

Cependant la fin du 19<sup>ème</sup> siècle n'est pas une période de tout repos pour les arbitres de football. Ils sont, au contraire, mal considérés et souvent victimes de violences et de mauvais traitements (Webb, 2017). Le public fait preuve d'une grande agressivité, tant verbale que physique envers eux. Jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle, le rôle d'arbitre reste difficile, voire dangereux. A partir de cette période, plusieurs événements viendront apporter une plus grande sécurité aux officiels

de jeu. Tout d'abord, la rédaction de la première « Referee's Chart » en 1895, qui deviendra plus tard les « Lois du Jeu », apporte des règles plus claires et conséquentes. Ce règlement permettra notamment de soutenir davantage les décisions des arbitres vis-à-vis du public. Ce sont surtout les deux événements suivants qui marqueront un tournant dans l'arbitrage : la création de la « Referee's Union » en 1908 et la légalisation de la professionnalisation des joueurs de football par la FA en 1885.

### **La reconnaissance de l'arbitrage (1900 – 1945)**

La Referee's Union deviendra par la suite la « Referee's Association » et restera sous l'égide de la FA. Elle permettra d'augmenter la reconnaissance ainsi que la solidarité des arbitres, qui peuvent se regrouper derrière cette organisation. Cela est nécessaire pour faire face aux violences, mais aussi pour accompagner la professionnalisation des joueurs de football. Cette professionnalisation augmente la pression sur les hommes en noir, qui doivent prendre des décisions de plus en plus importantes, avec parfois un véritable enjeu économique derrière. Dans ce contexte, les arbitres deviennent des personnes indispensables au bon déroulement des compétitions et la difficulté de leur rôle est davantage reconnue. Les premières traces d'indemnités financières reçus par des arbitres apparaissent à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle avec le paiement du transport des arbitres par la FA<sup>1</sup>. Ces paiements augmentent ensuite progressivement de 1 à 4 Livres par semaine (Sutcliffe, Brierle, & Howarth, 1938). Ils se révèlent donc vite essentiels pour continuer à soutenir et à motiver des personnes à effectuer cette tâche de plus en plus difficile. « *As refereeing developed, there was a requirement for a supportive structure in order to deal with the challenges that faced officials, something which would involve both the Referees' Association and the FA.* » (Webb, 2017, p. 43)

Au-delà de la motivation de posséder suffisamment d'officiels pour arbitrer ses compétitions, la FA considère l'arbitrage comme un enjeu de gouvernance. Elle prend rapidement conscience que les arbitres sont les représentants de ses Lois de Jeu sur le terrain, et donc des ambassadeurs de l'association auprès des joueurs. Dans un objectif de développement du sport et de sa crédibilité, la FA commence donc à se pencher sur la question de l'amélioration des conditions de travail des arbitres, puis sur celle de leur formation. Tous ces facteurs ont réellement un impact sur l'arbitrage à partir des années 1900. Un système de promotion des arbitres commence à se mettre en place avec différents niveaux. On assiste également, au début du siècle, au premier système de notation et aux premières mentions de formations d'arbitres.

---

<sup>1</sup> Selon la distance à voyager

Dans la première partie du 20<sup>ème</sup> siècle, l'amélioration des conditions de travail pour les arbitres se généralisent en Angleterre. Avant cela, il était encore mal vu de recevoir de l'argent pour arbitrer des matchs. Beaucoup d'arbitres ne reçoivent aucune indemnité et sont appelés « gentlemen referees ». Après la Seconde Guerre mondiale, cet idéal de bénévolat disparaît chez les arbitres, notamment car les joueurs commencent à toucher des sommes de plus en plus conséquentes. Cependant, l'augmentation des salaires des arbitres restent encore mal vu et il est encore impossible d'envisager, jusqu'aux années 50, que le fait d'être arbitre de football puisse un jour aboutir à une véritable rémunération.

### **Formation et uniformisation (1945 – 1970)**

Avec la professionnalisation progressive des arbitres, la problématique de leur formation commence à se poser de manière de plus en plus insistante. Dans la première partie du 20<sup>ème</sup> siècle, le football continue à gagner en popularité et se joue aux quatre coins du monde. Cependant, les associations nationales se rendent rapidement compte que les standards et manières d'arbitrer ne sont pas les mêmes partout. Le rôle de l'arbitre étant devenu crucial lors des matchs, ce constat pousse les fédérations nationales à organiser des cours pour former et inculquer les Lois du Jeu à leurs officiels. Même si certaines mentions de cours et d'instructions ont lieu avant cette période, ce n'est véritablement qu'après la Seconde Guerre mondiale que les premiers programmes se mettent en place. En Angleterre, ceux-ci se basent sur les recommandations établies par la FA et la Referee's Association lors de conférences nationales. Ils serviront par la suite de lignes directrices pour la politique d'arbitrage en Angleterre (Memorandum for the guidance of referees, 1937-1938). On y retrouve notamment les notions de cours de formation, d'examens sur les Lois du Jeu, d'évaluation lors de matchs ou de tenues des arbitres. Tous ces points sont encore aujourd'hui des axes essentiels dans la formation des arbitres.

C'est à partir des années 50, une fois que ce véritable système de cours pour les arbitres fut mis en place en Angleterre, que les autres pays décident de lui emboîter le pas. Les promotions des arbitres deviennent de mieux en mieux organisés et des systèmes de notation sont instaurés un peu partout. Le milieu du 20<sup>ème</sup> siècle est synonyme de boom économique et médiatique pour le football ainsi que pour l'arbitrage. On assiste à un nouveau tournant crucial pour les arbitres : L'uniformisation de l'arbitrage au niveau européen. La FIFA crée le premier « Referee's Committee » en 1946 et commence à former des instructeurs pour arbitres au niveau européen dans les années 50.

Cependant, les cours d'arbitres restent encore peu nombreux et il faut attendre les années 60 avec l'internationalisation du football (notamment grâce à la télévision) pour observer une véritable évolution dans leur formation. On commence à revoir la façon de noter les arbitres. Certains pays mettent en place les premiers concepts de formation et les promotions des arbitres deviennent de plus en plus régulées. De surcroît, sous la direction des organisations internationales, comme la FIFA et l'UEFA, l'arbitrage en Europe devient toujours plus uniformisé. On commence à émettre des directives européennes pour les associations nationales et de vrais standards internationaux sont instaurés.

### **Performances et arbitrage d'élite (1970 – 2010)**

C'est dans les années 70 qu'on commence véritablement à s'intéresser à la préparation physique des arbitres. Alors que ce point a longtemps été délaissé dans la formation et dans les exigences envers les arbitres, les associations gouvernantes du football prennent conscience de son importance. Comme pour la professionnalisation des arbitres, cette tendance vient des joueurs de football. Ceux-ci étant de plus en plus athlétiques, les arbitres se doivent d'être à niveau physiquement. En 1974, les premières recommandations physiques sont émises par la FIFA (Evans & Bellion, 2005) et, dix ans plus tard, le consensus est clair sur l'importance de la condition physique des arbitres. De plus en plus de recherches et d'informations viennent supporter cette idée au fil du temps. Cependant, jusqu'au début des années 1990, cette préparation physique reste très mal organisée et repose sur l'autodiscipline des arbitres (Webb, Wagstaff, Rayner, & Thelwell, 2016).

Les premiers programmes et objectifs physiques voient le jour dans les années qui suivent jusque dans les années 2000, où un véritable système de suivi de performances physiques des arbitres d'élite se concrétise en Europe. Les évolutions technologiques contribuent fortement à cette tendance. On se met à utiliser des outils d'analyse de performances et de données physiologiques (fréquence cardiaque, vitesse, VO2 max, etc.). Les tests physiques deviennent plus poussés et on commence à construire des plans d'entraînement personnalisés pour les arbitres<sup>2</sup>. Jusqu'aux années 2010, les performances physiques des arbitres progressent encore. Symboliquement, à partir de cette période, les arbitres parcourent en moyenne autant de distance que les joueurs et effectuent autant de sprints qu'eux par match.

---

<sup>2</sup> Voir annexe 1

La FIFA et l'UEFA sont les premiers instigateurs de ce changement de paradigme. Dans les années 2010 ils introduisent les premiers tests physiques standardisés pour toute l'Europe. Ceux-ci sont par la suite utilisés dans les différents pays et fédérations pour tester le niveau physique de leurs arbitres. Ces premiers tests standardisés sont basés sur le test de Cooper et demandent aux arbitres de courir 12 minutes en parcourant le plus de distance possible (Cooper, 1968). Un nouveau test, plus adapté à la pratique réelle de l'arbitrage est introduit par la FIFA en 2016. Ce nouveau protocole se compose de plusieurs types de tests : des sprints, des courses en intervalles et d'autres tests optionnels (ARIET, Yo-Yo, CODA). Ces tests FIFA serviront de base pour toutes les fédérations nationales, tant pour l'évaluation du niveau physique de leurs arbitres que pour leur préparation physique en vue des compétitions. Certaines de ces fédérations vont parfois encore plus loin. En effet, elles décident par exemple de modifier les tests physiques afin de les rendre plus exigeants ou adaptés à leurs arbitres. Dans l'ensemble, ces tests se perfectionnent et prennent davantage d'importance dans la formation des arbitres.

L'autre grande innovation qui voit le jour dans de nombreuses associations nationales est celle des programmes de formation accélérée. Ceux-ci se déclinent sous plusieurs formes selon les pays. Ils ont cependant tous comme objectif commun de former et d'amener les jeunes arbitres talentueux à haut niveau plus rapidement et efficacement qu'auparavant. En Angleterre, ce programme d'accélération, appelé « Fast Track Programme », a fait éclore une nouvelle génération d'arbitres, qui officient aujourd'hui en Premier League<sup>3</sup>. Ceux-ci sont parfois encore très jeunes.

### **Arbitre, un métier ? (2000 – 2020)**

Même si la perspective de voir un jour des arbitres professionnels grandit avec l'augmentation des salaires des joueurs, elle est encore loin de faire l'unanimité jusqu'au 21<sup>ème</sup> siècle. Les craintes et les doutes reposent notamment sur les possibles conflits d'intérêt et le réel impact de telles mesures. Les premiers contrats professionnels apparaissent en Angleterre en 2001 (BBC, 2001). Jusque-là, ils n'étaient pas encore envisageables en Europe. Ils marquent donc une petite révolution dans la façon de considérer les arbitres. Même si on ne parle que de contrats à temps partiel et souvent d'assez courte durée, le pas est franchi. Cet investissement a un objectif clair : accorder plus de temps et de moyens aux arbitres d'élite anglais pour leur permettre d'améliorer leurs entraînements et donc leurs performances.

---

<sup>3</sup> 1<sup>ère</sup> division anglaise



Le championnat anglais de Premier League devenant toujours plus compétitif, la FA, la Premier League et la Referee's Association décident donc de créer la PGMOL<sup>4</sup> : un organisme indépendant responsable des arbitres d'élite en Angleterre. C'est notamment lui qui se voit attribuer la tâche d'organiser la professionnalisation des arbitres d'élite dans le pays. Les premiers contrats concernent, à leur début, 24 arbitres et 48 arbitres assistants anglais du groupe Premier League. Les arbitres sont rémunérés à hauteur de 33'000£ brut par an (environ 41'900 CHF). Ils touchent également des primes de match et d'entraînement de 900£ par match (environ 1'140 CHF). Un système similaire est instauré avec des indemnités plus faibles pour un deuxième groupe d'arbitres, appelé « Nationwide », composé de 50 arbitres et 188 assistants. Ce programme, introduit en 2001, est donc relativement large et le salaire des arbitres varie énormément selon leur niveau, leur nombre d'engagements, leurs matchs internationaux et leur rôle (central ou assistant). Les contrats sont conclus pour une durée d'un an afin de s'adapter aux promotions et aux relégations des arbitres. On peut estimer les revenus des meilleurs officiels du groupe 1 à cette époque à 45'000£ par année (environ 56'420 CHF), et 60'000£ (environ 75'230 CHF) en comptant les primes de match (Webb, 2017, p. 82).

Beaucoup d'arbitres du groupe gardent malgré tout encore un emploi à côté de leur engagement. Premièrement, parce que les contrats offerts aux arbitres par les fédérations sont très courts et n'excèdent pas un an. Il s'agit donc pour ces arbitres « semi-professionnels » de prévoir une reconversion en cas de blessure grave, de désillusion sportive ou d'autres raisons qui leur feraient quitter l'arbitrage d'élite. Deuxièmement, les revenus issus uniquement de l'arbitrage ne permettent pas, selon les arbitres, les ligues et les pays de subvenir à leurs besoins.

En Suisse, les premières mesures pour offrir des salaires fixes aux arbitres d'élite apparaissent en 2017 et concernent 7 arbitres centraux et 6 assistants. Ce premier pas vers la professionnalisation débute officiellement le 1 janvier 2018 et suit la tendance générale en Europe. Pour mettre en place ce nouveau système, l'ASF<sup>5</sup> et la SFL<sup>6</sup> décident de considérer ces contrats comme équivalent à un temps de travail de 50% et donc d'interdire les activités professionnelles de plus de 50% hors de l'arbitrage. Concernant les montants des salaires, l'ASF et la SFL décident de fixer les montants suivants : 41'000 CHF par année de salaire fixe pour les arbitres centraux, contre 33'000 CHF pour les arbitres assistants. A cela s'ajoute bien sûr les primes de match. En Super League, première division suisse, elles s'élèvent à 1'250 CHF pour les arbitres centraux et à 600 CHF pour les arbitres assistants (Tribune de Genève, 2017).

---

<sup>4</sup> Professional Game Match Officials Limited

<sup>5</sup> Association Suisse de Football

<sup>6</sup> Swiss Football League

### 1.1.2. La Gouvernance de l'arbitrage en Europe

#### **Un système « Top-Down »**

Lorsque l'on s'intéresse à l'organisation et à la structure de l'arbitrage en Europe, il est essentiel de commencer l'analyse par le haut de la pyramide et donc par les organisations internationales que sont la FIFA et l'UEFA. Il faut savoir que les directives et les objectifs en vigueur dans les fédérations nationales sont en grande partie dépendantes des instances supérieures. L'obligation des associations nationales de se conformer aux exigences des instances européennes est une raison parmi d'autres. Ces exigences sont édictées tous les quatre ans dans la Referee Convention de l'UEFA (UEFA, 2020). Cette dernière n'est pas qu'un simple regroupement de recommandations adressé aux fédérations nationales, mais bel et bien un ensemble d'exigences que les fédérations se doivent d'appliquer. Celles-ci sont vérifiées par l'UEFA via un audit et, dans le cas où elles ne sont pas respectées, peuvent conduire à des sanctions ou des pénalités.

Les associations nationales se conforment donc à la politique des organisations internationales par respect des traités comme l'UEFA Referee Convention. Cependant, la volonté d'être un pays reconnu pour son arbitrage et la présence d'arbitres locaux sur la scène internationale sont souvent également des grandes sources de motivation. En Suisse par exemple, le fait d'avoir un représentant national sur la plus haute scène internationale<sup>7</sup> est souvent synonyme de réussite pour l'arbitrage. Le fait de savoir si ce paramètre est un bon indicateur du niveau des arbitres dans un pays est complexe et sera analysé ultérieurement.

Les mouvements coercitifs sur l'arbitrage national ne viennent pas seulement des instances internationales. Certes, la volonté de reconnaissance et le respect des politiques internationales jouent un rôle essentiel, mais les pressions internes des fédérations ne sont pas négligeables. Des exigences sont très souvent émises au sein des associations nationales concernant le nombre d'arbitres pour le football amateur ainsi que la qualité de formation ou le nombre de représentants sur la scène internationale. Par ailleurs, si le budget des associations nationales destiné à l'arbitrage a augmenté ces dernières décennies, c'est également très souvent le cas des objectifs fixés en interne.

On peut alors se demander comment les lignes directrices de l'arbitrage européen ainsi que ses objectifs et ses attentes sont fixés. Il est intéressant de constater que certaines tendances actuelles, comme la promotion du football féminin, impactent directement la sphère de l'arbitrage. Ces mêmes objectifs sont aussi appliqués aux arbitres. Dans l'exemple de la

---

<sup>7</sup> Champions League, EURO, Coupe du Monde, Jeux olympiques

promotion du football féminin, cela se traduit par une volonté de promouvoir les arbitres féminines (UEFA, 2020). Les parallèles tirés entre les joueurs ou les entraîneurs et les arbitres démontrent une certaine transposition des tendances du football moderne à l'arbitrage.

### **Modernisation et médiatisation du football**

Le développement du football au fil des décennies a poussé les instances européennes à revoir leurs objectifs concernant l'arbitrage. Le cas de la préparation physique des arbitres pour s'adapter aux joueurs, ou celui de l'uniformisation de leur formation en pleine phase d'internationalisation du football<sup>8</sup> en sont des exemples parfaits. Cependant, d'autres phénomènes sportifs et économiques, issus du football, ont amené des modifications centrales dans l'arbitrage ainsi que dans les politiques de l'UEFA et de la FIFA. Parmi ceux-ci, on retrouve la modernisation et la médiatisation du football, deux tendances qui ont eu un impact remarquable sur le métier d'arbitre.

La modernisation du jeu s'est bien évidemment opérée sur les terrains de football mais également en dehors. Les méthodes d'entraînement et les outils pour mesurer la performance des arbitres ont évolué. De nombreuses avancées technologiques sont apparues ces dernières années dans le football. Les suivantes ont fortement impacté les arbitres, en particulier à haut niveau : l'introduction d'arbitres supplémentaires, la « Goal Line Technology » et l'assistance vidéo à l'arbitrage<sup>9</sup>. Les meilleurs officiels de jeu européens ont dû s'adapter à ces modifications, tout comme la FIFA et l'UEFA. En plus de devoir prendre en compte les modifications des Lois du Jeu publiées, chaque année par l'IFAB (IFAB, 2021), les arbitres se voient également obligés de changer leur préparation pour s'adapter aux nouveaux outils présents sur les pelouses européennes.

L'augmentation de l'exposition médiatique est un autre facteur issu de l'évolution du football ayant eu un impact crucial sur les arbitres. En effet, avec toujours plus de téléspectateurs, de caméras et de journalistes présents au bord des terrains lors des matchs (Vogel, 2010), les arbitres ont dû adapter leur performance aussi bien que leur image. Cette médiatisation a forcé les officiels de jeu à présenter une image toujours plus soignée et professionnelle. Les écarts de comportement sur ou hors du terrain ne sont plus tolérés et le moindre petit faux-pas peut très rapidement faire le tour du monde.

---

<sup>8</sup> Voir chapitre précédent

<sup>9</sup> « Video Assistant Referees » ou « VAR »

En plus de devoir adopter un comportement irréprochable, les arbitres se retrouvent également toujours plus sous pression en ce qui concerne les conséquences de leurs décisions. Avec la certitude que chaque penalty, carton rouge ou hors-jeu sera passé à la loupe par un grand nombre de spectateurs, prendre la bonne décision devient alors crucial. Les scandales d'erreurs flagrantes d'arbitrage sont extrêmement nombreux et célèbres. Par ailleurs, cette médiatisation met également en lumière des différences d'arbitrage selon les pays. Par exemple, les arbitres de certains pays ont la réputation d'être moins sévères que d'autres. Si ce problème d'uniformité peut sembler mineur à première vue, il est en réalité un casse-tête pour l'UEFA, qui en a fait un cheval de bataille prioritaire.

### **Qualité et uniformité**

Ces facteurs, qui ont poussé les instances européennes à faire évoluer l'arbitrage, ont mené à une réponse concrète de l'UEFA. Dans sa Referee Convention, dont la dernière édition est parue en 2020, les objectifs principaux concernant l'arbitrage sont clairement affichés. A l'article 3, qui traite des buts principaux de la Convention, les deux premiers points mis en avant sont :

*« A. garantir un niveau de compétence uniforme aux arbitres et aux spécialistes de l'arbitrage en définissant des standards minimums... »*

*« B. améliorer en permanence la qualité et le statut des arbitres et des spécialistes de l'arbitrage en utilisant des méthodes et des mesures appropriées ; »*

(UEFA, 2020, p. 8)

Malgré une formulation parfois un peu vague, ils peuvent être résumés en deux termes : qualité et uniformité. Par conséquent, ces deux éléments se révèlent être les principaux axes de travail de l'UEFA et de la FIFA. Derrière ces enjeux se cachent également un besoin d'image et de crédibilité des organisations internationales du football. Les arbitres sont parfois perçus par les spectateurs, les joueurs et les entraîneurs comme les représentants de ces instances sur les terrains. La qualité et l'uniformité sont en réalité deux faces d'une même pièce. En effet, des arbitres de qualité appliqueront en théorie les mêmes critères de décisions. Inversement, des arbitres uniformes paraîtront meilleurs car plus cohérents dans leur interprétation du jeu.

Cependant, quelques précisions sont à apporter à la description de cette politique sportive. La première concerne la part subjective de l'arbitrage. Pour une même situation, deux interprétations et donc deux décisions peuvent parfois être possibles. Ces situations contraignantes sont de vrais défis pour l'UEFA, qui se doit de montrer une position claire sans zones floues. La deuxième est que la recherche d'uniformité ne s'arrête pas aux simples décisions relatives aux Lois du Jeu. L'UEFA va beaucoup plus loin en se fixant pour objectif

d'instaurer une uniformité structurelle, politique et sportive à tous les niveaux de l'arbitrage. Concrètement, cela ne concerne pas uniquement les arbitres mais également les instructeurs (à travers leurs formations dispensées), les observateurs (à travers leur façon de noter les arbitres) ou encore les dirigeants de l'arbitrage (à travers leur façon de gérer les arbitres).

### **Directives de formation**

Améliorer la qualité générale des arbitres est une tâche complexe qui demande des investissements des arbitres débutants jusqu'aux arbitres professionnels. Pour pouvoir y parvenir dans l'ensemble de l'Europe, l'UEFA s'appuie sur un échange régulier avec les associations nationales. Elle édicte dans la dernière édition de sa Convention, à l'annexe B « Formation et développement » (UEFA, 2020), certaines recommandations minimales sur la manière dont les arbitres devraient être formés et accompagnés. On y retrouve notamment la nécessité de mener des programmes de formation selon différents rôles qui composent le secteur de l'arbitrage, à savoir les instructeurs, les observateurs, et bien sûr les arbitres. Ces trois rôles sont désormais présents à presque tous les niveaux et dans toutes les associations nationales. En plus des programmes de formation, la Referee Convention mentionne également le besoin d'organiser des programmes de recrutement et de fidélisation.

Cette structure de programmes et de rôles, présente dans toutes les associations nationales, forme la base de la formation des arbitres en Europe. On la retrouve même souvent au niveau régional. Il est intéressant de se pencher plus en détails sur le contenu et les objectifs de ces différents composants, à commencer par les trois différents rôles-clés :

#### *A) Les instructeurs*

Le premier rôle mentionné est celui d'instructeur. Il a pour objectif de former et de perfectionner les arbitres. Il possède par conséquent un certain bagage théorique et de bonnes connaissances du métier. Pour obtenir le titre d'instructeur, un cours d'introduction doit être suivi, puis le candidat est tenu de suivre des séminaires une fois par an.

#### *B) Les observateurs*

Un autre rôle qui appartient aussi à l'encadrement des arbitres est celui des observateurs d'arbitres. Ils ont pour mission de conseiller ainsi que d'évaluer les arbitres, et ce principalement après les matchs. Ils effectuent un feedback sur la performance de l'arbitre sous forme d'entretien juste après la rencontre, puis sous forme d'un rapport dans les jours suivants. Les conditions minimales fixées par l'UEFA pour devenir observateur d'arbitre sont les mêmes que celles pour devenir instructeur.

### *C) Les arbitres*

Afin de devenir arbitre, l'UEFA recommande que tous les candidats commencent par passer un cours d'introduction d'une durée de 15 heures au minimum, mêlant exercices, présentations et examens (physiques et théoriques). Une fois ce cours d'introduction effectué avec succès, les arbitres ont l'obligation d'assister à des séminaires au moins trois fois par année. Ces séminaires doivent comprendre des tests physiques et théoriques. L'UEFA fait également la distinction entre les directives et les attentes pour les arbitres du football de base et les arbitres d'élite. Les séminaires sont par exemple plus réguliers et les tests physiques sont standardisés. Finalement, les nouvelles attentes de l'UEFA sont exprimées de cette façon : « *Un soutien devrait être apporté sur des sujets tels que la nutrition, la formation en relation avec les médias, la préparation mentale, les examens médicaux, les cours d'anglais, le soutien psychologique, la lecture tactique et d'autres aspects pertinents.* » (UEFA, 2020, p. 25).

En plus de ces trois rôles-clés, on retrouve également la mention de trois types de programmes : les programmes de recrutement, de fidélisation et de mentorat des arbitres.

### *D) Recrutement et fidélisation*

L'UEFA reste très vague quant à la façon d'appliquer ces programmes et ne donnent que des indications générales. Concernant les campagnes de recrutement, elle préconise un recrutement adapté à la demande croissante et basée sur une analyse des besoins (UEFA, 2020). Il y a donc une grande marge de manœuvre qui est accordée aux associations nationales. Le constat est le même pour les programmes de fidélisation. L'UEFA met en avant le besoin de contrer les motifs d'arrêt de carrière, d'offrir une « *assistance* », « *des points de contacts* », mais sans aller beaucoup plus loin que cela.

### *E) Mentorat*

En ce qui concerne les programmes de mentorat, les directives sont plus précises et détaillées. Ces programmes de mentorat sont créés pour encadrer les arbitres talentueux et les faire progresser. Cela est valable tant au niveau national que régional. A travers ces programmes de mentorats se dessine la volonté de l'UEFA d'ajouter un quatrième rôle-clé dans la formation des arbitres : celui du mentor. Ce dernier, selon les termes de la Referee Convention, devrait être capable de créer « *une relation individuelle de confiance* » (UEFA, 2020, p. 25) et d'améliorer « *l'attitude, le comportement et la performance des talents* » (UEFA, 2020, p. 25).

## **De l'UEFA aux associations nationales**

L'analyse de l'arbitrage en Europe ne peut pas uniquement s'arrêter aux directives sportives et politiques de l'UEFA. Il est nécessaire de se plonger dans les différentes structures de l'arbitrage au niveau national. En effet, chaque pays peut interpréter à sa guise les directives européennes minimales ou décider d'aller plus loin. Chaque fédération est libre de mettre en place les mesures souhaitées tant qu'elles ne sont pas contraires aux recommandations générales. Les associations nationales appliquent donc souvent des principes de formation, d'organisation et de professionnalisation très différents. Cela peut être un point positif si celles-ci sont plus adaptées à la pratique du football sur leur territoire. Or, une fois sorti de la sphère nationale, ces disparités peuvent créer un vrai dilemme pour l'UEFA. La limite entre uniformité et liberté est parfois fine et il est très complexe d'imposer des mesures qui sont adaptées à tous.

A la fin de ce second chapitre, plusieurs points essentiels sont à retenir concernant la gestion de l'arbitrage de l'UEFA :

- Elle a dû s'adapter aux évolutions du football moderne et revoir sa politique sportive et politique en conséquence.
- L'uniformité et la qualité des arbitres se sont révélés être des points centraux de cette politique.
- L'UEFA s'appuie sur une structure « Top-Down » dans laquelle elle émet des recommandations aux associations nationales, entre autres à travers la Referee Convention.
- Ces recommandations laissent une grande liberté aux associations nationales en termes de formation et gestion de leurs arbitres.
- L'arbitrage européen n'est pas homogène et nécessite une analyse par association nationale.

## 1.2. Problématique

L'analyse du contexte historique et organisationnel de l'arbitrage en Europe ayant été clairement défini, certaines questions émergent. Comme vu précédemment, les exigences envers les arbitres ont considérablement évolué ces dernières décennies. Ces défis sont-ils similaires au niveau national ? Quelles mesures les associations nationales mettent-elles en place pour y répondre ? Plus globalement, quelles sont les politiques sportives les plus efficaces pour former et professionnaliser les arbitres en Europe ? Ces questions constituent la substantifique moelle de cette recherche et se posent aujourd'hui inéluctablement à tous les dirigeants de l'arbitrage.

Ce travail a pour but d'apporter des éléments de réponses à ces questions, à travers une analyse rigoureuse et globale de l'arbitrage en Europe. Concrètement, il s'agit de comprendre quelles politiques sportives sont les plus efficaces en termes de formation et de professionnalisation des arbitres. L'objectif est de mettre en évidence un ensemble de méthodes et d'outils menant à un résultat précis. Ce résultat doit représenter un certain succès sportif et prendre en compte les variables géographiques et culturelles de chaque pays. Il ne sera pas question de mettre en avant un modèle en particulier, mais plutôt de faire ressortir un groupe de conclusions-clés.

Dans l'espoir d'atteindre des résultats aussi significatifs que possible, ce travail doit tout d'abord être basé sur un socle théorique solide et reconnu. Il est également nécessaire qu'il soit construit autour de données fiables, tant d'ordre quantitatif que qualitatif. Les résultats obtenus, quant à eux, doivent être analysés rigoureusement et systématiquement. Finalement, ceux-ci doivent être mis en perspective avec la période et le cadre étudié. C'est uniquement dans ces conditions que des conclusions probantes peuvent être obtenues.



## 2. CADRE THÉORIQUE

### 2.1. Le modèle SPLISS

La méthode SPLISS, acronyme de « Sports Policy factors Leading to International Sporting Success », a pour but d'identifier les facteurs-clés de succès des politiques sportives (De Bosscher, De Knop, & van Bottenburg, 2007). Ce modèle, publié en 2006 par Veerle De Bosscher et ses collègues, est le résultat des recherches d'un consortium de chercheurs issus de trois pays<sup>10</sup>. Le modèle propose un ensemble de neuf « piliers » (input) qui influencent le succès sportif des athlètes (output). Ce modèle est particulièrement pertinent dans le cas de l'arbitrage pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les dimensions de politiques sportives (piliers) qui sont utilisés dans le modèle de De Bosscher comme « inputs » sont facilement transposables au monde de l'arbitrage. Certes, certains facteurs et piliers doivent être modifiés afin de s'adapter aux enjeux et au contexte de ce domaine, mais la plupart d'entre eux se retrouvent dans le modèle SPLISS. Deuxièmement, les « outputs », qui sont représentés par le succès sportif et la compétitivité des politiques sportives, peuvent être calculés grâce à des données statistiques sur les performances des arbitres et sur l'efficacité de la formation des arbitres.

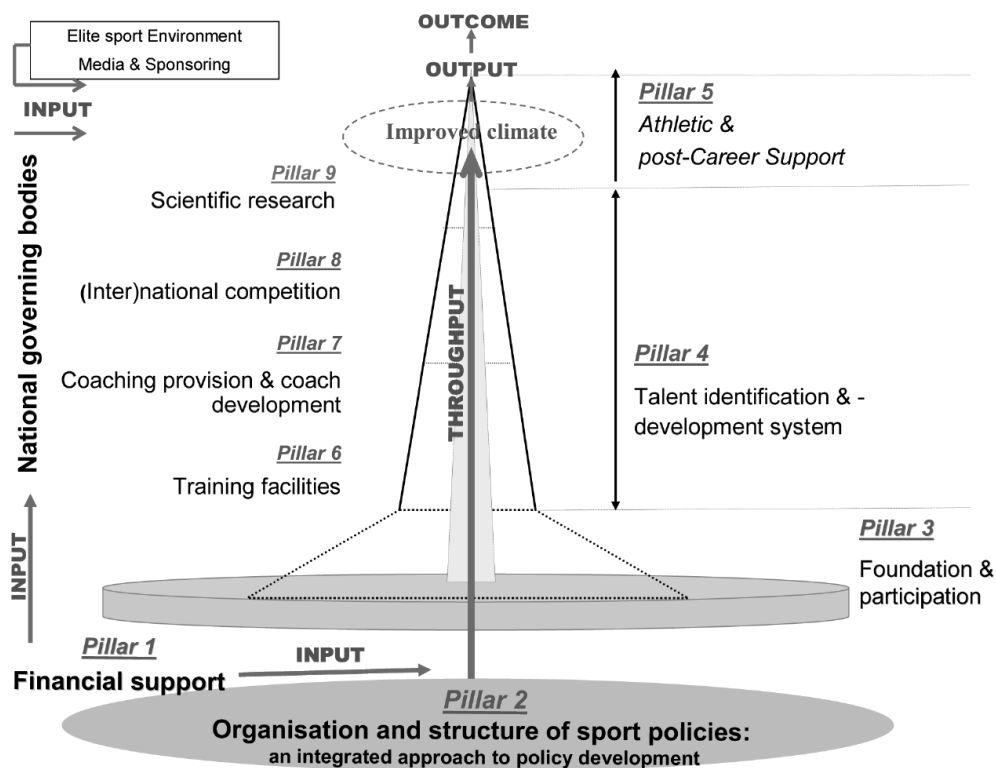


Figure 1 – Modèle analytique SPLISS original (2006)

<sup>10</sup> Royaume-Uni, Pays-Bas et Belgique

Comme mentionné par les auteurs du modèle SPLISS eux-mêmes : « *La fonction de cette recherche n'est pas déterministe, elle vise plutôt à identifier les problèmes centraux et à générer des questions cruciales dans une étude comparative des systèmes de sport d'élite* » (De Bosscher, De Knop, van Bottenburg, & Shibli, 2006, pp. 208-209). Autrement dit, l'analyse des politiques sportives à l'aide de cet outil ne vise pas à déboucher sur des conclusions universelles ou immuables. Effectivement, il est difficile d'attribuer le succès sportif d'un athlète ou d'un groupe d'athlètes uniquement à la politique sportive menée par l'organisation qui encadre ces sportifs. L'objectif est davantage d'identifier les leviers que les associations sportives peuvent actionner pour favoriser la performance et le succès de leurs athlètes. Il ne s'agit donc pas d'une recherche de modèle idéal ou parfait. Ce constat est notamment dû aux nombreux autres facteurs (extérieurs ou individuels) qui influencent le succès sportif. Ces facteurs sont décrits par De Bosscher et ses collègues dans leur article original de 2006 (De Bosscher, De Knop, van Bottenburg, & Shibli). Selon un modèle en strates, ils y identifient 3 niveaux de facteurs :

- A. **Le niveau « macro »** : Les facteurs socio-culturels
- B. **Le niveau « méso »** : Le niveau des politiques sportives
- C. **Le niveau « micro »** : Les facteurs individuels de l'athlète

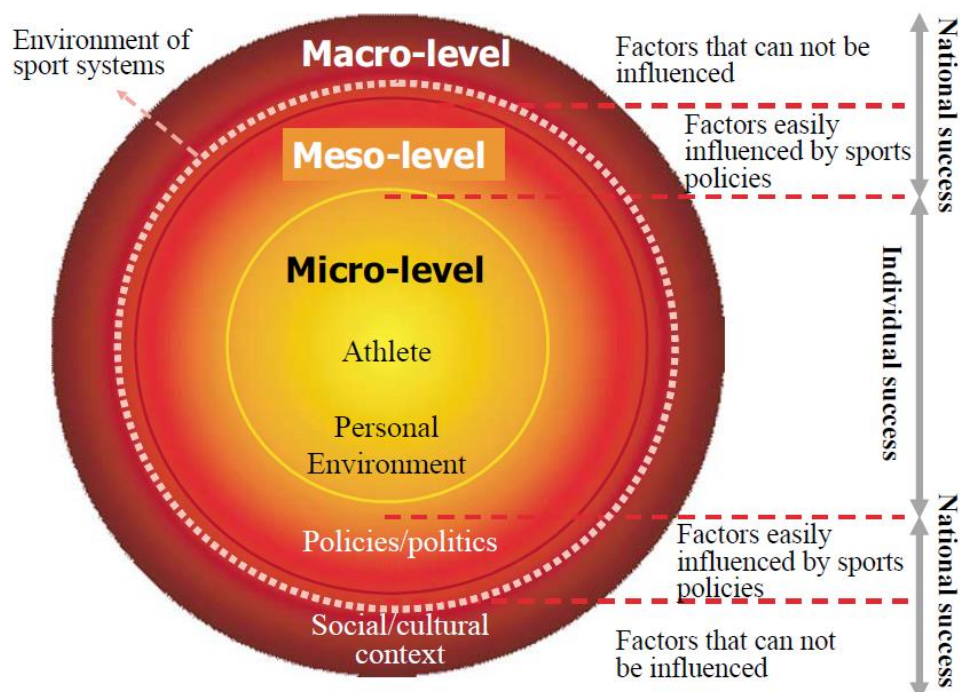


Figure 2 – Relation entre les facteurs déterminant la réussite sportive (SPLISS, 2007)

Dans notre cas de l'arbitrage, ces facteurs macro et micro peuvent fortement varier selon les pays, voir même les régions. Selon De Bosscher et al., plus de 50 % des facteurs-clés de réussite seraient des variables de niveau « macro », et donc hors de contrôle des politiques des organisations sportives. Cependant, toujours selon les termes des auteurs et en se basant sur « *un ensemble complet de publications, sur l'opinion des parties prenantes et des experts, dans un contexte limité de pays (on peut) considérer que le modèle est raisonnablement valide en termes de forme et de contenu* » (De Bosscher, Shibli, van Bottenburg, & De Knop, 2010, p. 574). Il est en effet raisonnable de considérer que, en combinant les résultats obtenus via le modèle SPLISS avec les points de vue d'experts, de protagonistes et la littérature scientifique, des conclusions significatives peuvent être obtenues. Il est donc important d'incorporer ces sources d'informations à la récolte de données, afin de bénéficier des résultats les plus exhaustifs possibles.

### 2.1.1. Adaptation du modèle à l'arbitrage

Pour analyser au mieux les différents modèles européens de formation des arbitres, il est important d'en définir précisément les piliers et les facteurs-clés de succès. Cependant, ces derniers doivent être adaptés et prendre en compte les spécificités du domaine. Les neuf piliers issus du modèle original de De Bosscher doivent donc être reconsidérés et adaptés au travers d'une revue de littérature spécifique et appropriée. Afin que cela soit pertinent, cette revue doit donc porter sur les domaines de la formation et de la professionnalisation des arbitres. En effet, le monde de l'arbitrage est régi par des forces qui lui sont propres et il est essentiel de les inclure dans l'analyse. Ces adaptations peuvent concerner des aspects structurels, économiques ou politiques et donc justifier une analyse différente en comparaison des sports « traditionnels ». Le concept global de la méthode SPLISS doit cependant impérativement être conservé pour garantir une certaine structure et validité des résultats.

Les données utilisées pour l'évaluation (output) du succès sportif des différentes politiques sportives sont également importantes à expliquer. Les mesures quantitatives, comme le nombre de médailles ou le classement des athlètes, sont proposées dans le papier de De Bosscher et al. (*A Conceptual Framework for Analysing Sports Policy*, 2006). Cependant, celles-ci ne sont pas transférables à l'analyse des performances des arbitres pour des raisons évidentes. En effet, les arbitres n'étant pas classés lors de compétitions ou récompensés publiquement par des médailles, la question est plus complexe. Ainsi, en poussant la réflexion un peu plus loin, on se rend compte qu'il existe tout de même des façons de juger la qualité d'un groupe donné d'arbitres. Des critères basés sur des statistiques nationales et internationales concernant le nombre, le classement et les engagements des arbitres peuvent être utilisées en compensation.

De plus, l'échantillon pris en compte lors de l'utilisation du modèle doit être défini de manière précise. En effet, dans le cas de l'arbitrage, l'échelle étudiée<sup>11</sup> joue un rôle important. Sachant que la majeure partie de l'élaboration des politiques d'arbitrage se fait au niveau national, le choix de comparer des associations nationales devient donc évident. Une étude à trop grande échelle reposerait sur un échantillon de population trop disparate et serait très ambitieuse. A l'inverse, se limiter au cadre régional poserait les problèmes opposés. L'échantillon serait bien plus homogène et une étude purement qualitative se prêterait davantage à cette échelle.

---

<sup>11</sup> Elle peut en particulier se faire au niveau régional, national ou internationale, etc.

### 2.1.2. Piliers et Facteurs-Clés de succès

Dans le modèle SPLISS de De Bosscher et al., les facteurs-clés sont regroupés en 9 piliers :

- I. *Financial support*
- II. *Organisation and structure of sport policies*
- III. *Foundation and participation*
- IV. *Talent identification and development system*
- V. *Athletic and post-Career Support*
- VI. *Training facilities*
- VII. *Coaching provision and coach development*
- VIII. *(Inter)national competition*
- IX. *Scientific research*

Pour évaluer chaque pilier, le modèle SPLISS propose une méthode de classification et d'évaluation, ou « Scoring System Methodology » (De Bosscher, De Knop, & van Bottenburg, 2007, p. 146). Celle-ci repose sur un ensemble de facteurs-clés de succès (FCS), ou « Critical Success Factors (CSF) » en anglais. Le but de ces critères est de fractionner le pilier en plusieurs petites unités plus faciles à mesurer. Dans le livre du consortium d'auteurs qui décrit cette méthode, un total de 105 FCS sont utilisés au total. Chaque résultat obtenu dans ces 105 FCS est noté de 1 à 5. Le 1 représentant le niveau le plus bas de développement et le 5 le plus haut. Plusieurs façons de convertir des résultats bruts en un score sont décrites dans les annexes du livre de 2007. Selon la méthode, il est même possible de pondérer chacun de ces facteurs<sup>12</sup>.

W	Weights for each CSF	Critical Success Factors (CSF)	CAN	FLA	ITA	NED	NOR	UK	WAL	
		<b>Organisation of sports and policies</b>								
1		There is a ministry and/or minister of sport	2	5	2	4	2	4	5	
2		There is an organisation at national level with specific responsibilities for elite sport (as a core task)	3	3	3	3	5	5	3	
2		Coordination of expenditures and activities at national level (horizontal)	3	3	5	5	5	5	1	
2		Coordination of expenditures and activities at regional level (vertical)	1	5	5	5	5	3	5	
		<b>Simplicity of administration</b>								
1		Public sector efficiency (European Central Bank, 2003)	3			2	4	4	2	
		<b>Targeting of key sports and elite sports</b>								
1		The number of recognised and funded NGBs for elite sport purposes	3	5	3	2	5	4	4	
		<b>Effective communication: an unbroken line up through all levels of elite sports policies</b>								
2		Provision of information to national governing bodies to develop their management capability	4	3	2	5	4	5	1	
1		Athletes commission in national governing bodies	4			2	2	na	na	
1		Information received from governing bodies acc. to athletes	4			4	3	na: not available	na	
1		Information received from governing bodies acc. to coaches	na			4	na	na	na	
		Sum of (the points for each nation x weight)	TOTAL points	38	46	39	54	54	53	31
		Maximum score that each nation can have, taking into account the number of 'non available' answers (=weight for each CSF x 5)	MAX	65	70	60	70	65	60	55
		Percentage scores = total points/MAX	number of times NA	1	0	2	0	1	2	3
			Total score for pillar 2	58,46	65,71	65,00	77,14	83,08	88,33	56,36

Figure 3 – Exemple de notation et de pondération d'un pilier (SPLISS, 2007)

<sup>12</sup> Voir figure 3. La pondération (« Weight ») étant inscrite sur la gauche

Une fois tous les FCS évalués et convertis en un score de 1 à 5, il est nécessaire de les regrouper par pilier. En additionnant tous les points obtenus, une évaluation globale par pilier est possible. Dans l'exemple de De Bosscher, cette évaluation est représentée par une couleur allant du vert au rouge selon le nombre de points obtenus<sup>13</sup>. Le même procédé sera utilisé ici pour l'analyse des piliers relatifs à l'arbitrage. Cependant, en utilisant cette méthode de récolte et de classification de données, il est important que les critères choisis soient le plus représentatif possible du domaine étudié. Dans le cas de l'arbitrage, ces critères sont particulièrement spécifiques. La revue de littérature du chapitre suivant n'aura donc pas seulement pour objectif de réadapter les 9 piliers du modèle SPLISS, mais également de définir le plus objectivement possible les FCS à utiliser pour les évaluer.

---

<sup>13</sup> Méthode appelée « Traffic lights score calculation »

## 2.2. Revue de littérature

### 2.2.1. Formation des arbitres

#### **Définition et pratique délibérée**

L'aspect théorique concernant la formation des arbitres de football a été abordé et étudié par de nombreuses disciplines scientifiques. Ainsi, afin d'effectuer une revue de littérature précise et cohérente, il est avant tout important de définir précisément les limites du terme « formation ». Ce travail de recherche prendra en compte uniquement ce qui concerne les méthodes et le contenu de la formation des arbitres. En effet, le but sera d'identifier les compétences essentielles au rôle d'arbitre et de comprendre comment elles sont incluses dans un système de formation. De plus, bien que des notions de performances physiques, physiologiques ou cognitives seront abordées, il ne sera pas question d'établir des plans d'entraînement ou de comparer les performances physiques des arbitres. L'analyse sera avant tout portée sur la mise en application des objectifs de formation des arbitres par les associations nationales.

Le terme « formation » englobe donc plusieurs champs d'étude. On y retrouve une grande quantité de publications sur la préparation physique, la physiologie et l'entraînement des arbitres. De plus en plus de recherches étudient également la formation du point de vue des processus cognitifs, de l'amélioration de la prise de décision ou encore de la spécialisation des arbitres. Il est intéressant de constater un soudain intérêt, dans les récentes recherches, pour l'aspect sociologique et psychologique du rôle d'arbitre.

Toutes ces études ont pour point commun qu'elles concernent des objets pouvant être analysés sous l'angle de la « pratique délibérée », ou « Deliberate Practice » en anglais. Ce terme, très présent dans la littérature, est issu des célèbres travaux de 1993 de Karl Ericsson et son équipe. Ces derniers portent sur le nombre d'heures d'entraînement volontaires et guidées ainsi que son impact sur la performance (Ericsson, Krampe, & Tesch-Römer, 1993). Par ses propres termes, Ericsson définit ce concept comme étant une « *activité fortement structurée, dont le but explicite est d'améliorer les performances* ». Il ajoute que celle-ci doit « *exiger un effort, ne pas être intrinsèquement agréable et ne pas apporter une récompense économique ou sociale* » (1993, p. 368). Ce concept est à opposer à la pratique « naïve » d'une activité, c'est-à-dire sans objectifs d'apprentissage spécifiques.

Les heures de pratiques délibérées, « Deliberate Practice Hours » ou « DPH » en anglais, font office d'outils de mesures dans plusieurs disciplines. Elles sont notamment utilisées pour estimer le temps de travail nécessaire à un élève ou un athlète pour atteindre un niveau « d'expert » dans un certain domaine. Dans l'étude originale, portant sur un groupe de violonistes, Ericsson a constaté que les meilleurs (les experts) avaient accumulés 10'000 heures de pratique en moyenne à l'âge de 20 ans, soit environ deux fois plus que les autres.

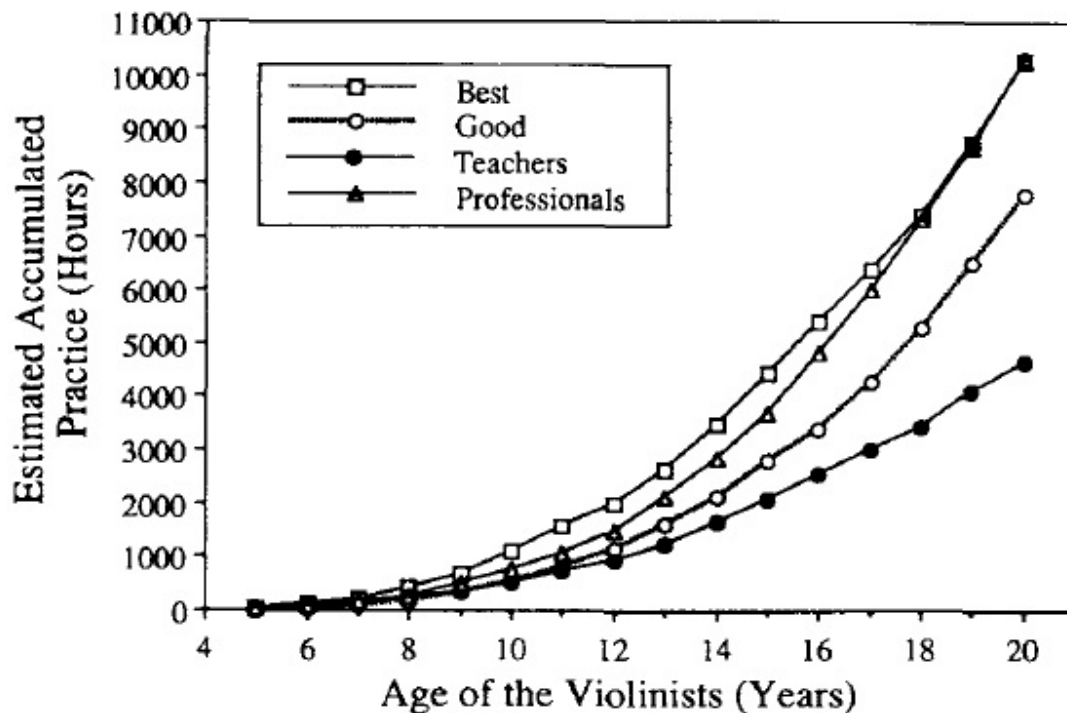


Figure 4 – Nombre de DPH selon les niveaux des violonistes (Ericsson, 2003)

Cette étude met en avant une corrélation entre la performance et le nombre d'heures de pratique délibérée. Les résultats ayant eu un grand impact, l'expérience a été menée dans d'autres domaines comme celui du sport. Toutefois, la transposition de ce concept dans le sport a mené à davantage de controverse. Une méta-analyse de Macnamara parue en 2016 a, par exemple, nuancé l'importance des heures de pratique dans le sport (Macnamara, Moreau, & Hambrick). Cependant, au-delà de son rôle sur la performance, le concept de DPH reste un outil de mesure très utilisé dans de nombreuses études sur la formation des arbitres. On le retrouve notamment dans les travaux de Peter Catteuw (2009) de Clare MacMahon et de Weston (2007). Les trois auteurs ont d'ailleurs fortement contribué à la recherche sur la formation des arbitres.



## Préparation physique

L'état de la recherche sur la formation des arbitres, ou plus précisément sur la pratique délibérée de ceux-ci, peut être divisée en deux parties. La première regroupe toutes les études qui touchent de près ou de loin à l'aspect de la préparation physique. Cela comprend leur entraînement, l'impact de l'âge, les tests physiques, la prévention des blessures, et d'autres thèmes similaires. La deuxième partie englobe toutes les études en lien avec la prise de décision des arbitres<sup>14</sup>. On y retrouve entre autres son importance, son fonctionnement, et les programmes d'entraînement existants pour l'améliorer.

Sans surprise, les études les plus présentes concernant l'arbitrage sont celles liées aux aspects physiques et physiologiques de la performance. Parmi les chercheurs s'étant intéressés à ce champ d'étude, trois d'entre eux ressortent du lot : Carlo Castagna, Stefano d'Ottavio et Matthew Weston. Ces trois auteurs ont, à eux seuls, publié des dizaines d'études et méta-analyses sur le thème de la performance physique des arbitres. Celles-ci ont permis de comprendre en détail les exigences physiques du métier d'arbitre (Castagna & D'Ottavio, 2004, 2001) et ainsi la préparation physique nécessaire à leurs contraintes sportives (Weston, Helsen, MacMahon, & Kirkendall, 2004 ; Castagna & D'Ottavio, 2001)

Comme expliqué au préalable<sup>15</sup>, ces recherches ont notamment démontré les fortes sollicitations physiques liées au métier d'arbitre dans le football moderne. En effet, les arbitres parcourent en moyenne autant de distance par match (entre 11 et 12 km en moyenne selon les ligues, contre 9 km dans les années 90 (Helsen & Bultynck, Physical and perceptual-cognitive demands of top-class refereeing in association football, 2004)), effectuent autant de sprints<sup>16</sup>, et passent autant de temps à des vitesses élevées que les joueurs<sup>17</sup> (Weston, et al., Science and Medicine Applied to Soccer Refereeing, 2012). En ce qui concerne les arbitres assistants, ils parcourent en moyenne entre 7 et 8 km par match et effectuent de nombreux sprints répétés à très haute intensité (Krustrup, Mohr, & Bangsbo, 2002). Les données relatives à la fréquence cardiaque démontrent que les arbitres passent une grande partie de leur match dans les zones de fréquence cardiaque les plus hautes (80% de la fréquence cardiaque maximale en moyenne)<sup>18</sup>.

---

<sup>14</sup> « Decision Making » en anglais

<sup>15</sup> Voir chapitre 1

<sup>16</sup> Voir figure 5

<sup>17</sup> Voir figure 6

<sup>18</sup> Voir annexe 2

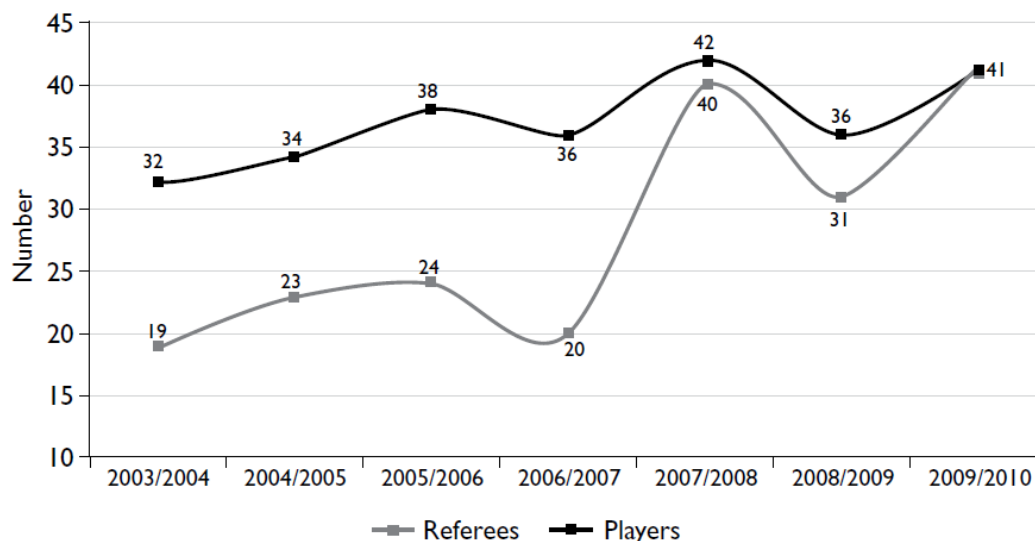


Figure 5 – Nombre de sprints effectués par match en Premier League (Webb, 2017)

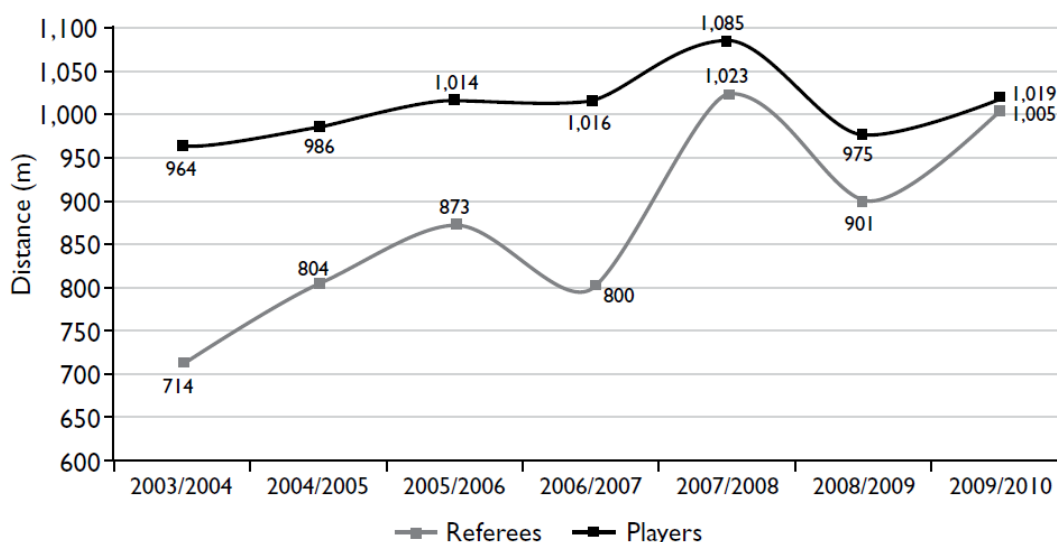


Figure 6 – Distance effectuée à haute intensité en Premier League (Webb, 2017)

Pour résumer, les découvertes sur le sujet mettent en avant les sollicitations physiques toujours plus importantes auxquelles les arbitres sont soumis lors de leurs matches. Elles prennent en compte les grandes distances parcourues, les nombreuses et intenses accélérations (sprints) ainsi que les multiples changements de direction. Selon les experts, la préparation physique des arbitres doit donc être adaptée à ces contraintes : *“The improvement in fitness levels will have helped improve the referees’ match performance through an increased ability to perform high-intensity running, thus enabling them to better keep up with play and to obtain optimal viewing positions in relation to critical match incidents”* (Weston, Helsen, MacMahon, & Kirkendall, 2004, p. 60) Concrètement, leur entraînement doit être structuré et périodisé via des plans d'entraînement qui mettent l'accent sur des séances d'entraînement intensives et intermittentes (Weston, Helsen, MacMahon, & Kirkendall, 2004).

## Âge, blessures et mesures de performance

Ces recherches ont conduit les chercheurs à s'intéresser à d'autres facteurs en lien avec la performance physique des arbitres. Parmi ceux-ci, se trouvent notamment l'impact de l'âge des arbitres et le risque de blessures. En ce qui concerne l'âge, les recherches de Weston, Castagna et d'Ottavio arrivent à nouveau à des conclusions intéressantes. En menant plusieurs études sur des arbitres d'élite, ils ont constaté que cette variable n'avait que peu, voir aucun impact sur leur performance lors des matchs (Weston, Castagna, Impellizzeri, Rampinini, & Breivik, 2010). Cela s'explique par le fait que les arbitres plus âgés compensent leur perte de capacité anaérobie et aérobie par un meilleur placement, en favorisant une distance très proche des fautes et du ballon. Cependant, la question de savoir si un tel constat peut s'appliquer au football amateur reste ouverte. Sur la base de ces découvertes, les recherches ont déterminé les recommandations suivantes : Les tests de performances physiques devraient être adaptés à l'âge, avec des barèmes différents (Castagna C. , Abt, D'Ottavio, & Weston, 2005). Pour les arbitres d'élite, un certain niveau de capacité aérobie<sup>19</sup> et une analyse des capacités physiologiques sont recommandés ; « (...) *national and international refereeing organizations might find age-related fitness standards and not age-independent criteria as currently in use of some help* » (Castagna C. , Abt, D'Ottavio, & Weston, 2005, p. 789).

Concernant les blessures (sans contact) des arbitres, celles-ci sont du même ordre de fréquence que celles des joueurs (18 blessures chaque 1'000 heures de match). Cela s'explique notamment par les déplacements multidirectionnels des arbitres, leur volume d'entraînement et la fréquence des sprints lors des matchs. Pour y faire face, l'importance des programmes de prévention de blessures semble incontestable (Gianturco, et al., 2018). Selon les études, il est possible de réduire jusqu'à 50% le risque de blessures sans contact dans le football (Soligard, et al., 2008, 2010). Pour les arbitres amateurs, cela se traduit par une plus grande sensibilisation, éducation et information concernant la prévention des blessures. Pour les arbitres d'élite, cela présuppose qu'un vrai suivi médico-sportif est nécessaire, que ce soit par des médecins du sport, des préparateurs physiques ou des physiothérapeutes. L'UEFA a pris conscience de cette réalité et a instauré en 2020 l'obligation pour les associations nationales de posséder un « National Referee Fitness Coach » : « *A National Referee Fitness Coach is required to lead all fitness programmes for match officials at national level* » (UEFA, 2020, p. 18).

---

<sup>19</sup> On parle de niveaux de V02 de 50 au minimum

Finally, Castagna, d'Ottavio and Weston also leaned on the standardized physical tests of the FIFA<sup>20</sup>. The new physical tests, proposed by the FIFA in 2016, are more adapted than the previous ones (called « de Cooper »). However, they are still far from being ideal for objectively testing the physical capacities of referees and especially their potential performance on the field. The first part of the tests, comprising sprints of 30-40 meters, is rarely questioned. On the contrary, the one comprising repeated 150m races is much more scientifically contested. This is due mainly to its side being less representative and adapted to the effort of the referee on the field. Other physical performance tests for referees, such as the « Yo-Yo IR1 », are envisageable and are demonstrated to be more adapted.

### Prise de décision

Research on decision making in referees is less developed than that on physical preparation. However, it has seen real advances in the last two decades. The large number of factors and evaluation criteria that intervene in this process makes it a very thorny subject. It is always the case that this « Decision Making » capacity is extremely important in the performance of referees. In fact, a study by Henning Plessner et al. (2009) estimated that referees made on average 200 to 250 decisions per match. In addition, Helsen and Bultynck (2004) counted every « observable » decision taken during the EURO 2000 and counted 137 on average per match. These figures reinforce the finding that referees must prove a high capacity for analysis and discernment.

	Group (24 games)	Quarter (4 games)	Semi (2 games)	Final (1 game)	Mean	Total
<b>Referees</b>						
Advantage	4.1	1.8	2.5	1.0	3.6	111
Direct free kick	35.0	40.5	56.0	41.0	37.3	1156
Indirect free kick	0.7	0.3	0.5	0.0	0.6	19
Penalty	0.4	1.0	2.0	0.0	0.5	17
Simulations	2.5	1.3	2.5	2.0	2.4	73
Total						1376
<b>Assistant referees</b>						
Corner kick	10.7	8.3	13.5	15.0	10.7	332
Goal	2.8	3.5	1.5	3.0	2.8	86
Goal kick	19.5	21.3	20.0	25.0	19.9	618
Offside	6.5	6.5	7.5	11.0	6.7	208
Team changes	5.1	4.8	6.0	6.0	5.2	160
Throw-in	43.0	35.3	56.0	31.0	42.4	1315
Total						2719
<b>Others</b>						
Dropped ball	0.1	0.5	0.5	1.0	0.2	6
Red card	0.3	0.5	0.5	0.0	0.4	10
Yellow card	3.5	4.5	8.5	3.0	3.9	121
Total					136.5	4233

Figure 7 – Nombre et type de décisions à l'EURO 2000 (Helsen & Bultynck, 2004)

<sup>20</sup> Voir chapitre 1

Malgré la complexité du sujet, on retrouve de nombreuses études qui se sont penchées sur ce processus cognitif. Plusieurs d'entre elles se sont concentrées sur les facteurs externes qui influencent la décision des officiels de match. Par exemple, des chercheurs anglais ont démontré l'impact considérable des bruits de la foule sur les décisions de l'arbitre (Nevill, Balmer, & Williams, 2002). D'autres recherches ont mis en avant la tendance de l'arbitre à distribuer plus de cartons jaunes à l'équipe visiteuse qu'à celle jouant à domicile (Downward & Jones, 2007). Toujours dans le même domaine, il a pu être démontré le rôle que jouent aussi bien la réputation des équipes (Jones, Paull, & Erskine, 2002), le moment du match (Unkelbach & Memmert, 2008) ou les décisions précédentes (Plessner & Betsch, 2001). Des recherches ont même analysé l'influence de la taille des joueurs (Van Quaquebeke & Giessner, 2010). Cependant, malgré toutes les éventuelles perturbations externes, les décisions prises par les arbitres restent pour la plupart rationnelles et conscientes.

La prise de décision peut, comme toute compétence, être entraînée et améliorée. Des études comme celles de Peter Catteeuw ont démontré la corrélation entre la qualité des décisions et le nombre d'années d'expérience des arbitres<sup>21</sup> (Catteeuw, Helsen, Gilis, & Wagemans, 2009). A très haut niveau (national et international), la condition physique ne jouerait plus un rôle crucial selon Catteeuw. Les compétences décisionnelles (« Decision Making skills ») seraient plus importantes. Les travaux du chercheur belge ont également mis en évidence les effets de la spécialisation des arbitres comme assistant ou arbitre central (« Role specificity »). Plus les arbitres sont expérimentés dans leur rôle spécifique, plus leurs décisions deviennent précises. Cela suppose que leur formation devrait être la plus spécifique possible pour leur permettre d'emmagasiner un maximum d'heures de pratique délibérée à leur poste de prédilection.

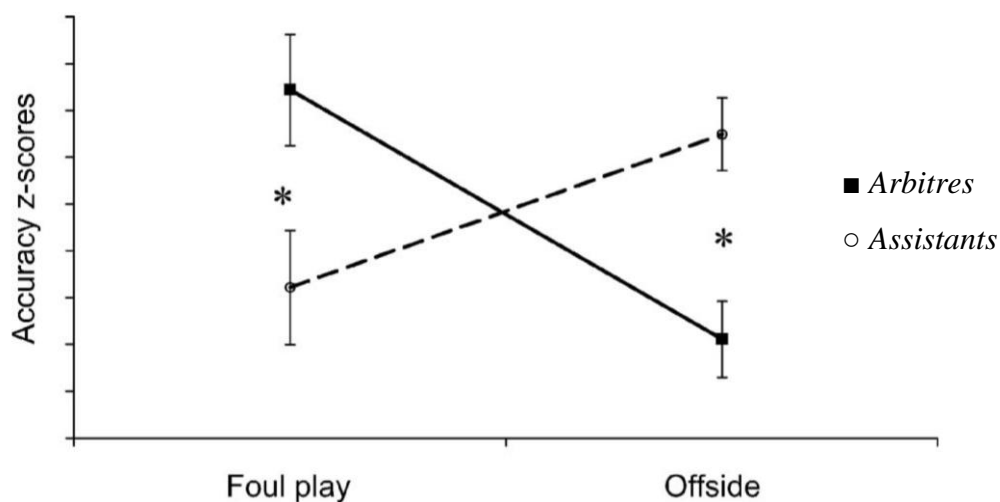


Figure 8 – Précision des décisions de fautes et de hors-jeu (Catteeuw, 2009)

<sup>21</sup> Plus précisément entre heures de pratique délibérée et nombre de matchs

Certaines études de l'analyse du processus de prise de décision vont encore plus loin en analysant le phénomène cognitif qui l'accompagne. Henning Plessner et ses collègues ont par exemple réussi à démontrer que celui-ci pouvait être décrit comme « *principalement automatique (ou intuitif) plutôt que délibéré* » et « *basé sur des signaux multiples (multiple cues) plutôt que sur un seul* » (2009, p. 153). A partir de ce constat, Plessner affirme qu'il faut prendre en compte deux paramètres pour créer un programme améliorant la qualité des décisions des arbitres : des signaux multiples (« multiple cues ») ainsi qu'un processus d'apprentissage automatique (« automatic learning process »). Idéalement, un tel programme devrait aussi recréer un environnement proche de la réalité et donner un feedback rapide à l'arbitre sur sa décision. Pour mettre en place ce genre de programme, les chercheurs proposent quelques pistes.

C'est justement dans cette perspective qu'entre 2007 et 2009 le programme SET <sup>22</sup> a vu le jour (Brand, Schweizer, & Plessner, 2009). SET fut le premier programme interactif servant à entrainer la prise de décision des arbitres. Des programmes à base de clips vidéo existent depuis de nombreuses années<sup>23</sup> mais SET fut le premier à apporter l'interactivité et le feedback rapide décrits par Plessner. Depuis SET, d'autres programmes similaires ont vu le jour et cherchent parfois à encore aller plus loin. En Israël et en Turquie par exemple, des prototypes de simulateur 3D ont été créés dans des perspectives similaires (Samuel, Galily, Guy, Sharoni, & Tenenbaum, 2019 ; Gulec, Yilmaz, Isler, O'Connor, & Clarke, 2019).

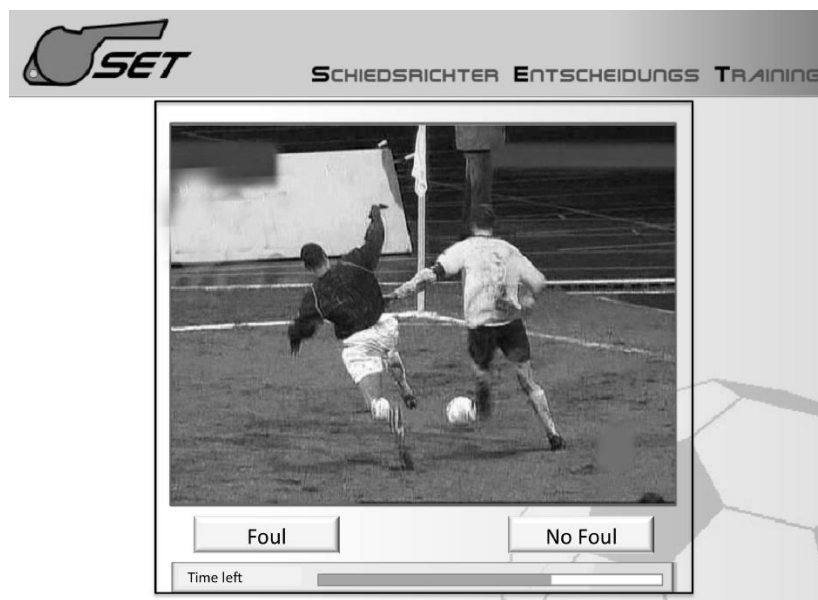


Figure 9 – Illustration de l'interface du programme SET (Brand, 2009)

<sup>22</sup> Acronyme allemand de « Schiedsrichter-Entscheidungs-Training » ou « Programme d'entraînement de décisions pour arbitres » en français

<sup>23</sup> Par exemple le « Refereeing Assistance Programme » ou « RAP » de l'UEFA

En ce qui concerne la prise de décision des arbitres assistants, des études équivalentes ont été menées par des chercheurs de l'Université de Leuven en Belgique (Gilis, Helsen, Catteeuw, Van Roie, & Wagemans, 2009). Celles-ci ont mis en avant l'importance des tests portant sur la perception lors de situations de hors-jeu (en vidéo et sur le terrain). En effet, ces tests peuvent révéler des différences de niveau significatives entre les arbitres assistants d'élite et ceux de niveaux inférieurs. *"(...), we present results that computer animations and video footage of real matches can be complementary training tools, because they clearly discriminate between assistant referees of different standards. We also assume that a transfer to the field will be apparent (...)"* (Gilis, Helsen, Catteeuw, Van Roie, & Wagemans, 2009, p. 562).

Toujours selon ces recherches, les tests effectués sur le terrain sont plus adaptés à l'entraînement des arbitres que ceux effectués en vidéo. La raison est simple : ceux effectués sur le terrain sont plus représentatifs des situations vécues lors d'un match. Lors du test vidéo, l'arbitre assistant se contente de juger la situation sur l'écran, alors que sur le terrain il doit se déplacer selon la ligne du hors-jeu. Sa perception à ce moment-là est donc similaire à celle qu'il aurait lors d'un match. Cependant, les tests vidéo sont davantage recommandés pour des processus de sélection, la différence de niveau entre les arbitres assistants d'élite et les autres étant beaucoup plus claire. De plus, les tests de hors-jeu en vidéo sont plus faciles à standardiser et à contrôler lorsqu'ils sont utilisés à des fins d'examen et de sélection.

## 2.2.2. Professionnalisation

### **La professionnalisation comme gage de qualité ?**

Quels sont les enjeux de la professionnalisation des arbitres ? Pour répondre à cette question, il faut dans un premier temps s'attarder sur les raisons de sa mise en place. L'hypothèse classique est que la professionnalisation des arbitres permet d'assurer un meilleur niveau global du métier. C'est d'ailleurs la raison principale qui pousse les acteurs du monde du football (ASF/SFL, 2017) et les arbitres eux-mêmes (Zelyurt, Sasmaz Atacocugu, & Yıldız, 2015) à plaider pour une plus grande professionnalisation de l'arbitrage. Mais cette supposition est-elle vraiment correcte ?

Dans un rapport rédigé en commun en 2009 (Refereeing: A Professional Way Forward), la LMA (League Managers Association) et la PFA (Professional Footballers Association) ont tenté de répondre à cette question en utilisant deux approches. La première consiste à analyser l'évolution des performances des joueurs de football professionnels au fil du temps<sup>24</sup>. Il est par exemple mentionné que le nombre de sprints par match en Premier League a doublé en quelques années et que les distances parcourues par les joueurs ont augmenté de 50%<sup>25</sup> en quelques décennies. Puisque la performance des joueurs exerce une influence sur celle des arbitres, ces chiffres démontrent l'augmentation drastique des exigences physiques et techniques des arbitres. Une meilleure préparation est donc nécessaire. Ces conclusions rejoignent celles de Castagna, d'Ottavio et Weston<sup>26</sup>. Elles sous-entendent qu'une plus grande professionnalisation mènerait logiquement à plus de temps et de moyens pour améliorer cette préparation.

### **L'outil des Deliberate Practice Hours**

Cependant, ce raisonnement ne permet pas encore de trancher définitivement la question. En effet, il est encore possible d'argumenter qu'une formation plus efficace en termes de contenu suffit pour s'adapter à ces nouvelles contraintes, sans forcément y consacrer plus de temps. C'est pour cette raison que la seconde approche, également mentionnée dans le rapport de la LMA et PFA, est plus précise. Elle se base sur les recherches d'Ericsson et ses collègues sur les Deliberate Practice Hours<sup>27</sup>. Même si le nombre d'heures de pratique délibérée n'est pas le seul facteur de la performance en sport, il reste un indicateur largement reconnu et significatif. Dans le cas du football, c'est un excellent outil de comparaison entre les athlètes (Helsen,

---

<sup>24</sup> Distance parcourue, vitesse, nombre de sprints, dribbles, contre-attaques, changements de direction, etc.

<sup>25</sup> Distance totale et à haute intensité

<sup>26</sup> Voir section précédente

<sup>27</sup> Voir section précédente



Starkes, & Hodges, 1998) et permet notamment de comparer le nombre d'heures de pratique des joueurs avec celui des arbitres. Selon les estimations de groupe de travail de la LMA & et de la PFA, un footballeur professionnel atteint en moyenne 10'000 heures de pratique délibéré entre l'âge de 21 et 23 ans. Les études de Helsen arrivent à des conclusions similaires mais légèrement inférieures et plus précises : 9'332 heures de pratique délibérée à l'âge de 23 ans<sup>28</sup>.

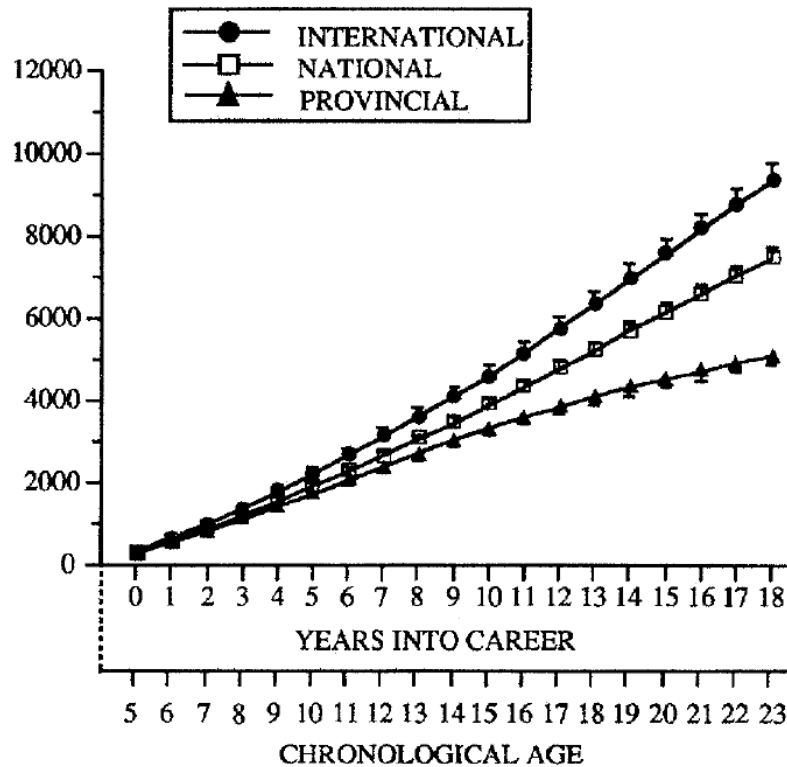


Figure 10 – Nombre de DPH selon l'âge et la durée de carrière des joueurs (Helsen, 1998)

Il est possible d'effectuer le même calcul en ce qui concerne les arbitres. C'est notamment ce qui a été fait par Peter Catteeuw et son équipe dans la même publication vue précédemment<sup>29</sup>. Cependant, afin que la comparaison soit valide et pertinente, il est nécessaire d'élargir quelque peu la définition de pratique délibérée. Les études de MacMahon soulignent la nécessité de « *prendre en compte les heures passées en match (amicaux et de championnat) en tant qu'activité d'acquisition de compétences significative pour les arbitres* » (2007, p. 67). En suivant cette méthode, Catteeuw et ses collègues ont mené une étude sur les arbitres d'élite belges, et ont obtenu les résultats suivants :

<sup>28</sup> Soit après 18 ans de carrière, voir figure 10

<sup>29</sup> Voir les études de Catteeuw au point précédent

	Years of officiating	Years as assistant referee	Accumulated hours of practice	Hours of practice per week	Matches officiated	International matches officiated
FIFA referees ( $n=7$ )	$22.1 \pm 3.4$	–	$5325 \pm 1926$	$8 \pm 2$	$575 \pm 101$	$40 \pm 22$
Belgian referees ( $n=20$ )	$17.9 \pm 3.8$	–	$5277 \pm 2155$	$8 \pm 3$	$513 \pm 140$	–
FIFA assistant referees ( $n=9$ )	$21.9 \pm 5.5$	$6.3 \pm 3.6$	$4987 \pm 1439$	$8 \pm 4$	$652 \pm 101$	$29 \pm 18$
Belgian assistant referees ( $n=18$ )	$18.3 \pm 3.2$	$2.8 \pm 1.6$	$5417 \pm 1695$	$8 \pm 2$	$552 \pm 155$	–

Figure 11 – Nombres de DPH durant la carrière d'arbitres d'élite belges (Catteeuw, 2009)

En analysant les résultats obtenus par les chercheurs, on peut en tirer plusieurs enseignements intéressants. Tout d'abord, les arbitres ont en moyenne commencé l'arbitrage à l'âge de 18 ans et ont arbitré durant 19 ans. Sur cette période, ils ont accumulé 5'287 heures de pratique délibérée au total. On peut y ajouter le total de matchs arbitrés au cours ces 19 ans de carrière, soit 552 matchs en moyenne. Cela équivaut à environ 828 heures<sup>30</sup> de pratique supplémentaires. Ces chiffres nous permettent également de faire une première constatation : les arbitres accumulent largement assez d'années de pratiques pour maîtriser leur domaine d'expertise. En effet, le seuil des 10 ans dont parle Ericsson dans son étude de 1993 est largement franchi.

### La comparaison avec les joueurs

Tous ces chiffres, comme ceux obtenus par la LMA et la PFA, sont bien entendu des moyennes et des estimations grossières. Ils ne sont pas à prendre comme des résultats absolus et immuables. Cependant, ils permettent d'obtenir des données quantifiables sur la pratique des arbitres. Il s'agit ensuite de les contextualiser et surtout de les comparer. Il est notamment possible d'effectuer une comparaison pertinente entre les joueurs et les arbitres. Pour ce faire, il faut légèrement adapter le nombre d'années de pratique des arbitres, en l'équilibrant avec des joueurs. En le faisant passer de 19 à 18 années, comme l'a fait Hansen dans son étude, on arrive aux chiffres suivants: 5'009 heures de pratique délibérée en 18 ans<sup>31</sup> et 784 heures de pratique en match. En comparant ces chiffres à ceux des joueurs, on obtient les résultats exposés dans le tableau 1.

<sup>30</sup> En prenant comme estimation 90 min./match

<sup>31</sup> En prenant la moyenne de 278 heures par année obtenue précédemment

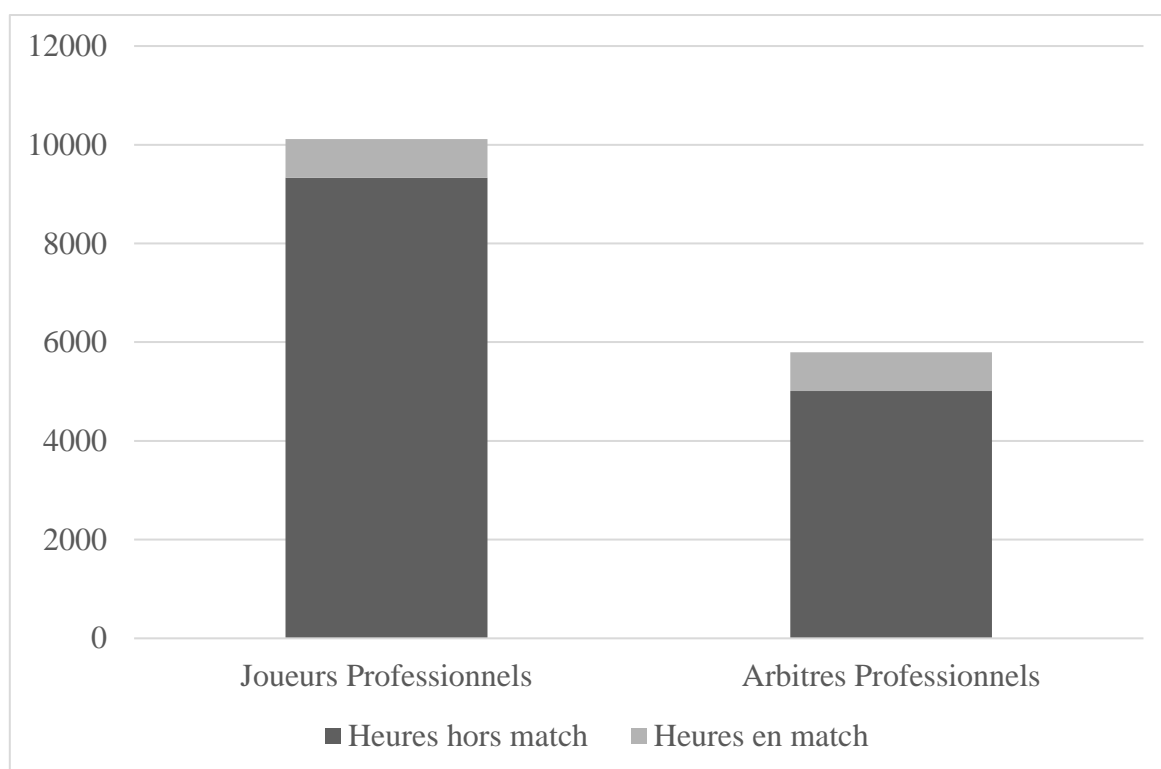


Tableau 1 – Heures totales de pratique délibérée en 18 ans de carrière

On peut tirer plusieurs conclusions de cette comparaison. Tout d’abord, à l’époque de l’étude de Hansen, les arbitres en question n’étaient pas professionnels. Ils ne totalisent donc que très peu d’heures de pratique délibérée, très loin du chiffre « référence » de 10’000 heures d’Ericson. Ensuite, on peut constater que le fait de prendre en compte les heures passées en match ne change que très peu le résultat final. Dans tous les cas, les heures de pratique des joueurs restent nettement supérieures à celles des arbitres.

La question évidente est désormais de savoir si la professionnalisation des arbitres pourrait permettre de combler cet écart. Les arbitres étant en moyenne plus âgés que les joueurs, ils se retrouvent plus rapidement face au dilemme du temps disponible à consacrer à l’arbitrage. Autrement dit, le temps alloué aux arbitres par la professionnalisation de leur activité a un impact d’autant plus grand. En termes purement quantitatifs, même une professionnalisation à 50% sur 5 ans suffirait théoriquement à atteindre les 10’000 heures de DPH<sup>32</sup>. Une conclusion intuitive serait donc de dire qu’il suffit d’instaurer un système de professionnalisation reposant sur ces principes pour théoriquement améliorer le niveau des arbitres. Cependant, même si cette idée est cohérente et globalement juste, elle doit être quelque peu nuancée.

<sup>32</sup> En prenant comme estimation une libération de 20 heures par semaine

Il y a globalement deux grands types de facteurs qu'il faut prendre en considération dans ce modèle. Le premier est issu des travaux de Brooke Macnamara et de ses collègues. Dans cette méta-analyse, les chercheurs sont arrivés à la conclusion suivante : «*A major finding of the present meta-analysis was that skill level significantly moderated the relationship between deliberate practice and performance* » (Macnamara, Moreau, & Hambrick, 2016, p. 343). Autrement dit, une professionnalisation tardive pour des athlètes d'élite réduit considérablement son impact. Les variations de cet impact sont significatives et sont représentées à la figure 12 ci-dessous. Ces résultats suggèrent clairement que la professionnalisation des arbitres ne devrait pas uniquement concerner les arbitres de très haut niveau avec une grande expérience, mais également ceux moins confirmés.

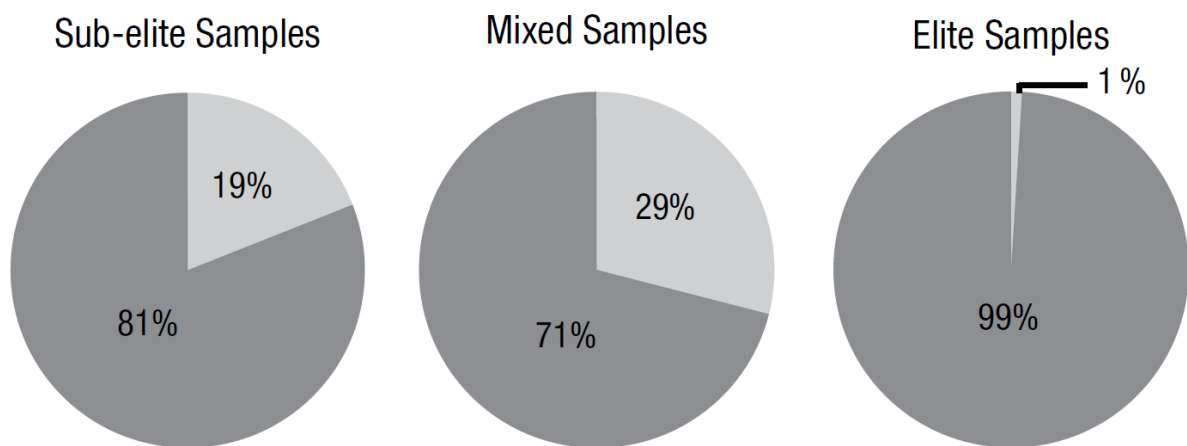


Figure 12 – Influence des DPH sur la performance sportive (gris clair) (Macnamara, 2016)

L'importance du contexte est également un élément à prendre en compte. En effet, une augmentation du temps et des ressources alloués aux arbitres doit toujours être cohérente avec les moyens à disposition et les acteurs concernés. Il est notamment possible qu'une professionnalisation ne soit pas toujours souhaitée par les arbitres ou qu'elle ne soit simplement pas applicable. Cela peut par exemple se produire lorsque les ressources nécessaires à sa mise en place sont trop élevées pour une association. Il est aussi parfois possible que cette professionnalisation entre en conflit avec les autres activités professionnelles des arbitres et deviennent donc contre-productive (Blick, 2021). De plus, les effets sportifs qui en découlent ne sont pas forcément immédiats et systématiques. Tous ces éléments peuvent donc représenter un frein, selon les situations, au développement d'une professionnalisation des arbitres.

### 3. MÉTHODOLOGIE

#### 3.1. Terrain d'études

##### **Echantillon**

Le paysage européen de l'arbitrage est composé de 55 associations membres (fédérations nationales). Théoriquement, chaque association possède son propre système et concept de formation d'arbitres. Cependant, il existe de grosses disparités en termes de moyens financiers, de nombre d'arbitres et de niveaux d'arbitrage selon les pays. Dans ce contexte, il ne semble pas cohérent de comparer des associations nationales regroupant un très grand nombre de footballeurs et d'arbitres avec de bien plus petites associations. Ce constat est particulièrement valable pour la problématique de la professionnalisation des arbitres. Les associations nationales de petites et de moyennes tailles ne possèdent pas toutes des concepts de professionnalisation. Pour beaucoup d'entre elles, cette question n'est encore qu'une simple utopie. De ce fait, nombreuses d'entre elles n'offrent pas de données suffisantes et fiables pour pouvoir garantir des résultats convaincants. En résumé, concevoir une analyse regroupant l'ensemble des associations nationales européennes n'est pas une manière optimale d'aborder la question.

D'autres éléments viennent renforcer ce constat. Les plus grandes associations nationales reposent sur des politiques d'arbitrage qui sont souvent reprises par des associations proches géographiquement mais plus petites. C'est par exemple le cas des associations nationales membres du Royaume-Uni (Angleterre, Ecosse, Irlande du Nord, Pays de Galles, etc.) ou de l'Allemagne et des pays du Nord de l'Europe. En considérant tous ces éléments, le choix le plus logique est de concentrer le noyau de l'analyse sur les grandes associations nationales européennes. Les plus petites peuvent être incluses dans l'analyse statistique à titre indicatif grâce aux données de la FIFA et de l'UEFA, mais ne peuvent pas se prêter à une analyse en profondeur. Concrètement, les cinq pays qui se démarquent largement lors de l'analyse du nombre total d'arbitres amateurs et d'élite sont ceux du « Big Five » : L'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, la France et l'Italie. C'est donc sur ces cinq modèles que la recherche portera principalement. Afin de donner une perspective de comparaison avec les associations plus petites, les modèles suisses et autrichiens seront également étudiés. En conclusion, deux groupes de modèles seront analysés :

- I. Le groupe central : l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, la France & l'Italie
- II. Le groupe secondaire : Le duo Suisse-Autriche

## **Période**

Concernant la période, le but est de donner une image aussi actuelle et récente que possible. Comme expliqué dans les chapitres précédents, l'arbitrage est un domaine qui évolue extrêmement vite. L'exemple récent de l'introduction de la VAR en est un exemple parfait. Les technologies, méthodes d'entraînement et attentes relatives aux arbitres changent en permanence. Donner une représentation réaliste de l'arbitrage requiert de prendre en compte tous ces changements. Dans les faits, plus les chiffres et données sont récents, plus ils seront utiles à la compréhension des tendances générales de notre époque. Pour les analyses statistiques, ce sont les dernières données disponibles qui seront utilisées. L'objectif est d'être le plus fidèle possible à l'état actuel des performances des arbitres et aux choix politico-sportifs des fédérations nationales. Si pour certaines statistiques, comme le nombre d'arbitres par association, les chiffres de 2021 ne sont pas tous disponibles, alors ce sont ceux de 2020 qui seront utilisés.

La période 2020 à 2021 éveille cependant une interrogation quant à l'impact de la pandémie du COVID-19 sur les données et donc sur les résultats obtenus. Il est raisonnable de se demander si des chiffres ne risquent pas d'être biaisés, des données d'être réduites ou certaines informations de manquer. Concernant l'évaluation des différentes politiques sportives, hormis quelques adaptations temporaires des services d'arbitrage, les fonctionnements généraux sont restés les mêmes. Lors des interviews menés avec les associations, celles-ci ont systématiquement annoncé les pratiques modifiées en lien avec la situation sanitaire, tout en expliquant celles en vigueur traditionnellement. Pour ces cas particuliers, les résultats prendront évidemment en compte les méthodes traditionnelles et usuelles.

Concernant les statistiques en lien avec l'évaluation du succès sportif, certaines compétitions ont certes pu être amputées de quelques matchs, mais les chiffres recensés restent globalement peu affectés par la pandémie. En effet, la plupart des matchs ont pu être disputés et toutes les compétitions analysées ont pu aller à leur terme. Le seul chiffre qui a réellement été impacté par le virus du COVID-19 est celui du nombre d'arbitres par associations nationales. Celui-ci a baissé dans l'ensemble pour la majorité des pays. Cependant, cela n'exerce qu'une influence mineure sur les statistiques impliquées dans ce travail. De plus, afin de garantir un résultat sans influence décisive causée par la pandémie, les chiffres des années précédentes<sup>33</sup> seront également pris en considération dans plusieurs analyses.

---

<sup>33</sup> De 2015 à 2020

## 3.2. Piliers et Facteurs-clés de succès (Input)

### Piliers

Au terme de la revue de littérature, certains critères se démarquent assez clairement et sont réunissables en différentes catégories. Selon ces dernières, la liste originale des piliers SPLISS peut être adaptée. Elle est détaillée dans la colonne de gauche du tableau ci-dessous (Tableau 2). La colonne de droite, quant à elle, énumère les piliers équivalents issus du modèle SPLISS original. On peut notamment constater que les piliers 1 à 5 sont quasiment conservés à l'identique, car ils sont tout à fait applicables au domaine de l'arbitrage. Ces cinq premiers piliers sont d'ailleurs représentés sous forme de pyramide dans le modèle SPLISS<sup>34</sup>, car ils représentent une certaine progression partant des sportifs débutants jusqu'à ceux d'élite. Cependant, les piliers 6 à 9 sont plus difficiles à transposer aux arbitres et nécessitent donc une adaptation. Par exemple, les arbitres ne disputent pas de compétitions à proprement parlé. En outre, leur entraînement est beaucoup moins dépendant des infrastructures et des entraîneurs que celui des joueurs. Par conséquent, ces aspects-là ne suffisent pas à constituer un pilier.

	Pilier SPLISS arbitrage	Pilier SPLISS original
1	Financement	Financial support
2	Organisation et structure	Organisation and structure of sport policies
3	Recrutement et participation	Foundation and participation
4	Promotion de la relève	Talent identification and development system
5	Professionnalisation et carrière	Athletic and post career support
6	Sélection et tests	Training facilities
7	Evaluation	Coaching provision & coach development
8	Préparation physique	(Inter)national competition
9	Decision Making	Scientific research

Tableau 2 – Piliers SPLISS originaux et piliers SPLISS choisis pour l'arbitrage

### Facteurs-clés de succès

Concernant les facteurs-clés de succès (FCS), chacun d'entre eux est listé dans le tableau ci-dessous selon le pilier auquel il appartient (Tableau 3). Ils sont, pour la plupart d'entre eux, issus de la revue de littérature. Cette dernière ne couvrant pas de manière exhaustive l'ensemble des neuf domaines, certains critères ont été sélectionnés selon d'autres sources de données à disposition. Par exemple, les FCS relatifs aux thèmes du financement et de l'organisation sont

<sup>34</sup> Voir figure 1

directement issus des données et des statistiques mises à disposition par les associations nationales. Le choix des FCS a été fait dans le but pouvoir sélectionner suffisamment de facteurs par pilier. Cela est essentiel pour d'obtenir des résultats représentatifs tout en garantissant l'accès aux données pour l'évaluation des critères.

	<b>Pilier SPLISS arbitrage</b>	<b>Facteurs-clés de succès</b>
<b>1</b>	<b>Financement</b>	Ressources financières de l'arbitrage
		Part des ressources allouées à l'arbitrage
		Salaires et indemnités
<b>2</b>	<b>Organisation et structure</b>	Indépendance de l'arbitrage
		Associations et syndicats des arbitres
		Pouvoir des régions
<b>3</b>	<b>Recrutement et participation</b>	Quotas d'arbitres
		Efficacité du recrutement
		Publicité de l'arbitrage
<b>4</b>	<b>Promotion de la relève</b>	Programme Fast-Track
		Niveau de spécialisation
		Heures d'entraînements (DPH)
<b>5</b>	<b>Professionalisation et carrière</b>	Niveau de professionnalisation
		Conditions de travail et carrière
		Impact de la professionnalisation
<b>6</b>	<b>Sélection et tests</b>	Limite d'âge pour arbitres d'élites
		Tests physiques additionnels
		Tests de prise de décision
<b>7</b>	<b>Evaluation</b>	Système de coaching
		Objectivité de la méthode d'évaluation
		Critères explicites de sélection
<b>8</b>	<b>Préparation physique</b>	Entraînements personnalisés
		Prévention des blessures
		Suivi médical et sportif
<b>9</b>	<b>Decision Making</b>	Mixed- et Team-Training
		Programme de Decision Making
		Préparation mentale et de personnalité

*Tableau 3 – FCS choisis pour l'évaluation des modèles et regroupés par piliers*



### 3.3. Indicateurs de succès (Output)

#### **Choix des indicateurs de succès**

Le choix des indicateurs de succès est lui aussi important. Il est basé sur les données à disposition et sur des statistiques pertinentes pour l'évaluation des politiques sportives des associations nationales. Bien entendu, il faut être prudent sur la valeur et l'interprétation données à chacun des critères. La définition d'une politique sportive performante repose évidemment sur d'autres subtilités et celles-ci sont parfois complexes à déterminer. Ce dilemme se pose également aux associations sportives. En effet, chacune d'entre elles doit prendre la décision de la répartition de ses ressources selon les objectifs qu'elle cherche à atteindre.

Dans le cas du département d'arbitrage, cela peut par exemple se traduire par un choix d'investissement plus conséquent dans la formation, le recrutement, la fidélisation ou le perfectionnement des arbitres. Le département doit alors choisir qui ou quoi privilégier. Par exemple, le fait de posséder un(e) athlète d'élite est-il davantage révélateur de succès sportif que de compter sur une grande quantité de sportifs débutants ? Autrement dit, vaut-il mieux allouer plus de ressources au secteur amateur et régional, au secteur des arbitres espoirs, ou à celui des arbitres d'élite et internationaux ?

Afin de répondre le plus objectivement possible à ces problématiques, les critères choisis concernent tant le secteur amateur que celui des arbitres d'élite. Le but est de donner une image globale du succès de chaque association, sans se concentrer uniquement sur un seul aspect ou un chiffre en particulier. Cela permet notamment d'éviter des éventuels biais d'analyse liés à des données ou des statistiques trop parcimonieuses. Par exemple, si une association possède un excellent arbitre d'élite, cela ne doit pas occulter d'autres aspects de sa politique sportive, comme son recrutement national. Les critères choisis sont donc regroupés en trois grands domaines, eux-mêmes divisés en deux types de statistiques :

- A. Catégories FIFA
  - 1. Nombre et classement totaux des arbitres « FIFA »
  - 2. Nombre et classement relatifs des arbitres « FIFA »
- B. Engagements des arbitres
  - 1. Nombre et importance des matchs internationaux
  - 2. Nombre et importance relatifs des matchs internationaux
- C. Evolution par pays
  - 1. Nombre d'arbitres total
  - 2. Nombre d'arbitres relatif

## Description des indicateurs de succès

### A. Catégories FIFA

La première catégorie de données récoltées concerne le nombre et le classement des arbitres FIFA. Ces chiffres sont directement issus de la FIFA, qui publie chaque année une liste complète des arbitres certifiés « FIFA » pour chaque fédération (FIFA, 2021). Celle-ci a pour but d'identifier les meilleurs arbitres de chaque association nationale et de leur attribuer un « badge ». Celui-ci leur permet d'arbitrer des rencontres et des tournois internationaux. Au niveau de la procédure, les associations nationales annoncent les officiels qu'elles souhaitent désigner comme arbitre « FIFA » selon le nombre de places à leur disposition. Cette nomination est évidemment le symbole d'une certaine reconnaissance au niveau national. Cette catégorie d'arbitres est donc tout à fait représentative du concept de succès sportif tel qu'il est envisagé par les auteurs du modèle SPLISS, et reflète une certaine hiérarchisation de leur niveau.

Mais cette classification ne s'arrête pas là. Il existe en Europe une autre forme de classification parmi les arbitres FIFA, celle des catégories. Ces catégories sont publiées chaque année par l'UEFA (UEFA, 2021) et regroupent les arbitres européens en quatre catégories : Le groupe Elite, le groupe 1 (« First »), le groupe 2 (« Second ») et le groupe 3 (« Third »). Cette hiérarchisation a plusieurs objectifs. Elle sert tout d'abord à déterminer le niveau d'engagement des arbitres dans les compétitions européennes. Les arbitres du groupe « Elite » auront plus de chance d'être sélectionnés pour des matchs et des compétitions importants que ceux du groupe 3. Ensuite, étant donné que le nombre d'arbitres FIFA par pays est limité<sup>35</sup>, ces groupes jouent un rôle de hiérarchisation supplémentaire. Concrètement, les arbitres des pays les mieux classés au niveau européen possèdent un accès privilégié aux premiers groupes UEFA.

Au niveau statistique, le nombre d'arbitres FIFA par catégories est donc plus représentatif et pertinent comme indicateur de succès que le nombre total. Cependant, le nombre total donne tout de même une indication sur l'importance du pays dans l'arbitrage européen, comme on peut le voir au tableau 4. Toutefois, ce nombre doit être relativisé par rapport à la taille du pays. En effet, les petites associations seront obligatoirement avantagées proportionnellement à leur taille. Cet effet statistique est particulièrement visible aux annexes 3 et 4, dans lesquelles on peut constater leur importance disproportionnée. A noter également que le nombre de points attribués à chaque pays est uniquement basé sur les listes UEFA de 2021. Il doit donc être considéré comme une image d'un instant T et non comme un constat figé.

---

<sup>35</sup> Maximum 10 arbitres FIFA masculins et 5 arbitres FIFA féminines par association

Les chiffres de cette catégorie prendront tant en compte les arbitres masculins que féminins. En effet, même si l'arbitrage féminin n'est pas encore autant développé que celui des hommes, il grandit rapidement. Les arbitres féminines sont toujours plus engagées dans des rencontres masculines internationales, à l'image de Stéphanie Frappart et Kateryna Monzul (The Guardian, 2021). De plus, il ne faut pas oublier que les femmes ont, par définition, moins de places FIFA attribuées. Il est donc raisonnable et logique de les inclure dans les résultats de cette catégorie.

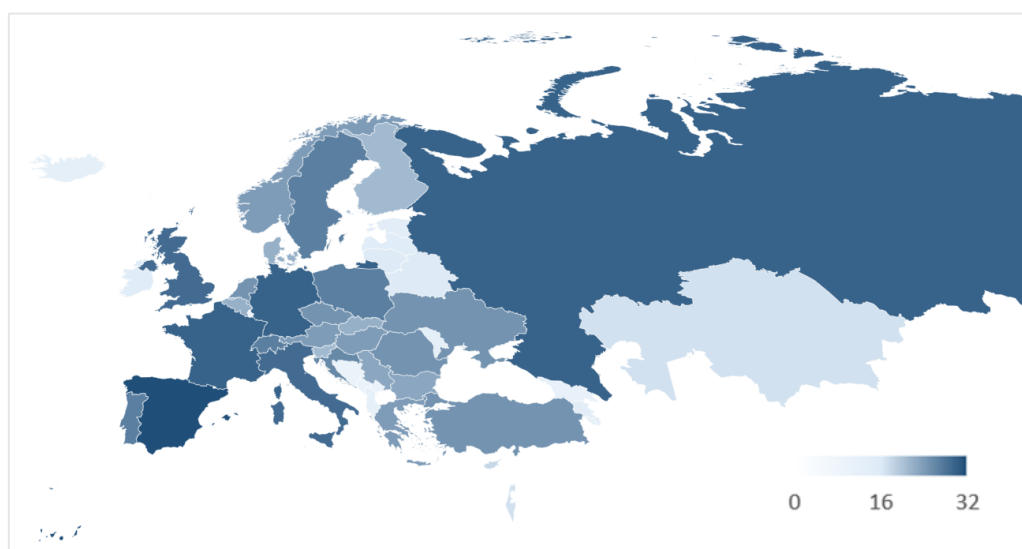


Tableau 4 – Nombre d'arbitres FIFA (Hommes et Femmes) total par pays

### B. Engagements des arbitres

Le deuxième groupe d'indicateurs de succès qui sera examiné dans les résultats concerne le nombre et l'importance des matchs arbitrés. Chaque match est classé dans un groupe appelé « tier ». Le premier tier réunit les compétitions les plus prestigieuses, c'est-à-dire l'EURO, la Champions League (UCL) ainsi que le groupe A et les finales de la Nations League (NL). Le deuxième tier contient les matchs de l'Europa League (UEL) et le groupe B de la Nations League. Le troisième englobe les qualifications de la Champions League et le groupe C de la Nations League. Finalement, le quatrième est composé des qualifications de l'Europa League et du groupe D de la Nations League. D'autres compétitions auraient pu être prises en compte mais cela aurait rendu le calcul plus complexe et n'apporterait pas de réelle plus-value.

Le choix de prendre en compte les engagements des arbitres dans les déterminants de succès est basé sur le fait que ce paramètre est souvent représentatif du niveau d'un arbitre d'élite. Les meilleures arbitres se verront en effet régulièrement attribuer des matchs du tier 1. Ces statistiques sont évidemment corrélées à celles du point A, mais permettent d'aller plus loin. Elles auront tendance à les affiner, du fait qu'elles prennent en compte des données encore plus précises et concrètes.

Il faut également mentionner l'impact non-négligeable de la performance des équipes nationales et des clubs dans les compétitions internationales. En effet, une équipe ne peut jamais voir son match être dirigé par un arbitre originaire du même pays. Même si sur l'ensemble des compétitions ce facteur s'annule en partie, il peut jouer un rôle dans certaines situations prises séparément<sup>36</sup>. Il est donc une fois de plus important de garder une perspective globale des chiffres et des compétitions.

### *C. Evolution nationale*

Les données obtenues pour chaque pays sont issues des fédérations nationales elles-mêmes. Cela signifie qu'il peut y avoir des différences de comptabilisation d'un pays à l'autre. Il est possible, par exemple, qu'un pays ne compte que les arbitres actifs et ayant officiés récemment. Une autre différence du même type concerne l'âge des arbitres. L'âge à partir duquel certains officiels sont inclus dans les statistiques peut différer. Concernant la spécialisation de l'arbitre (Football sur gazon, Futsal ou Beach soccer), il n'existe généralement pas de différences : chaque arbitre de ces trois domaines est inclus dans les mêmes chiffres. Pour mieux prendre en compte ces différences de recensement, les données des dernières années seront également prises en compte. Cela permet de mieux identifier les changements de mode de comptage, comme cela a pu être le cas en Allemagne en 2016<sup>37</sup>.

Certains pays sont plus transparents et précis au niveau de la mise à disposition des données. Par exemple, la plupart des associations nationales documentent assez rigoureusement leur nombre d'arbitres. Une exception à cette règle est l'Angleterre, qui est très opaque et lacunaire à ce sujet. Les statistiques pour ce pays ont donc dû être récoltées à travers plusieurs sources différentes (associations régionales, correspondances internes, médias, etc.). Finalement, dans la construction des tableaux de comparaison entre les pays, il a notamment été choisi d'utiliser et de calculer le nombre d'arbitres par clubs. Ce choix d'unité de mesure s'est fait en quelque sorte par défaut. En effet, certains pays recensent leur nombre d'équipes, de joueurs ou de clubs depuis plusieurs années. Cependant, tous ne le font pas pour les trois catégories ou sur une période suffisamment longue. Par exemple, la France ne le fait pas pour les équipes ou l'Angleterre pour les joueurs. Il a donc été décidé de conserver le seul véritable dénominateur commun des cinq modèles : le nombre de clubs.

---

<sup>36</sup> En particulier pour les derniers matchs à élimination directe

<sup>37</sup> Passage d'un comptage des arbitres totaux à un comptage des arbitres actifs

### 3.4. Evaluation des modèles (Scoring)

#### **Interviews**

Pour l'évaluation des FCS, le noyau de cette récolte de données s'est formé au travers d'interviews avec des représentants et des spécialistes de l'arbitrage, issus de chacune des associations nationales étudiées. Ces interviews représentaient le meilleur compromis car les politiques sportives des fédérations étaient parfois en pleine évolution et toutes les données ne pouvaient pas toujours être accessibles au grand public. Les personnes interviewées avaient non seulement un point de vue éclairé sur les politiques sportives en place, mais étaient également au courant des dernières modifications et tendances.

Les entretiens se sont déroulés de façon semi-directive. Concrètement, un catalogue de questions a été établi sur la base des FCS et des piliers. L'ordre et la formulation des questions ont été adaptés afin de les rendre plus compréhensibles et clairs pour l'interlocuteur. Ce catalogue de questions est presque toujours resté le même pour toutes les interviews, excepté dans certains rares cas. Il a en effet certaines fois fallu opérer quelques modifications pour s'adapter à l'association nationale ou aux données déjà récoltées. Il est également parfois arrivé, selon le déroulement de l'interview ou des réponses déjà fournies, de modifier une question ou de choisir un ordre différent. Cette liberté a été prise par exemple pour rebondir sur un propos ou tout simplement pour creuser davantage une thématique. Dans tous les cas, les questions posées ont dû être suffisamment précises pour engendrer une réponse évaluable selon le modèle SPLISS.

Toutes les interviews se sont déroulées par appel vidéo et ont duré entre 45 et 90 minutes. Elles ont été enregistrées par souci de conservation et de transparence des données. Quant au catalogue de questions qui a servi de base commune pour toutes les interviews, il est détaillé aux tableaux 5 et 6. Finalement, il faut également préciser que la Suisse est le seul pays, parmi les 7 inclus dans l'analyse, qui n'as pas été interviewé. La raison est simple : Ce travail se déroulant en Suisse et avec l'aide de l'Association Suisse de Football, la plupart des réponses aux questions étaient déjà connues. Il n'était donc pas nécessaire de conduire des interviews avec des représentants de cette association nationale. Le mode d'accès aux vidéos des interviews d'origine, contenant les réponses exactes données par chaque spécialiste, est spécifié à l'annexe 5. Afin de faciliter l'accès aux informations essentielles, une retranscription des réponses-clés de chaque interview est disponible à l'annexe 6. Les réponses y sont différenciées par couleur selon la personne répondante et regroupées par thème.

<b>PARTIE 1 : FORMATION</b>
<b>Thème 1 : Préparation physique</b>
<i>Q1</i> : Les arbitres d'élite (deux plus hautes ligues) disposent-ils de plans d'entraînement personnalisés et périodisés ?
<i>Q2</i> : Existe-il une limite d'âge dans votre pays pour les arbitres d'élite (et éventuellement pour les arbitres amateurs) ?
<i>Q3</i> : Les arbitres disposent-ils d'un suivi médical régulier et professionnel ? Un effort est-il fourni quant à la prévention des blessures pour les arbitres ?
<i>Q4</i> : Utilisez-vous des tests additionnels aux tests FIFA pour sélectionner et pour promouvoir des arbitres ?
<b>Thème 2 : Decision Making</b>
<i>Q5</i> : Existe-t-il dans votre pays des entraînements collectifs (d'équipe) pour les arbitres ? Et si oui dans quelle(s) division(s) et à quelle fréquence ?
<i>Q6</i> : Existe-t-il dans votre pays des entraînements mixtes, c'est-à-dire mêlant une sollicitation physique et cognitive simultanément ?
<i>Q7</i> : Existe-t-il dans votre pays des programmes d'entraînement virtuels requérant une prise de décision immédiate de l'arbitre ?
<i>Q8</i> : Existe-t-il dans votre pays des programmes ou méthodes d'entraînement concernant le stress, la personnalité et la préparation mentale ?
<b>Thème 3 : Recrutement et fidélisation</b>
<i>Q9</i> : Par quel entité les arbitres sont-ils recrutés dans votre pays ? Par le biais de l'association nationale, régionale ou par les clubs ?
<i>Q10</i> : Existe-t-il dans votre pays un nombre minimum d'arbitres requis par club, par association régionale ou par équipe ?
<i>Q11</i> : Comment faites-vous pour recruter de nouveaux arbitres dans votre pays et quel moyen de communication utilisez-vous pour mettre en place votre publicité ?
<i>Q12</i> : Comment évaluez-vous le nombre total d'arbitres au sein de votre fédération et le travail de recrutement de cette dernière ?

*Tableau 5 – Catalogue de questions pour les interviews (Partie 1)*

<b>PARTIE 2 : PROFESSIONNALISATION</b>
<b>Thème 4 : Temps et conditions de travail</b>
<i>Q13</i> : Quel est le pourcentage de travail des arbitres d'élite dans votre pays et combien d'heures d'entraînement par semaine ont-ils à effectuer ?
<i>Q14</i> : Quelle est la durée des contrats professionnels et existe-t-il des programmes pour assurer l'après-carrière des arbitres d'élite dans votre pays ?
<i>Q15</i> : Quel est le salaire fixe des arbitres d'élite dans votre pays et sur quelle base ce salaire est-il calculé ?
<i>Q16</i> : Quels effets issus de la professionnalisation observez-vous sur les arbitres d'élites ou sur les arbitres amateurs (motivation, engagement, performances, etc.) dans votre pays ?
<b>Thème 5 : Organisation et structure</b>
<i>Q17</i> : Y a-t-il un organe indépendant pour les arbitres ? Si oui, quelle indépendance cet organe a-t-il avec l'association nationale ?
<i>Q18</i> : Quel pouvoir et indépendance ont les régions dans les prises de décisions concernant la gestion de l'arbitrage ?
<i>Q19</i> : Existe-t-il dans votre pays un syndicat des arbitres ou un regroupement d'arbitres professionnels ? Si oui, quel pouvoir ont ceux-ci ?
<i>Q20</i> : A quel niveau (division) la spécialisation s'opère-t-elle entre arbitre central et arbitre assistant dans votre pays ?
<b>Thème 6 : Sélection et notation</b>
<i>Q21</i> : Par qui et comment les arbitres sont-ils notés au niveau amateur et professionnel lors des matchs ?
<i>Q22</i> : Sur quels critères les arbitres sont-ils notés au niveau amateur et professionnel lors des matchs ? Ces critères sont-ils objectifs ou subjectifs ?
<i>Q23</i> : Existe-t-il une classification explicite des critères requis et demandés ?
<i>Q24</i> : Existe-il dans votre pays un système de promotion rapide pour les jeunes arbitres talentueux (« Fast Track » en anglais) ?

*Tableau 6 – Catalogue de questions pour les interviews (Partie 2)*

Concernant l'identité des personnes interviewées, il s'agit très souvent d'arbitres ou d'anciens arbitres d'élite, avec une très grande expérience dans le domaine. Aucune d'entre eux n'ayant demandé l'anonymat, voici ci-dessous la liste exhaustive des personnes interrogées :

I. Peter Sippel / Allemagne :

- Responsable Qualifications et Formation à la DFB<sup>38</sup>
- Ex-arbitre FIFA (2003 – 2011) et Bundesliga (2000-2016)

II. Stephen Lodge / Angleterre :

- Referee Assessor à la FA, UEFA Referee Observer et FIFA Referee Assessor
- Ex-arbitre FIFA (1993 – 1997) et Premier League (1992 – 2001)

III. Andreas Fellingner / Autriche :

- Elite Referee Manager à l'ÖFB<sup>39</sup>
- Ex-arbitre assistant FIFA (2001-2012) et Bundesliga autrichienne (1997-2013)

IV. Javier Sánchez / Espagne :

- Responsable de la préparation physique à la CTA<sup>40</sup> et à la RFEF<sup>41</sup>
- High Performance manager à la FIFA et UEFA Fitness Instructor

V. Clément Turpin / France :

- Arbitre Groupe Elite UEFA (depuis 2010) et Ligue 1 (depuis 2008) pour la FFF<sup>42</sup>
- Désignations : Coupe du Monde, EURO, Champions League, Ligue des Nations

VI. Daniele Curcio / Italie :

- Président et PDG de Referee Abroad<sup>43</sup>, ex-arbitre italien
- Referee Director de la Gothia Cup China et des Paris World Games



Figure 13 – Stephen Lodge, Peter Sippel et Clément Turpin

<sup>38</sup> Deutscher Fußball-Bund

<sup>39</sup> Österreichischer Fußballbund

<sup>40</sup> Comité Técnico de Árbitros

<sup>41</sup> Real Federación Española de Fútbol

<sup>42</sup> Fédération Française de Football

<sup>43</sup> Plus grand réseau d'arbitres européen



En plus des interviews, certaines statistiques et informations issues des associations ont été utilisées à titre complémentaire. Par exemple, il a pu arriver que les personnes interrogées ne soient pas totalement informées au sujet de toutes les questions abordées. Dans ces cas-là, il a été nécessaire de s'appuyer sur d'autres sources d'information fiables. Dans la même perspective, certains témoignages d'arbitres et de spécialistes ont été pris en considération. Pour la France par exemple, Monsieur Werner Boucheny a pu compléter, par échange de mails, les réponses pour la France. Ces témoignages ont avant tout servi de compléments d'information et de confirmations aux réponses déjà récoltées. Finalement, la littérature existante, concernant la gestion de l'arbitrage au sein des associations nationales, a également été d'une grande aide pour la compréhension de certains modèles et politiques sportives.

### **Notation des scores**

Selon les données récoltées, une note de 1 à 5 est attribuée à chaque FCS, comme proposé par De Bosscher dans sa publication de 2007. Avec cette méthode, il est important de pouvoir évaluer chacun de ces FCS de manière objective. Il ne se s'agit pas d'attribuer des notes arbitraires, sans fondements, mais bien de se référer à une échelle et à des critères clairs. Il est bien entendu impossible d'évaluer parfaitement chaque FCS sans marge d'erreur, mais chaque note (1 à 5) donnée dans le tableau des résultats sera mûrement réfléchi. Concrètement, chaque note est relative aux autres réponses. Une note haute ou basse n'a donc aucune valeur absolue. Les notes des FCS et des piliers seront justifiées à travers une explication contextuelle. L'objectif final de cette notation des réponses est de donner une image globale de chaque domaine, aussi proche que possible de la réalité.

Par la suite, les scores des FCS seront regroupés et additionnés par piliers pour donner un score global. Le score minimum étant naturellement 5 et le maximum 15. Une classification par couleur, selon le score, sera également utilisée pour représenter le score global de chaque pilier. La technique de pondération des FCS proposée dans la méthodologie du « Scoring System » des auteurs du modèle SPLISS ne sera pas utilisée. Une telle complexification du modèle n'apporterait que très peu de plus-value et serait surtout très difficile à mettre en place objectivement.

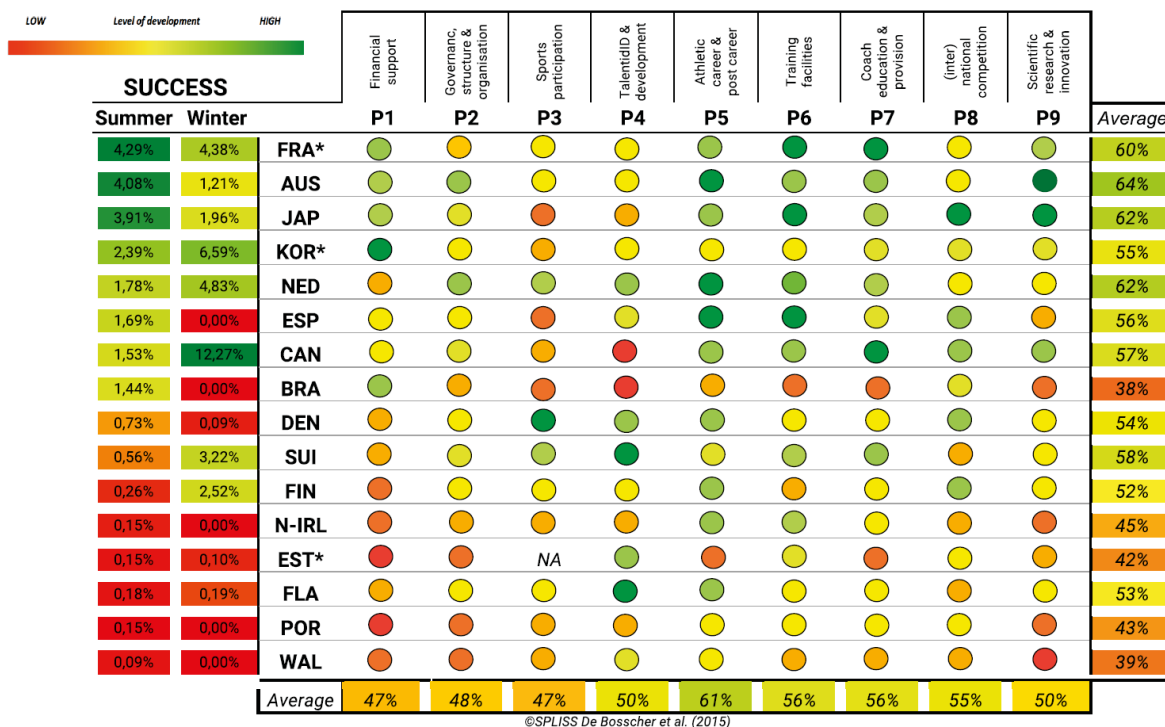


Figure 14 – Traffic Lights score calculation du modèle SPLISS (De Bosscher, 2015)

De Bosscher et ses collègues proposent encore une autre méthode pour affiner davantage les résultats. Le principe est de combiner les points des FCS basés sur les faits (Score on « Facts ») avec d'autres points basés sur l'opinion de certains athlètes (Score on « Assessment »). Cette deuxième méthode n'a pas non plus beaucoup de sens dans notre méthode de comptage de points. Beaucoup des informations récoltées proviennent d'interviews de professionnels du domaine de l'arbitrage et donc d'une méthode de récolte de données de type qualitative. Une deuxième série d'interviews, basée par exemple sur des opinions d'arbitres, n'apporterait certainement pas un regard très nouveau et différent. Les données récoltées peuvent évidemment être encore davantage étoffées, mais les 27 FCS et les 9 piliers choisis semblent être largement suffisants pour couvrir tous les domaines-clés.

## 4. RÉSULTATS

### 4.1. Evaluation des politiques sportives (Input)

Un résumé de toutes les notes des piliers et des FCS est disponible tableau 7 ci-dessous. Le détail et les explications pour chaque note se trouvent à la section suivante.

	ALL	ANG	ESP	FRA	ITA	CH	AUT
<b>Financement</b>	<b>7</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>3</b>
Ressources financières de l'arbitrage	3	5	4	2	3	1	1
Part des ressources allouées à l'arbitrage	1	4	5	2	4	2	1
Salaires et indemnités	3	5	5	4	4	2	1
<b>Organisation et structure</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
Indépendance de l'arbitrage	1	4	3	4	5	1	1
Associations et syndicats des arbitres	1	2	3	4	5	2	2
Pouvoir des régions	4	3	2	5	5	4	4
<b>Recrutement et participation</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>4</b>
Quotas d'arbitres	5	1	2	5	3	5	1
Efficacité du recrutement	5	1	4	2	5	4	1
Publicité de l'arbitrage	3	2	5	2	5	3	2
<b>Promotion de la relève</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>6</b>
Programme Fast-Track	3	4	2	5	3	3	3
Niveau de spécialisation	1	3	2	4	5	3	2
Heures d'entraînement (DPH)	2	3	3	4	4	2	1
<b>Professionalisation et carrière</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>3</b>
Niveau de professionnalisation	3	5	5	4	4	2	1
Conditions de travail et carrière	3	4	4	3	2	2	1
Impact de la professionnalisation	2	3	5	3	2	3	1
<b>Sélection et tests</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>8</b>
Limite d'âge pour arbitres d'élites	4	5	4	5	1	4	5
Tests physiques additionnels	2	2	4	2	2	1	2
Tests de prise de décision	1	1	1	2	2	1	1
<b>Evaluation</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>9</b>
Système de coaching	3	5	3	3	2	3	3
Objectivité de la méthode d'évaluation	4	5	2	3	2	2	4
Critères explicites de sélection	2	3	3	3	1	2	2
<b>Préparation physique</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>8</b>
Entraînements personnalisés	4	4	5	3	4	2	3
Prévention des blessures	2	3	3	3	4	1	2
Suivi médical et sportif	3	4	4	4	5	2	3
<b>Decision Making</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
Mixed- et Team-Training	2	2	2	3	3	1	2
Programme de Decision Making	2	3	3	4	3	2	2
Préparation mentale et de personnalité	2	2	2	2	2	2	2

Tableau 7 – Résumé des scores des piliers et FCS

## Piliers 1 et 2

Le premier pilier, concernant le financement de l'arbitrage, se base très peu sur les interviews. La plupart des informations sont directement issues des rapports annuels, financiers et d'activité des différentes fédérations. Cependant, il est important d'être très prudent avec ces chiffres. En effet, les méthodes de calcul de ces montants sont parfois très différentes selon les associations. En Angleterre par exemple, où les arbitres d'élite n'appartiennent pas directement à la FA mais à la PGMOL, le calcul doit être fortement adapté<sup>44</sup>. De plus, il arrive que les frais liés à la VAR et la Goal Line Technology ne soient pas pris en comptes, comme en France. Ce sont donc avant tout les ordres de grandeur qui sont à prendre en considération.

Au niveau des résultats du premier FCS, l'Angleterre arrive sans surprise en tête. La professionnalisation des arbitres depuis 20 ans et le pouvoir économique de la Premier League en font sans surprise le pays investissant le plus dans ce domaine. Vient ensuite l'Espagne, dont la professionnalisation totale des arbitres de première division a fait grimper le budget de l'arbitrage à plus de 30 millions d'euros en 2020<sup>45</sup>. Concernant l'Allemagne et l'Italie, ils sont assez proches avec des chiffres respectifs de 19,5 et 20 millions d'euros<sup>46</sup>. Cela explique leurs notes similaires dans le premier FCS. La France est en 5<sup>ème</sup> position avec un budget d'environ 16,5 millions d'euros<sup>47</sup>. La Suisse et l'Autriche ferment naturellement la marche, avec des budgets inférieurs à 5 millions d'euros destinés à l'arbitrage<sup>48</sup>.

Pour le second FCS, ces montants ont simplement été comparés au budget total des fédérations. Ils représentent les parts suivantes : environ 13% pour la RFEF, 12% pour la FA et la FIGC, 9,5% pour l'ASF, 7% pour la FFF et seulement 5,5% et 5% respectivement pour l'Allemagne et l'Autriche. Concernant les salaires des arbitres, le calcul est un peu plus complexe. En effet, il existe de grandes variations selon le niveau, le rôle, le pourcentage de travail et l'expérience de l'arbitre. Concrètement, les arbitres reçoivent un salaire annuel fixe (sauf en Autriche), variant de 40'000 à 250'000 euros ainsi que des primes de match, variant de 1'250 à 6'500 euros. Les salaires fixes et indemnités sont environ deux fois inférieurs pour les arbitres assistants. Ces chiffres ne sont pas confidentiels et peuvent facilement être retrouvés dans les médias<sup>49</sup>.

---

<sup>44</sup> La PGMOL dépendant également de la Premier League et de l'EFL

<sup>45</sup> 30'246'651 € selon les comptes annuels 2020 de la RFEF

<sup>46</sup> 19'532'745 € selon le rapport financier 2020 de la DFB et 20'168'447 € selon le bilan 2020 de la FIGC

<sup>47</sup> 16'500'000 selon le rapport financier 2020 de la FFF

<sup>48</sup> 4'399'895 CHF selon le rapport annuel 2020 de l'ASF. Montants légèrement inférieurs estimés pour l'Autriche

<sup>49</sup> Voir par ex. les articles de Hautbois (L'équipe, 2021) et de Prades & Bertran (El Periódico de Catalunya, 2021)

Pour le deuxième pilier, les notes ont été en partie basées sur les interviews. Certaines informations, notamment celles concernant le FCS 4, sont cependant déjà connues. On y retrouve des notes plus tranchées et dichotomiques, les réponses étant souvent moins nuancées dans ce domaine. Globalement, des scores élevés dans ces 3 catégories de FCS illustrent une grande indépendance, tant des services nationaux et régionaux d'arbitrage que des arbitres eux-mêmes. Ce facteur est notamment important dans la compréhension du niveau de pouvoir de décision des associations nationales.

Les résultats dans ce domaine se révèlent être très différents d'un pays à l'autre. Des pays comme la France, l'Angleterre et l'Italie laissent une grande autonomie à leurs arbitres, symbolisée par la mise en place de syndicats et d'organisations indépendantes<sup>50</sup>. D'autres, comme l'Allemagne, la Suisse ou l'Autriche, intègrent totalement leurs arbitres dans l'association nationale. L'Espagne fait figure de modèle intermédiaire : les arbitres appartiennent à la fédération et ne possèdent pas de syndicat officiel. Cependant, ils sont regroupés derrière la CTA et possèdent une certaine autonomie.

Finalement, le pouvoir des régions est relativement le même dans toutes les associations. En effet, celles-ci exercent une influence considérable au niveau amateur, mais très faible au niveau élite. On retrouve cependant des légères différences, notamment en Espagne où la RFEF laisse moins de liberté à ses associations régionales que d'autres pays, comme la France ou l'Italie. Pour conclure, les résultats du deuxième pilier mettent en avant une structure similaire des différents services d'arbitrage mais une grande diversité en termes de gestion et d'autonomie. En effet, le niveau d'indépendance de l'arbitrage varie assez fortement selon les pays.

		ALL	ANG	ESP	FRA	ITA	CH	AUT
<b>P1</b>	<b>Financement</b>	<b>7</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>3</b>
FCS 1	Ressources financières de l'arbitrage	3	5	4	2	3	1	1
FCS 2	Part des ressources allouées à l'arbitrage	1	4	5	2	4	2	1
FCS 3	Salaires et indemnités	3	5	5	4	4	2	1
<b>P2</b>	<b>Organisation et structure</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
FCS 4	Indépendance de l'arbitrage	1	4	3	4	5	1	1
FCS 5	Associations et syndicats des arbitres	1	2	3	4	5	2	2
FCS 6	Pouvoir des régions	4	3	2	5	5	4	4

Tableau 8 – Synthèse des piliers 1 et 2

<sup>50</sup> PGMOL pour l'Angleterre, SAFE pour la France et l'AIA pour l'Italie

### **Piliers 3 à 5**

Les piliers 3 à 5 concernent tous les éléments en lien avec la carrière d'un arbitre, partant de son recrutement à sa professionnalisation. Contrairement aux deux premiers piliers, qui se concentrent surtout sur des aspects structurels, les trois suivants s'intéressent aux questions politiques et sportives. Ils se basent principalement sur les interviews afin de comprendre de l'intérieur les systèmes de recrutement, de promotion de la relève et de professionnalisation des arbitres. Ils nécessiteront donc moins d'explications et de sources d'informations externes.

L'analyse démontre tout d'abord de grosses disparités, pour le pilier du recrutement (P3). L'Angleterre et l'Autriche connaissent de réelles difficultés dans ce domaine, liées au manque de publicité, de quotas minimums, et d'encadrement des nouveaux arbitres. On retrouve en revanche ces quotas chez des pays comme la France, l'Allemagne et la Suisse. Pour la France, qui cherche à améliorer l'efficacité de son recrutement, ces quotas ne suffisent pas. A l'inverse, ils ne sont pas nécessaires pour des pays comme l'Espagne et l'Italie, qui jouissent d'un recrutement très fructueux<sup>51</sup>. Ces deux pays profitent d'une publicité de l'arbitrage très efficace, à travers les écoles pour l'Italie et à travers les médias pour l'Espagne.

Concernant la promotion de la relève, personne ne fait mieux que la France. Son système de Fast-Track a propulsé très rapidement plusieurs jeunes arbitres français à haut niveau. A l'inverse, l'Espagne n'offre pas vraiment de « raccourcis » pour ses arbitres prometteurs. Ensuite, contrairement aux autres pays, on constate que la France et l'Italie organisent des entraînements réguliers pour les arbitres amateurs (toutes les 1-2 semaines). Ces deux pays spécialisent également très tôt leurs officiels de jeu. Cela est notamment symbolisé par un choix du rôle (assistant/central) relativement précoce en Italie et par un encadrement spécifique très rapide en France.

Finalement, concernant la professionnalisation des arbitres, elle est très poussée en Angleterre et en Espagne, juste devant l'Italie et la France. Etonnamment, elle est plus modérée en Allemagne, où les arbitres sont libres d'effectuer d'autres activités en parallèle et n'ont pas de réels contrats de travail. Finalement, la Suisse ne possède qu'une professionnalisation partielle et l'Autriche aucune. C'est en Espagne que celle-ci a le plus d'impact sur les arbitres. En effet, elle représente une source de motivation supplémentaire pour les jeunes arbitres. Tout l'inverse de l'Italie ou de l'Allemagne, pour qui elle n'est qu'une cerise sur le gâteau de l'arbitrage à haut niveau.

---

<sup>51</sup> Pour l'Espagne, le nombre d'arbitres est relativement faible, mais en constante progression depuis 5 ans

		ALL	ANG	ESP	FRA	ITA	CH	AUT
<b>P3</b>	<b>Recrutement et participation</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>4</b>
FCS 7	Quotas d'arbitres	5	1	2	5	3	5	1
FCS 8	Efficacité du recrutement	5	1	4	2	5	4	1
FCS 9	Publicité de l'arbitrage	3	2	5	2	5	3	2
<b>P4</b>	<b>Promotion de la relève</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>6</b>
FCS 10	Programme Fast-Track	3	4	2	5	3	3	3
FCS 11	Niveau de spécialisation	1	3	2	4	5	3	2
FCS 12	Heures d'entraînement (DPH)	2	3	3	4	4	2	1
<b>P5</b>	<b>Professionnalisation et carrière</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>3</b>
FCS 13	Niveau de professionnalisation	3	5	5	4	4	2	1
FCS 14	Conditions de travail et carrière	3	4	4	3	2	2	1
FCS 15	Impact de la professionnalisation	2	3	5	3	2	3	1

Tableau 9 – Synthèse des piliers 3 à 5

## Piliers 6 à 9

Le dernier groupe de piliers concerne les méthodes de formation et de sélection des arbitres. Il y a beaucoup à dire sur ces 4 dernières catégories. Tout d'abord, concernant les sélections, certaines associations nationales ne mettent aucune limite d'âge en place, comme la France, l'Angleterre et l'Autriche par exemple. En effet, une limite d'âge pourrait parfois même être considérée comme étant contraire au droit du travail. A l'inverse, l'Italie est beaucoup plus stricte et en a instauré une à chacune de ses divisions. Pour les tests physiques, c'est cette fois l'Espagne qui fait figure d'exception. Elle est le seul pays demandant explicitement des niveaux de performance physique à chaque échelon national. Finalement, les tests basés sur la prise de décision sont négligés par toutes les nations, sans exception.

En se penchant sur le pilier 7, on se rend vite compte que l'Angleterre est seule en tête. Les Britanniques s'appuient sur des programmes d'évaluation très poussés, et des systèmes de notation très particuliers. L'Allemagne et l'Autriche, quant à eux, tendent vers une plus grande objectivité en mettant en place des rapports d'évaluation plus complets et détaillés. Cependant, aucun pays interviewé n'avait connaissance d'une réelle liste de critères de sélection. En Italie, la situation est particulièrement unique. Les arbitres n'ont pas toujours accès à leurs rapports d'évaluation et le système de notation demeure toujours relativement archaïque. Finalement, il faut souligner les bons résultats de l'Autriche, qui cherche de plus en plus à améliorer sa façon d'évaluer ses arbitres.

L'avant-dernier pilier, relatif à la préparation physique, a débouché sur d'excellents scores pour la plupart des fédérations. En effet, celles-ci ont énormément investi dans ce domaine ces dernières années. L'amélioration des dispositifs liés à la préparation physique est une des grandes tendances récentes de l'arbitrage, comme évoqué dans le chapitre 1. L'UEFA insiste par ailleurs toujours davantage sur ce point. Cependant, cette préparation physique a un coût, et les petites associations nationales, comme la Suisse et l'Autriche, ne sont pas encore au niveau des membres du Big Five dans ce secteur.

Le dernier pilier, qui se rapporte à la prise de décision, offre des résultats radicalement opposés aux précédents. En effet, il ne contient presque aucune note de FCS dépassant 3. Aucun pays ne procède de manière régulière à des entraînements de coordination et/ou en équipe. Des débuts de préparation cognitive semblent émerger, mais ils sont encore discrets. La compétence de Decision Making est, de manière générale encore très peu travaillée. Seule la France, avec certains programmes combinant vidéo et smartphones, s'approche des simulateurs de décisions décrits dans la revue de littérature. Finalement, concernant la préparation mentale, elle reste encore optionnelle dans toutes les associations nationales.

		ALL	ANG	ESP	FRA	ITA	CH	AUT
<b>P6</b>	<b>Sélection et tests</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>8</b>
FCS 16	Limite d'âge pour arbitres d'élites	4	5	4	5	1	4	5
FCS 17	Tests physiques additionnels	2	2	4	2	2	1	2
FCS 18	Tests de prise de décision	1	1	1	2	2	1	1
<b>P7</b>	<b>Evaluation</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>9</b>
FCS 19	Système de coaching	3	5	3	3	2	3	3
FCS 20	Objectivité des évaluations	4	5	2	3	2	2	4
FCS 21	Critères explicites de sélection	2	3	3	3	1	2	2
<b>P8</b>	<b>Préparation physique</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>8</b>
FCS 22	Entraînements personnalisés	4	4	5	3	4	2	3
FCS 23	Prévention des blessures	2	3	3	3	4	1	2
FCS 24	Suivi médical et sportif	3	4	4	4	5	2	3
<b>P9</b>	<b>Decision Making</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
FCS 25	Mixed- et Team-Training	2	2	2	3	3	1	2
FCS 26	Programme de Decision Making	2	3	3	4	3	2	2
FCS 27	Préparation mentale	2	2	2	2	2	2	2

Tableau 10 – Synthèse des piliers 6 à 9



## 4.2. Succès sportif (Output)

### Catégories FIFA

Concernant les indicateurs de succès, le premier tableau (tableau 11) représente les points totaux des hommes et des femmes au niveau des catégories FIFA. Les chiffres et les calculs pour chaque pays peuvent être retrouvés à l'annexe 7. Les chiffres relatifs uniquement aux arbitres masculins sont quant à eux disponibles à l'annexe 8. La méthode de comptabilisation des points est relativement simple, chaque arbitre rapporte un certain nombre de points à son pays en fonction de son niveau. 4 points pour le groupe Elite, 3 points pour le groupe First, 2 pour le groupe Second et 1 pour le groupe Third. Ces calculs sont les mêmes pour les hommes que pour les femmes. Une méthode de calcul légèrement différente est utilisée pour le tableau 13, dans lequel les points sont élevés au carré pour éviter une surreprésentation des petites associations<sup>52</sup>. Le nombre de points correspond au nombre d'arbitres FIFA (au carré) pour 100'000 licenciés. Une autre représentation graphique de ces données est disponible aux annexes<sup>53</sup>.

Les cinq modèles centraux étudiés sont en tête du classement total (tableau 11). Ce n'est pas surprenant sachant que ce sont également eux qui possèdent le plus grand nombre de licenciés et d'équipes en Europe. Dans ce groupe de tête, l'Allemagne est devant avec notamment 4 arbitres classés « Elite » en 2021, soit le meilleur score de tous les pays confondus. Elle est talonnée par l'Espagne, la France, et l'Angleterre. Ces trois pays ont le même nombre de représentantes féminines mais possèdent un, voire deux, arbitres masculins de moins que l'Allemagne. L'Italie, 5<sup>ème</sup> du classement et réputée pour avoir connu plusieurs grands arbitres dans l'histoire (Colina, Rizzoli, Rosetti, etc.), ferme la marche du groupe. Elle paie notamment son manque de femmes présentes dans l'élite. La Suisse est relativement bien classée et se place dans le Top 10 européen, alors que l'Autriche, quant à elle, n'occupe que la 27<sup>ème</sup> place.

Le tableau 12 représente les points totaux pour les arbitres féminines. Il est particulièrement intéressant car il illustre des dynamiques très différentes que chez les hommes. On y voit par exemple la domination de pays comme la Suisse, la Suède ou la République tchèque. Ceux-ci ne sont pourtant pas comparables en termes de nombre de licenciés aux cinq pays représentés en bleu. Ces chiffres peuvent donner de bonnes indications sur la promotion de l'arbitrage féminins dans ces pays. A l'inverse, des pays comme l'Angleterre ou l'Italie semblent avoir davantage de retard à ce niveau-là.

---

<sup>52</sup> Voir annexes 3 et 4

<sup>53</sup> Voir annexe 9

Enfin, le tableau 13 révèle que certains pays, comme les Pays-Bas, la Slovaquie et le Portugal sont particulièrement efficaces pour former des arbitres d'élite proportionnellement à leur taille. Pour les deux premiers, la présence de deux arbitres masculins dans le groupe Elite<sup>54</sup> joue un rôle crucial. On retrouve également un classement étonnamment haut pour des pays comme Israël<sup>55</sup>, la Lettonie ou l'Estonie. Les mauvaises surprises sont plutôt à attribuer à la Russie et l'Ukraine. En ce qui concerne les cinq modèles centraux, aucun d'entre eux, excepté l'Espagne, ne joue les premiers rôles. On peut supposer que, malgré le système de catégories de l'UEFA, les grandes associations nationales ne soient pas vraiment avantagées dans le nombre d'arbitres qu'elles peuvent proposer au niveau international. Le nombre de licenciés très élevé de ces cinq pays a également un impact direct sur les statistiques.

Si l'on compare les grandes fédérations entre elles, on constate que l'Espagne est largement en tête et réalise un score remarquable proportionnellement à sa taille. L'Allemagne, qui compte un grand nombre de licenciés, s'en sort également relativement bien. La France et l'Angleterre sont dans la moyenne, alors que les chiffres sont nettement inférieurs pour l'Italie. La Suisse et l'Autriche ont des classements diamétralement opposés. Selon cette méthode de calcul, la première se retrouve à la 6<sup>ème</sup> place européenne, alors que la deuxième n'est qu'à une faible 37<sup>ème</sup> place. Pour la Suisse, les performances de ses équipes d'arbitres, emmenées par Sandro Schärer chez les hommes et Esther Staubli chez les femmes, pèsent lourd dans la balance. L'équipe de Sandro Schärer pourrait même bien intégrer le groupe Elite UEFA dans les prochaines années. Cela ferait de la Suisse un des meilleurs pays européens en termes d'arbitres d'élite, hommes et femmes confondus.

---

<sup>54</sup> Kuipers et Makkie pour les Pays-Bas, Vinčić et Skomina pour la Slovaquie

<sup>55</sup> Classement qui se justifie par les engagements de son représentant phare, Orel Grinfeeld

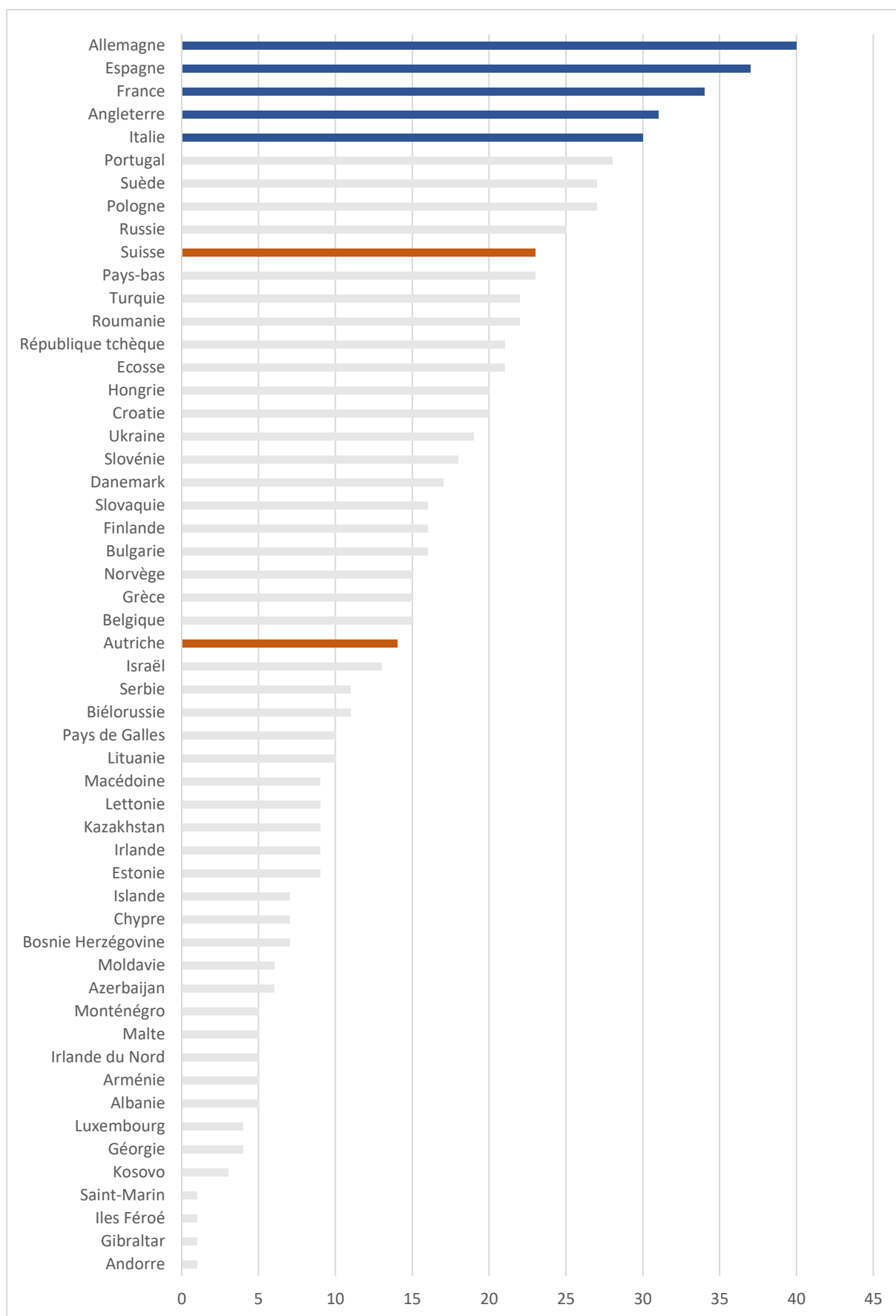


Tableau 11 – Classement total des arbitres FIFA (2020-21)

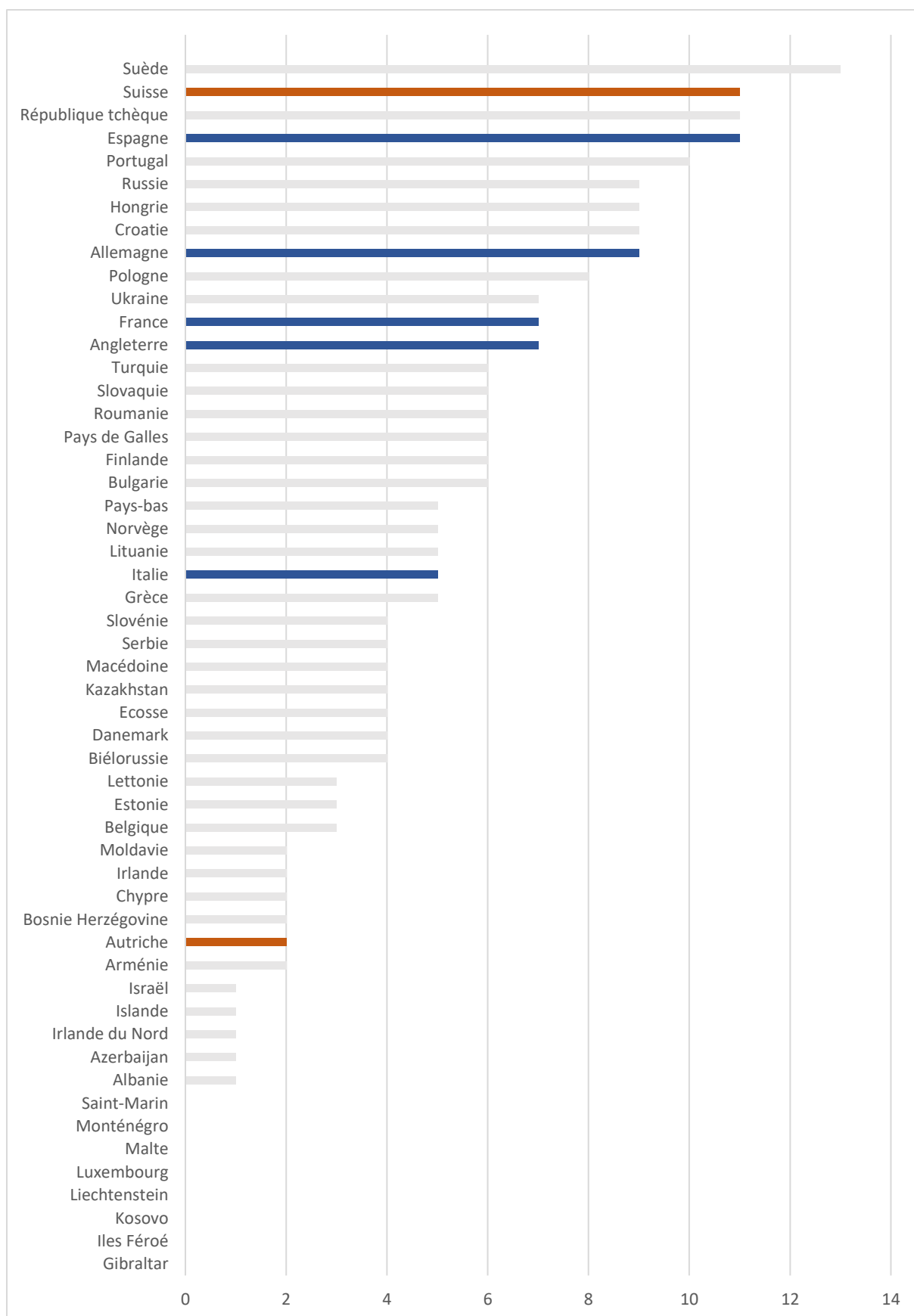


Tableau 12 – Classement total des arbitres FIFA (Femmes, 2020-21)

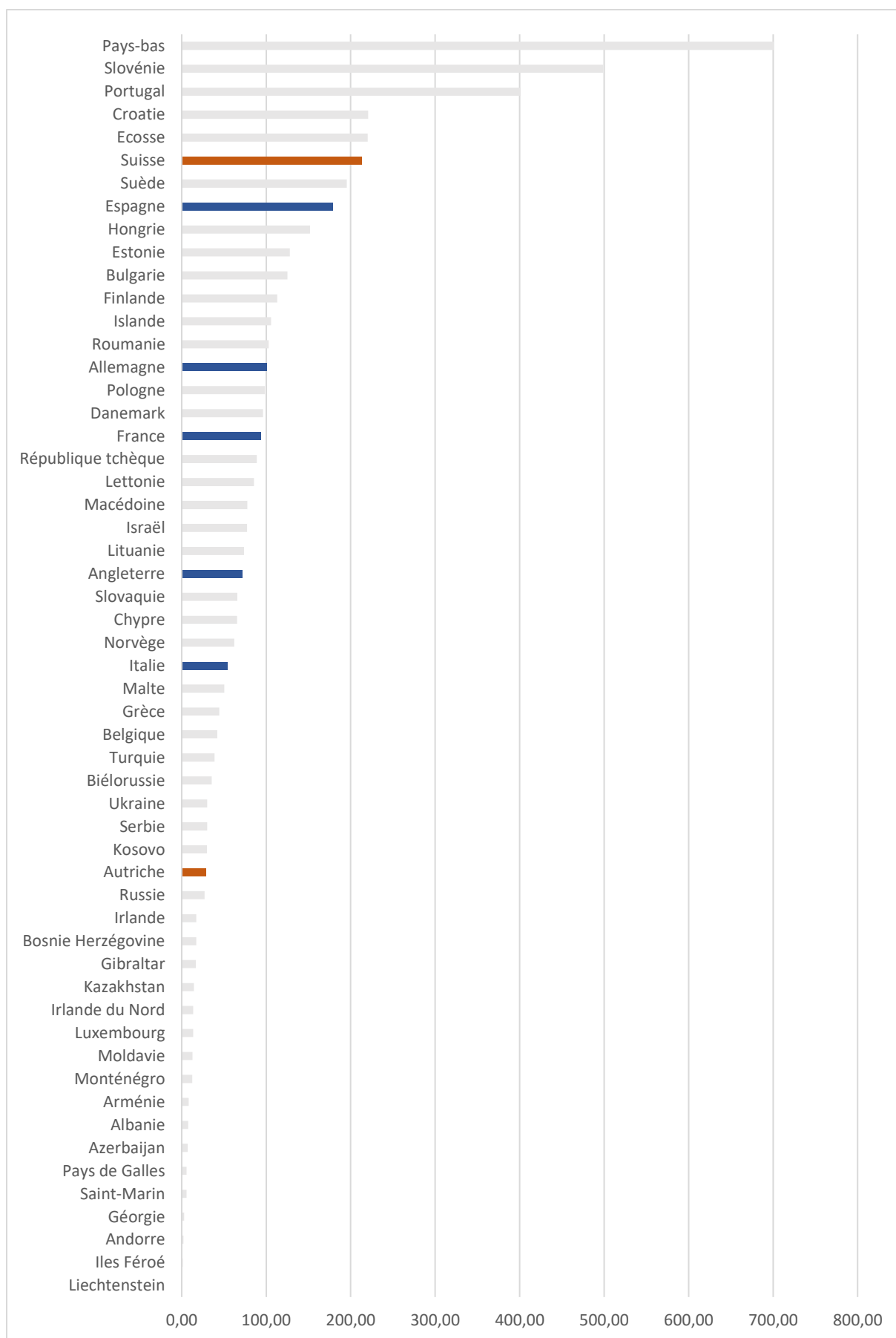


Tableau 13 – Classement proportionnel des arbitres FIFA (2020-21)

## Engagements internationaux

Les pays inclus dans le classement sont les mêmes que pour les catégories FIFA. Le tableau 14 représente les points totaux et le tableau 15 les points relatifs aux nombres de licenciés. Les chiffres et les calculs pour chaque pays ainsi que les tableaux peuvent être retrouvés à l'annexe 10. Une autre représentation des mêmes résultats est disponible à l'annexe 11. Pour les deux tableaux, la méthode de comptabilisation des points est la même. Le nombre de matchs du tier 1 est multiplié par 4, celui du tier 2 par 3 et ainsi de suite jusqu'au tier 4. Les points pour le nombre de matchs relatifs<sup>56</sup> sont à nouveaux élevés au carré pour les mêmes raisons que précédemment. Ces derniers sont représentés sur une échelle logarithmique pour une meilleure visualisation. L'unité de mesure est la suivante : *Points attribués pour les engagements / 100'000 licenciés*.

Au-delà de la confirmation des résultats obtenus au point précédent<sup>57</sup>, les tableaux 14 et 15 démontrent que des nations comme les Pays-Bas, la Turquie et la Roumanie se sont régulièrement vu attribuer des matchs prestigieux ou de haut niveau. Cela est notamment dû aux meilleurs arbitres de ces pays : Kuipers et Makkellie pour les Pays-Bas, Hategan et Kovacs pour la Roumanie ainsi que Çakır pour la Turquie. Ces trois officiels ont reçu de nombreuses rencontres importantes à officier entre 2020 et 2021. La Suisse, en revanche, n'est plus si bien classée et compte presque le même nombre de points que l'Autriche. Cela vient notamment du fait que les arbitres féminines ne sont plus prises en compte dans ce tableau. Au niveau des cinq modèles centraux, aucun changement notable est à signaler. Ces chiffres, à défaut d'apporter de grandes surprises, confirment l'ordre et les premiers résultats obtenus. Une certaine hiérarchie se dégage entre les grandes associations nationales et certains petits pays confirment leurs bons classements de la première partie.

---

<sup>56</sup> Voir tableau 15

<sup>57</sup> Voir point 4.2.1

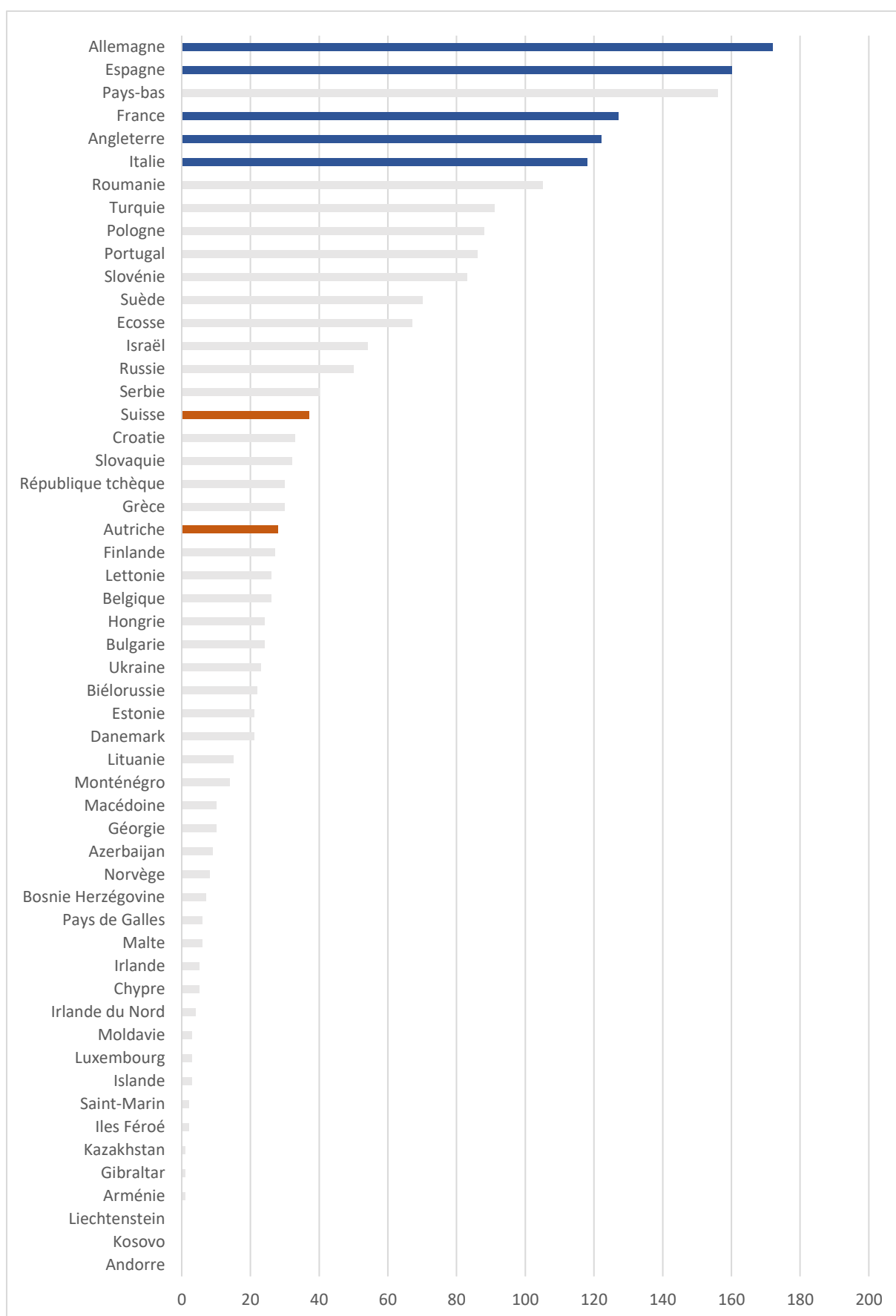


Tableau 14 – Nombre et importance totaux des matchs internationaux (2020-21)

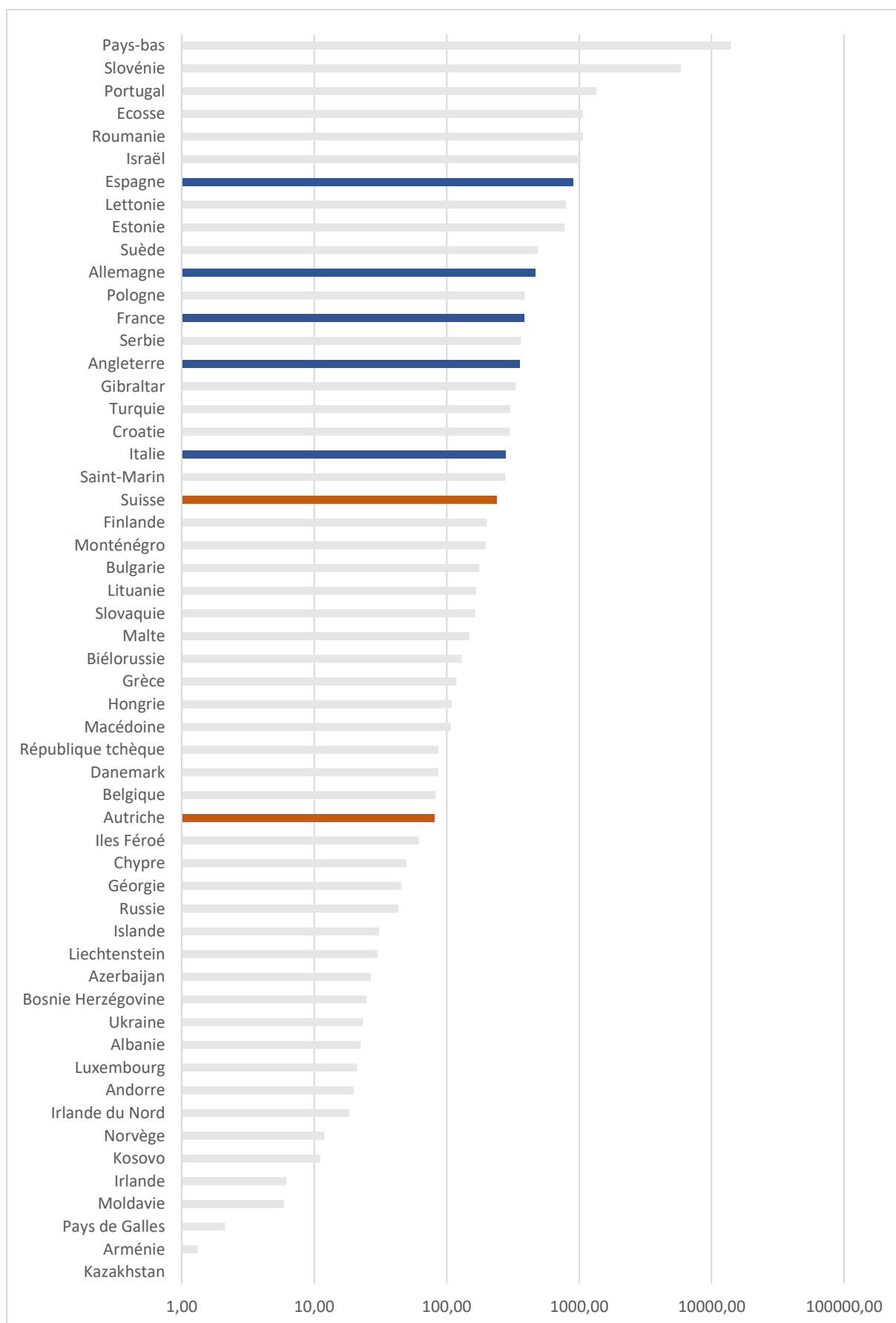


Tableau 15 – Nombre et importance relatifs des matchs internationaux (2020-21)



## Evolution par pays

Le dernier groupe de déterminants du succès sportif concerne uniquement les cinq grands modèles et le duo Suisse-Autriche. Les tableaux 16 et 17 représentent le nombre total d'arbitres par pays. Les tableaux 18 et 19, quant à eux, comptabilisent le nombre d'arbitres par club. Les chiffres exacts, les calculs pour chaque pays ainsi que les tableaux peuvent être retrouvés aux annexes 12, 13 et 14. Les tableaux 16 et 18 décrivent les chiffres de l'année 2020, dernière année où toutes les données sont disponibles. Les chiffres pour le nombre total d'arbitres en Suisse et en Autriche en 2020 et sur les 4 dernières années sont disponibles à l'annexe 12. Ils ne sont en revanche pas représentés sur les tableaux 16 et 17 car ils ne sont pas comparables avec les chiffres des cinq autres grands pays. Ils sont cependant pris en compte dans les tableaux 18 et 19.

La première constatation, qui saute aux yeux dans les tableaux 16 et 17, est que l'Allemagne compte énormément d'arbitres en comparaison aux autres pays. Ce phénomène est, en partie, lié au grand nombre de licenciés que compte le pays. Il a atteint son pic en 2015, après la victoire allemande en Coupe du Monde<sup>58</sup>. Le tableau 17 illustre cependant une baisse de ce chiffre à partir de cette année-là. La baisse brutale en 2016 est liée au changement de méthode de comptabilisation<sup>59</sup>. Cependant, la tendance est à la baisse du côté allemand et l'effet Covid-19 a eu un impact non négligeable sur son nombre d'arbitres<sup>60</sup>.

L'Allemagne est suivie respectivement par l'Italie, l'Angleterre et la France au classement du nombre total d'arbitres en 2020. Ces trois pays connaissent la même tendance que l'Allemagne, c'est-à-dire une légère baisse du nombre d'arbitres. Les raisons pour cela sont différentes selon les associations nationales. En Angleterre par exemple, cette tendance (ainsi que les chiffres en dents de scie) s'explique aussi par le grand nombre de « Dropout » chez les arbitres. Finalement, l'Espagne fait figure d'exception. Elle compte le plus petit nombre total d'arbitres, mais ce chiffre ne cesse d'augmenter. Elle pourrait d'ailleurs bientôt rattraper la France et l'Angleterre au classement.

En ce qui concerne le nombre d'arbitres par club, les résultats sont extrêmement intéressants. On constate que le classement est fortement chamboulé et que ce n'est plus l'Allemagne qui mène le bal chez les grandes fédérations. En effet, l'Italie est première avec plus de 2,5 arbitres par club en moyenne. L'Espagne est juste derrière avec 2 arbitres par club, suivi par la France

---

<sup>58</sup> <https://www.lematin.ch/story/allemande-pres-de-6-9-millions-de-licencies-nouveau-record-320187263113>

<sup>59</sup> Voir chapitre 3.3

<sup>60</sup> Voir Interview Allemagne

avec 1,5. Finalement, l'Angleterre ferme la marche avec seulement 1 arbitre par club en moyenne. Les classements de la Suisse et de l'Autriche sont particulièrement étonnants. L'Association Suisse de Football compte plus de 3,3 arbitres par club en moyenne, loin devant les 6 autres pays. De son côté, l'Autriche est loin derrière, proche des chiffres de l'Angleterre.

Toutes ces données ont bien sûr un lien avec le modèle de recrutement du pays. Le système de membres associatifs, la mise en valeur de l'arbitrage, la sécurité des arbitres ou encore les quotas minimums d'arbitres sont tous des paramètres qui expliquent les résultats de chacun des modèles. Les raisons détaillées seront développées dans le chapitre suivant. La dernière constatation qui ressort de ces tableaux est la suivante : excepté l'Espagne et l'Italie, les cinq autres pays européens étudiés connaissent une baisse du nombre d'arbitres relatifs aux clubs. Les raisons de cette baisse sont plus globales et seront discutées dans le chapitre suivant. Elles sont notamment à mettre directement en lien avec les politiques de formation, de recrutement et de fidélisation des arbitres en Europe.

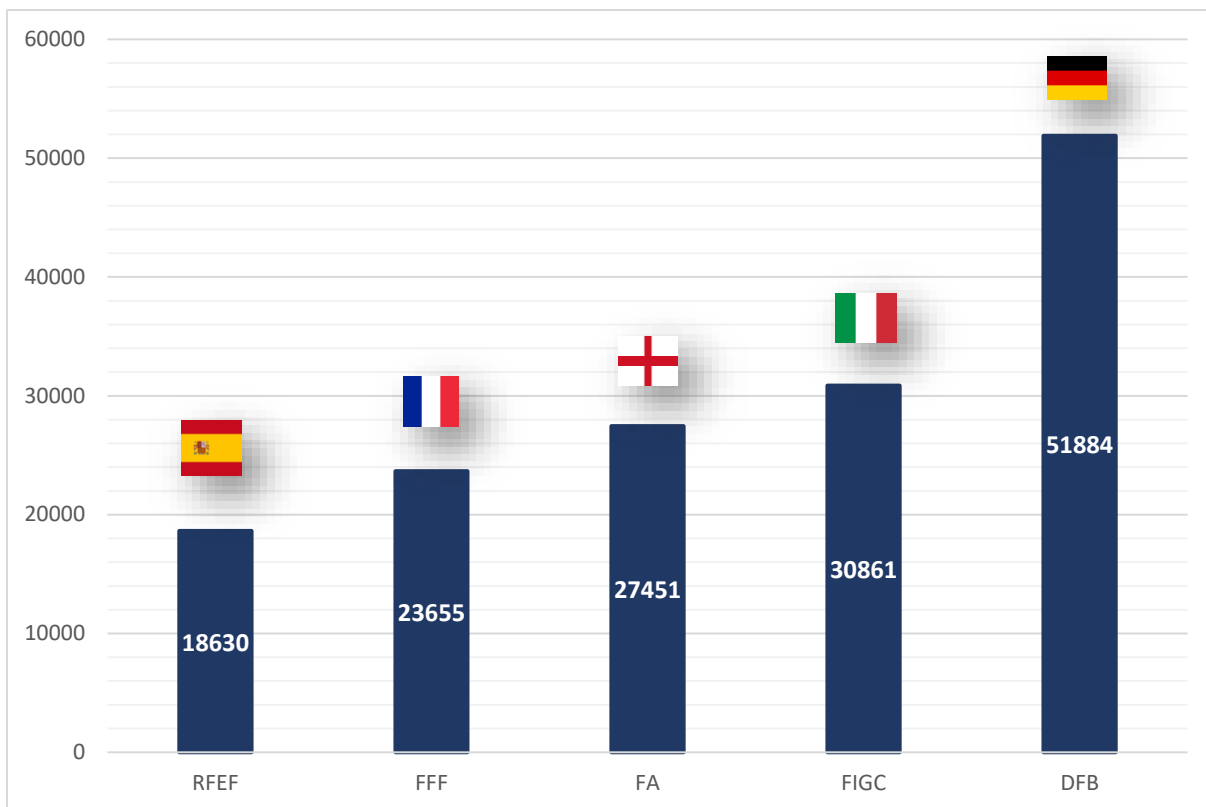


Tableau 16 – Nombre total d'arbitres par pays (2020)

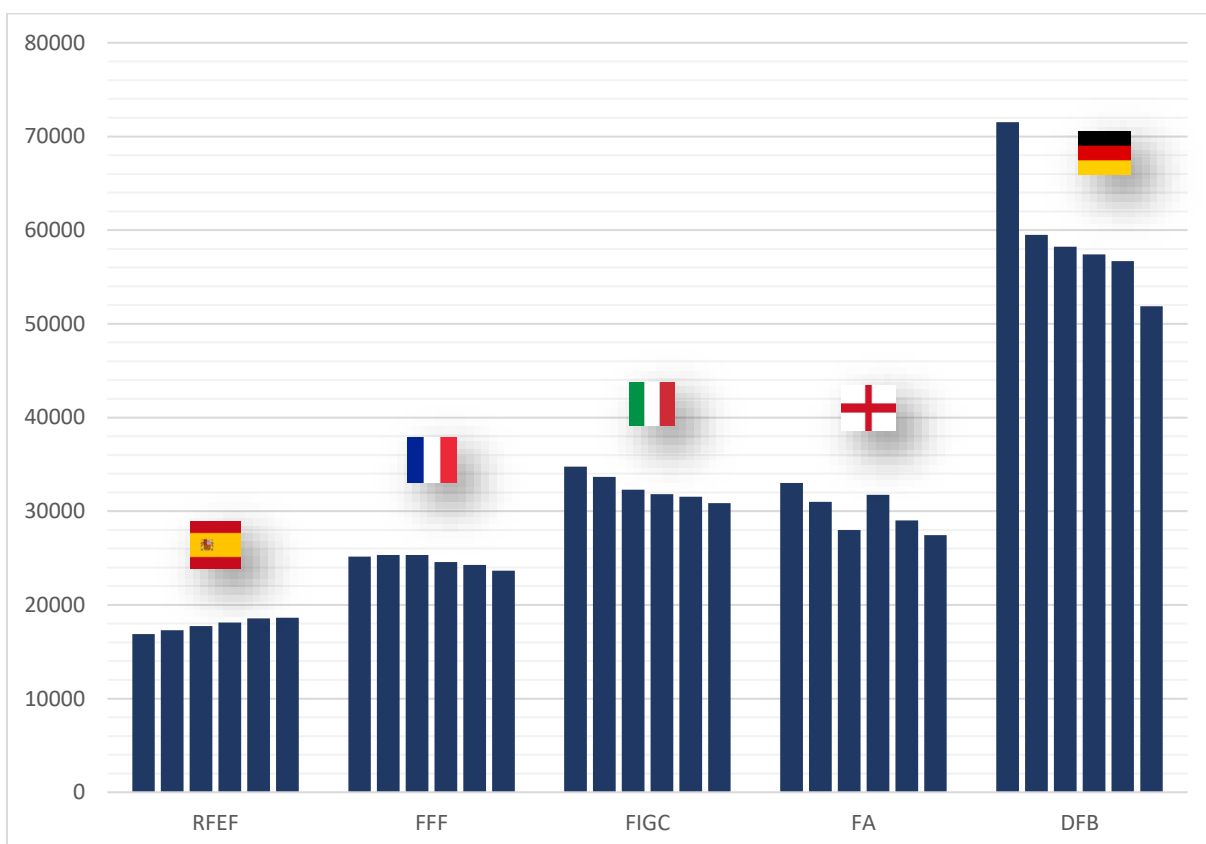


Tableau 17 – Evolution du nombre total d'arbitres par pays (2015-2020)

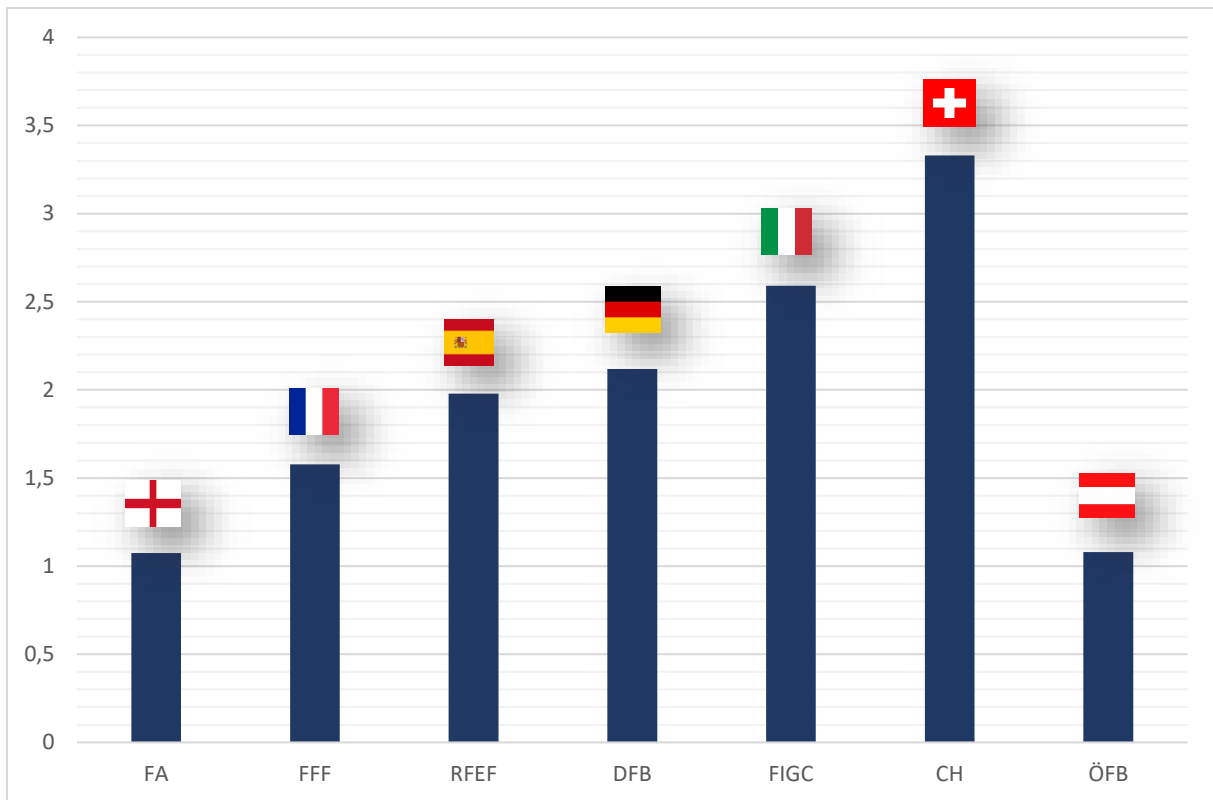


Tableau 18 – Nombre d'arbitres par club (2020)

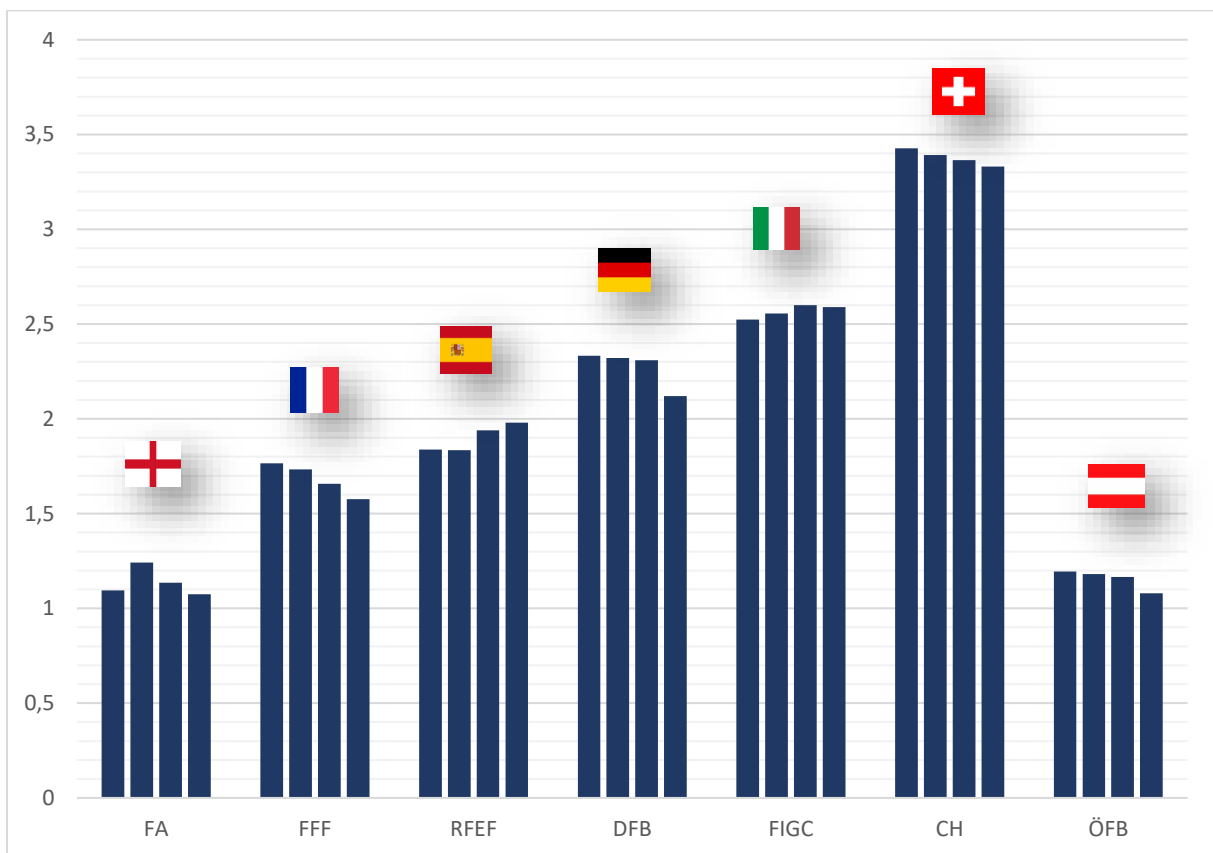


Tableau 19 – Evolution du nombre d'arbitres par club (2017-2020)

### 4.3. Synthèse des résultats

Comme dans le modèle de De Bosscher, la synthèse des résultats peut être illustrée grâce à des tableaux de type « Traffic Lights ». Cela permet notamment d’avoir une vue d’ensemble sur toutes les données récoltées jusqu’à présent. Plus une case tend vers le vert foncé, plus son score est élevé (le rouge foncé représente l’autre extrême). Pour le premier tableau, ce sont les scores totaux des piliers qui sont pris en compte. Pour le second, c’est le classement dans chaque catégorie qui est utilisé. Plus un pays est bien classé, plus il obtient de points. Le maximum de points est donc 7, ce qui équivaut à la première place de catégorie, et le minimum 1 (7<sup>ème</sup> place). Ce système de représentation permet également d’imaginer les premiers liens de corrélation qu’il pourrait y avoir entre les résultats du point 4.1 et ceux du point 4.2. Ces éventuels liens seront discutés dans le chapitre suivant.

		ALL	ANG	ESP	FRA	ITA	CH	AUT
<b>P1</b>	Financement	7	14	14	8	11	5	3
<b>P2</b>	Organisation et structure	6	9	8	13	15	7	7
<b>P3</b>	Recrutement et participation	13	4	11	9	13	12	4
<b>P4</b>	Promotion de la relève	6	10	7	13	11	8	6
<b>P5</b>	Professionalisation et carrière	8	12	14	10	8	7	3
<b>P6</b>	Sélection et tests	7	8	9	9	5	6	8
<b>P7</b>	Evaluation	9	13	8	9	5	7	9
<b>P8</b>	Préparation physique	9	11	12	10	13	5	8
<b>P9</b>	Decision Making	6	7	7	9	8	5	6

Tableau 20 – Synthèse des scores des piliers

		ALL	ANG	ESP	FRA	ITA	CH	AUT
Catégories FIFA								
<b>IS1</b>	Nombre et classement totaux	7	4	6	5	3	2	1
<b>IS2</b>	Nombre et classement relatifs	5	3	6	4	2	7	1
Engagements des arbitres								
<b>IS3</b>	Nombre de matchs internationaux	7	4	6	5	3	2	1
<b>IS4</b>	Nombre relatif de matchs inter.	6	4	7	5	3	2	1
Evolution par pays								
<b>IS5</b>	Nombre d’arbitres total	7	5	3	4	6	2	1
<b>IS6</b>	Nombre d’arbitres relatif	5	1	4	3	6	7	2

Tableau 21 – Synthèse des scores des indicateurs de succès

## 5. DISCUSSION

### 5.1. Des problématiques communes

Avant de se plonger dans les conclusions-clés de chacun des modèles étudiés, il est essentiel de dresser un premier bilan général. En effet, des enseignements communs à toutes les associations nationales peuvent être mis en évidence. On peut en citer trois principaux, qui se sont révélés de plus en plus évidents au fil de ce travail : une domination de l'arbitrage d'élite par certains pays, des domaines de formation qui restent fortement à développer et des modèles très diversifiés, voire opposés. Même si d'autres constatations mineures sont également apparues dans le même registre, c'est avant tout ces trois-là qui méritent d'être développées.

#### **Allemagne et Espagne en fer de lance, Angleterre et Italie face à leur destin**

Comme pour les équipes nationales de football, le niveau et le classement des arbitres varient d'année en année. La vérité d'une saison n'est donc pas toujours celle de la suivante. Il est par conséquent important, comme expliqué plus tôt<sup>61</sup>, de considérer les chiffres des indicateurs de succès 1 à 4 comme étant des photos prises à un instant précis. Ces résultats sont assez parlants et révèlent une domination assez claire de l'Allemagne et de l'Espagne au niveau de l'arbitrage européen. En effet, les deux nations sont en tête du classement des arbitres FIFA et de celui des engagements internationaux. Parmi les cinq grandes associations nationales, ce sont d'ailleurs elles qui dominent les classements relatifs à la taille du pays. En ne prenant en compte que les membres du Big Five, la France se classe systématiquement à la 3<sup>ème</sup> place dans ces quatre indicateurs. L'arbitrage tricolore a encore de belles perspectives devant lui et pourrait rejoindre la tête du classement ces prochaines années.

Les 4<sup>èmes</sup> et 5<sup>èmes</sup> places sont respectivement occupées par l'Angleterre et l'Italie, deux pays qui sont de moins en moins bien représentés sur la scène européenne. Même si l'on peut considérer qu'il ne s'agit que d'une période négative pour eux, la tendance ne s'inversera pas du jour au lendemain. En effet, malgré le caractère éphémère des chiffres décrits précédemment, certains arbitres peuvent parfois rester durant 10 ans dans le groupe UEFA « Elite ». La transition d'une période de domination sportive à une autre n'est donc pas aussi rapide que pour les équipes de football. Autrement dit, l'Angleterre et l'Italie devront redoubler d'efforts pour se hisser à nouveau au sommet de l'arbitrage européen.

---

<sup>61</sup> Voir chapitre 3.1

Ce constat est particulièrement valable pour l'Angleterre, qui rencontre des sérieuses difficultés en termes de nombre d'arbitres amateurs relatifs à son nombre de clubs. Les données sont moins alarmantes dans ce domaine pour l'Italie, qui obtient de très bons résultats pour le nombre total et relatif d'arbitres amateurs. La performance de l'Italie au dernier Championnat d'Europe pourrait également avoir un impact considérable sur cette évolution, comme ce fut le cas pour l'Allemagne suite à sa victoire en Coupe du Monde<sup>62</sup>. Dans tous les cas, il ne s'agit pas de fatalités, les chiffres pouvant toujours évoluer au fil des prochaines années. Les raisons exactes de ce contexte et les perspectives de changements pour chacune des associations nationales seront analysées au point suivant.

### **Des méthodes de formation à améliorer**

S'il y a bien un domaine dans lequel la revue de littérature et l'analyse par pilier ont permis de tirer des enseignements clairs, c'est celui de la formation des arbitres. La revue de littérature avait notamment souligné l'importance du développement des compétences de prise de décision, aussi appelées Decision Making skills. Les résultats de l'analyse qualitative<sup>63</sup> démontrent que cet aspect de la formation est encore très peu utilisé, que ce soit à des fins d'entraînements ou de sélections. Cela est notamment illustré par les faibles scores de presque toutes les associations nationales dans les piliers 6 et 9. D'autres domaines, comme la préparation physique ou la qualité de l'évaluation des arbitres sont davantage mieux notés. Les bénéfices et l'importance du développement des compétences de Decision Making ont été mis en avant par plusieurs études il y a une dizaine d'années. Pourtant, elles n'ont toujours pas réellement été incluses dans les programmes de formation des associations nationales.

Cette partie de la formation n'est pas la seule à être sous-estimée par les fédérations. Celle des heures de pratique délibérée en est une autre. En effet, de nombreux travaux scientifiques et rapports sur le sujet ont mis en exergue ce potentiel d'amélioration. Concrètement, l'arbitrage est encore peu pratiqué en termes d'heures d'entraînement, en particulier en comparaison avec les joueurs de football. Si la professionnalisation permet de combler une partie de cet écart au niveau élite, elle n'exerce aucune influence au niveau amateur. Il est rare que des entraînements réguliers et complets y soient organisés pour les arbitres. A l'inverse des pratiques habituelles des équipes de football, les officiels de jeu s'entraînent souvent seuls et sans un réel encadrement sportif. Cette observation est une constante dans presque toutes les fédérations<sup>64</sup>.

---

<sup>62</sup> Voir chapitre 4.2

<sup>63</sup> Voir chapitre 4.1

<sup>64</sup> Voir en particulier les FCS 11 et 12 (Pilier 4) ainsi que 25 et 27 (Pilier 9)

Finalement, même si la préparation physique des arbitres est de plus en plus complète, certains points semblent également pouvoir être optimisés. Parmi ceux-ci, on retrouve surtout des aspects comme la prévention des blessures, les types de tests physiques utilisés pour la sélection ou encore la préparation mentale. Certes, ces composants de la formation sont moins centraux que ceux évoqués précédemment, mais là encore le potentiel d'amélioration est présent dans toutes les associations nationales<sup>65</sup>. Les études scientifiques à ce sujet seront peut-être davantage considérées dans le futur, surtout avec le développement des départements médicaux et de santé au sein de l'arbitrage.

### **Des modèles hétéroclites**

La troisième et dernière grande conclusion que l'on peut tirer à propos de tous les modèles étudiés est celle d'une grande diversité. La mise en place de règles communes à toutes les fédérations de la part de l'UEFA, notamment à travers sa Referee Convention<sup>66</sup>, ne semble pas encore avoir instauré une vraie unité dans l'arbitrage. L'UEFA est encore face à une tâche colossale et complexe dans sa quête d'unification de l'arbitrage européen. En effet, chaque modèle possède ses propres spécificités, ses points forts et ses points faibles. L'Espagne se démarque par exemple par sa professionnalisation, la France par sa structure et la Suisse par son recrutement. Certains pays, comme l'Allemagne et l'Angleterre, sont même presque radicalement opposés dans leur gestion de l'arbitrage.

De façon générale, il subsiste encore énormément de différences, positives ou non, entre les fédérations. Certaines se justifient par le contexte géographique et culturel des pays, d'autres sont des pures décisions politiques et sportives. Quant à savoir lesquels de ces choix sont les meilleurs, il est nécessaire de se pencher plus en détail sur les résultats de chacune des associations nationales étudiées. En analysant individuellement les politiques sportives et en les mettant en lien avec les résultats qu'elles produisent en termes « d'output », on peut en tirer des principes fondamentaux et généraux. C'est l'objectif du point suivant, qui dresse le bilan des conclusions-clés obtenues pour chacun des modèles.

---

<sup>65</sup> Voir FCS 17 (Pilier 6), 23 (Pilier 8) ainsi que 27 (Pilier 9)

<sup>66</sup> Voir chapitre 1.1.2



## 5.2. Des enseignements par pays

### **L'Allemagne : l'importance du recrutement**

L'Allemagne est l'illustration parfaite de l'impact que peut avoir le recrutement et la culture du pays en général sur les résultats sportifs. Elle ne possède pas des scores impressionnants dans l'analyse de piliers, elle n'utilise pas des méthodes révolutionnaires pour former ses arbitres et elle n'a pas un système de professionnalisation ultraperfectionné<sup>67</sup>. Pourtant, c'est le pays qui obtient les meilleurs résultats pour presque tous les indicateurs de succès. Le pays est très performant au niveau élite, comme au niveau amateur. Alors comment s'explique ce phénomène contre-intuitif ?

L'explication réside dans son recrutement d'arbitres. La DFB possède plus de 7 millions de membres sur tout son territoire. Le fait d'imposer aux clubs un quota minimum, conduit logiquement à un nombre très élevés d'arbitres. L'Allemagne est donc loin devant tous les autres en termes de nombre d'arbitres au niveau national<sup>68</sup>. Comme l'explique très bien Peter Sippel dans son interview, « *le groupe, l'association d'arbitres régionale en Allemagne est un peu comme une communauté sociale, presque un deuxième chez-soi* ». Cette base solide, sur laquelle peut se reposer la DFB, lui permet d'avoir un vivier d'arbitres très dense et donc d'en sélectionner les meilleurs. De ce fait, les arbitres atteignant le haut niveau ont forcément dû se faire une place pour y arriver. Cela explique notamment les très bons résultats de l'Allemagne au niveau élite.

Cependant, quelques éléments viennent ajouter une ombre au tableau. Au niveau amateur tout d'abord, les chiffres du nombre d'arbitres sont en baisse depuis de nombreuses années<sup>69</sup>. La raison exacte de ce déclin est difficile à identifier avec certitude. En se basant sur l'analyse des piliers, on peut émettre l'hypothèse que le modèle allemand, très traditionnel, peine à s'adapter aux nouvelles tendances de l'arbitrage. Mais cela ne reste qu'une supposition et mérite une étude plus approfondie pour la vérifier. Au niveau élite, il est possible que les statistiques de la DFB en prennent un coup après la retraite de la locomotive des arbitres allemand, Felix Brych, annoncée en 2021. Toujours est-il que, malgré ces premiers petits signes de déclin, l'Allemagne démontre l'importance cruciale de pouvoir s'appuyer sur un recrutement efficace d'arbitres pour être performant au niveau sportif.

---

<sup>67</sup> Voir tableau 22

<sup>68</sup> Voir tableau 16

<sup>69</sup> Voir tableau 17

## **L'Angleterre : un équilibre à trouver**

Après avoir analysé le modèle allemand, il est intéressant de se pencher sur son antagoniste, le système anglais. L'Angleterre peut être considérée comme ce qui se fait de mieux en termes de professionnalisation des arbitres d'élite. En effet, non seulement les arbitres du « Select Group »<sup>70</sup> ont des contrats fixes depuis plus de 20 ans, mais ils sont en plus extrêmement bien gérés et possèdent le système d'évaluation le plus perfectionné d'Europe. Ainsi, les Anglais obtiennent d'excellents scores dans presque tous les piliers<sup>71</sup>. Leurs bons résultats dans l'analyse qualitative peuvent entre autres s'expliquer par leur tradition footballistique et la qualité de leurs championnats nationaux. En effet, avoir le championnat de football le plus lucratif d'Europe permet naturellement aux arbitres de bénéficier de conditions de travail idéales.

Ce pouvoir financier a notamment permis à la PGMOL d'investir dans un système d'évaluation des arbitres très perfectionné et unique en Europe<sup>72</sup>. Celui-ci est le premier programme qui évalue les arbitres en se basant uniquement sur des données statistiques. Avec ce système de notation, les évaluateurs d'arbitres ne se rendent même plus au stade et tout se fait à distance. Même au niveau amateur, la façon d'évaluer les arbitres est particulière. En effet, ce sont les équipes qui attribuent une partie de la note de l'arbitre, l'autre partie venant des inspecteurs. En plus d'être à la pointe de l'innovation en termes d'évaluation, les arbitres anglais peuvent également compter sur une préparation physique de grande qualité. Celle-ci s'appuie sur un suivi médical minutieux, allant jusqu'à la mesure de l'indice de masse grasse<sup>73</sup> des arbitres.

L'Angleterre ne représente cependant pas le modèle parfait. L'arbitrage amateur, supervisé par la FA (et non la PGMOL) connaît de grosses difficultés. Celles-ci concernent principalement les violences envers les arbitres (BBC, 2021), le manque d'accompagnement et les affaires de discrimination (The Guardian, 2021). De plus, les groupes d'arbitres ne jouent pas le rôle communautaire et social de « 2<sup>ème</sup> famille » comme c'est par exemple le cas en Allemagne ou en Italie. Finalement, les clubs ne fournissent que très peu d'efforts en termes de recrutement, excepté pour enrôler des arbitres dans leur académie. N'étant pas mis sous pression par la FA, par exemple via un quota d'arbitres, ils ne promeuvent pas l'arbitrage au maximum de leurs capacités.

---

<sup>70</sup> Groupe d'arbitres professionnels, gérés par la PGMOL

<sup>71</sup> Toujours dans les 3 premiers en termes de points, excepté pour le pilier 3

<sup>72</sup> Programme appelé REF360 et produit par le The Segal Group

<sup>73</sup> Body fat percentage

Tous ces facteurs accumulés se ressentent au niveau des chiffres, l'Angleterre possédant le plus petit nombre d'arbitres par clubs parmi tous les pays analysés. La comparaison avec l'Allemagne est particulièrement parlante. Comme on peut le voir ci-dessous dans le tableau 22, l'Angleterre est meilleure dans presque tous les piliers. Seul le pilier du recrutement (P3) est largement en faveur de l'Allemagne et fait toute la différence. Ces chiffres confirment les conclusions précédentes concernant l'importance du recrutement, mais sont aussi encourageants pour l'Angleterre. Ils laissent à penser que, si la FA parvient à mieux gérer son arbitrage amateur et local, les futurs arbitres britanniques auront toutes les cartes en main pour être performants au niveau international.

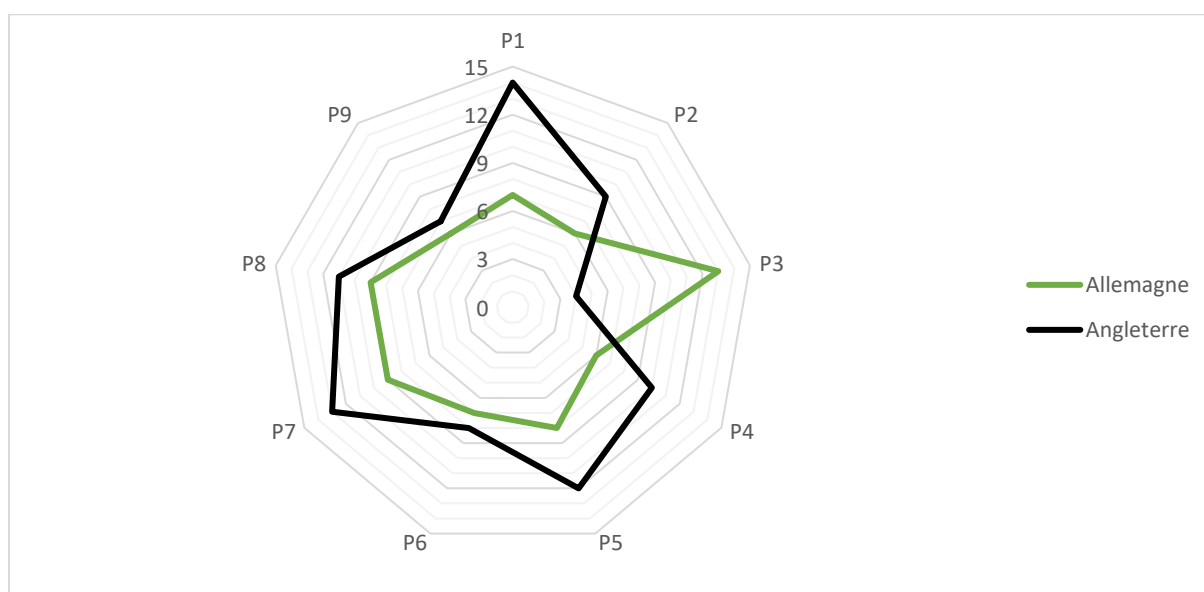


Tableau 22 - Comparaison des scores des piliers de l'Allemagne et de l'Angleterre

### L'Italie : en pleine reconstruction

S'il existe bien un pays qui illustre parfaitement l'impact des changements de politique sportive sur les performances, c'est l'Italie. Avant d'en tirer des enseignements, il est nécessaire de poser le contexte. L'arbitrage italien, dirigé par l'AIA est très indépendant du reste de la fédération (FIGC). Certes, elle y est juridiquement rattachée, mais elle possède un grand pouvoir et une forte autonomie. Cela est parfaitement illustré par le score très élevé du deuxième pilier<sup>74</sup>. Sous la gouvernance de Marcello Nicchi, son président de 2008 à 2020, l'AIA a fortement évolué et a mis l'accent sur de nouvelles priorités. Parmi les nouvelles mesures de l'ère Nicchi, on retrouve notamment la séparation du groupe d'arbitres de Serie A et de Serie B. Cela signifie que les arbitres doivent gravir un échelon supplémentaire avant d'atteindre la première division.

<sup>74</sup> 15 points sur 15 possibles

Ce changement peut sembler mineur à première vue. Cependant, l'Italie ne possède pas, à proprement parler, de « Fast-Track » pour les arbitres. Ceux-ci doivent franchir une à une toutes les ligues italiennes et s'ils échouent, ils retombent dans les catégories juniors. De plus, les évaluations des arbitres ne favorisent pas les promotions dans les ligues supérieures<sup>75</sup>. Cette structure très « rigide » se traduit notamment par des scores très bas dans l'appréciation des piliers 6 et 7, concernant la sélection et l'évaluation. Mais tous ces facteurs combinés ont surtout un impact direct sur les résultats de l'Italie en termes d'arbitres d'élite. En effet, on ne retrouve qu'un seul arbitre italien dans le groupe Elite de l'UEFA, Daniele Orsato. L'arbitre transalpin, âgé de 46 ans, est de surcroît en fin de carrière internationale. Ce manque d'arbitres d'élite italiens est parfaitement illustré par le score très bas des indicateurs de succès 1 à 4. L'Italie se place en effet en dernière position parmi les membres du Big Five pour chacun d'entre eux.

Cependant, on peut émettre l'hypothèse que l'Italie retrouvera rapidement ses lettres de noblesse sur la scène européenne. En effet, nombreux sont les signes qui vont dans cette direction. Premièrement, il y a le changement de présidence à l'AIA et la nomination d'Alfredo Trentalange à la tête de l'arbitrage italien, intervenu au début de l'année 2021. Comme expliqué par Daniele Curcio, celui-ci pourrait mener à de nouvelles ambitions et à une nouvelle stratégie sportive pour l'AIA. Deuxièmement, les deux groupes d'arbitres de Serie A et B ont à nouveau fusionné, permettant une promotion plus rapide vers l'élite. Troisièmement, et peut-être l'élément le plus important, l'Italie peut compter sur un nombre d'arbitres impressionnant. Relativement à son nombre de clubs, c'est tout simplement le pays du Big Five comptant le plus d'arbitres de football<sup>76</sup>. La comparaison avec l'Espagne au tableau 23 est particulièrement emblématique de ce potentiel.

Il y a plusieurs explications pour cette popularité de l'arbitrage. D'abord, l'Italie est le pays de l'arbitrage par excellence. Les associations locales d'arbitres y sont souvent considérées comme une deuxième famille pour les membres. De plus, le pays a connu de grands arbitres par le passé au niveau international. L'arbitrage y est donc très ancré culturellement. S'ajoute à cela le fait que la publicité soit très bien organisée, avec notamment de la promotion faite dans les écoles, et des avantages offerts à tous ceux qui rejoignent l'arbitrage<sup>77</sup>. Finalement, l'Italie est le seul pays où les arbitres s'entraînent régulièrement en groupe dès le niveau amateur, une pratique très peu développée en Europe. Pour conclure, l'Italie a toutes les cartes en main, après un passage à vide, pour revenir au premier plan de l'arbitrage international.

---

<sup>75</sup> Les notes ne varient que de quelques dixièmes et la promotion nécessite la validation d'un inspecteur haut placé

<sup>76</sup> Voir scores IS6

<sup>77</sup> Carte d'arbitre donnant accès à tous les matchs nationaux par exemple

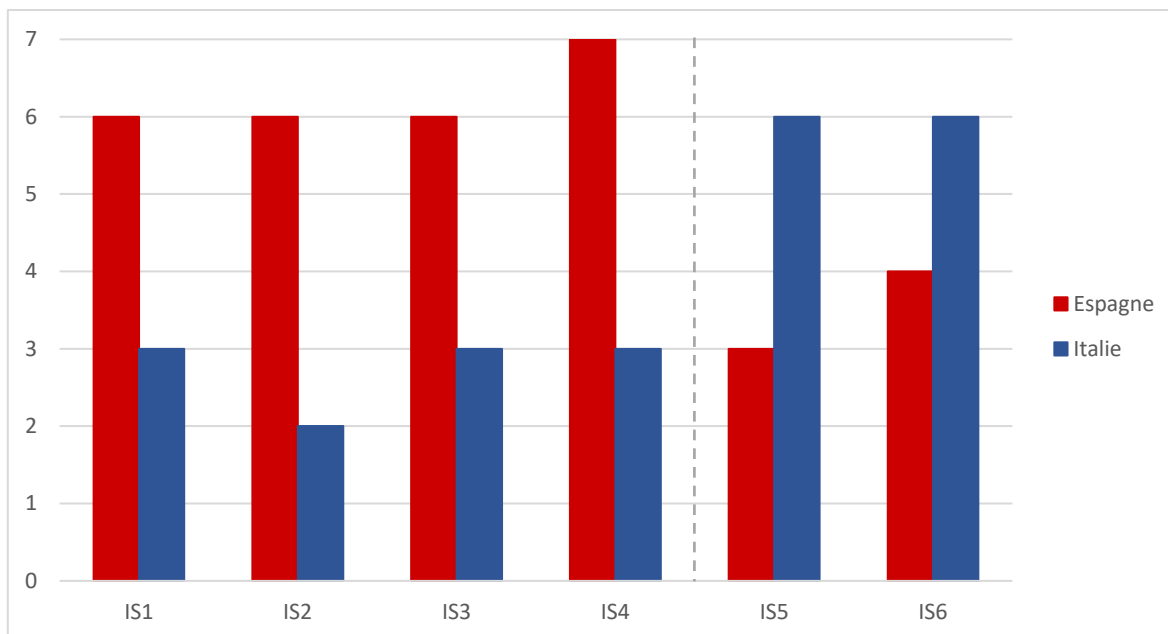


Tableau 23 – Comparaison des classements de l'Italie et de l'Espagne (Elites/Amateurs)

### L'Espagne : tournée vers l'avenir

Parmi tous les pays étudiés, un seul arrive à tenir tête à l'Allemagne au niveau des performances des arbitres d'élite : l'Espagne. En effet, pour les indicateurs de succès 1 à 4, c'est de loin le seul qui récolte autant de points. C'est simple, dans les quatre catégories on ne retrouve que ces deux pays en tête du classement. Alors comment expliquer de telles performances des arbitres espagnols ? Tout d'abord, il faut regarder du côté de leur professionnalisation. La RFEF a énormément investi pour que ses arbitres soient employés à plein temps pour leur fédération. Les meilleurs d'entre eux touchent désormais environ 12'500 euros fixe par mois et des primes de matchs de 4'200 euros. Ils peuvent se consacrer totalement à leur métier.

En plus de contribuer aux bonnes performances des arbitres d'élite, cette professionnalisation a eu un impact non-négligeable sur les jeunes arbitres, comme expliqué par Javier Sánchez. En effet, elle conduit de plus en plus de jeunes arbitres à poursuivre l'arbitrage, ou même à l'arrivée de nouveaux membres. Cela se traduit au niveau des chiffres du nombre d'arbitres en Espagne, qui sont les seuls, avec ceux de l'Italie à être en hausse depuis 5 ans<sup>78</sup>. Malgré cette nette progression, les chiffres espagnols ne sont cependant pas encore au niveau de ceux italiens ou allemands. De plus, il est possible de s'interroger sur la motivation et la longévité des carrières des arbitres attirés purement par le côté financier de l'arbitrage, comme le relève notamment Peter Sippel. Seules les années à venir pourront y apporter une réponse.

<sup>78</sup> Voir tableau 19

Finalement, l'Espagne a assez clairement mis la priorité sur la condition physique des arbitres. En effet, au-delà des préparateurs physiques et des plans d'entraînement, elle impose des conditions de réussite pour les tests physiques plus élevées que les autres pays. Cela a pour conséquence d'avoir des arbitres spécialement affûtés physiquement et potentiellement plus compétitifs à haut niveau. Malgré ses nombreux points positifs, l'arbitrage espagnol n'est pas non plus parfait. A l'image de l'Italie, il n'existe pas de véritable « Fast Track ». Les arbitres qui atteignent le haut niveau le font souvent tard et les meilleurs officiels espagnols sont plus proches de la fin que du début de leur carrière. Le contraste avec la France, prochain modèle abordé, est particulièrement flagrant.

### **La France : équilibre et polyvalence**

Avec un système de promotion de la relève totalement opposé à celui de l'Espagne, la France est spécialement performante dans la détection de ses talents. L'arbitrage tricolore a notamment fait éclore très tôt à haut niveau des arbitres comme Clément Turpin ou François Letexier. Ces promotions rapides sont tout sauf un hasard. En effet, la France s'appuie sur un système très poussé de détection et d'encadrement des talents. Dès qu'un arbitre talentueux est repéré, il est très rapidement pris en charge et accompagné dans sa progression. De manière générale, l'arbitrage régional français est très bien structuré et beaucoup de moyens sont investis dans l'encadrement et le suivi des arbitres. Tous ces éléments expliquent notamment ses très bonnes notes dans les piliers 2 (structure) et 4 (promotion de la relève).

Cette bonne gouvernance ne se traduit cependant pas directement dans les performances sportives. En effet, le nombre d'arbitres par club en France n'est que le 5<sup>ème</sup> parmi tous les 7 modèles. Ces difficultés sont en partie liées à l'efficacité du recrutement, comme expliqué par Clément Turpin. En effet, malgré des quotas minimums d'arbitres, la FFF peine à motiver un grand nombre d'amateurs de football à se lancer dans l'arbitrage. Ce point reste pour elle l'un de ses principaux axes de travail pour le futur. Une fois ce pas franchi, le système français est capable de conserver et de former ses nouveaux arbitres. Sur ce point, il diffère fortement du modèle anglais qui, de son côté, connaît un « dropout » conséquent. La solution au problème du recrutement français est peut-être à trouver chez ses voisins, en s'inspirant par exemple du modèle de promotion de l'arbitrage italien ou de sa médiatisation en Espagne.

Dans les autres domaines, la France fait preuve d'une polyvalence et d'une régularité remarquable. En effet, elle est la seule nation dont aucun pilier n'est évalué en dessous de la note de 8. Contrairement aux autres modèles analysés jusqu'à présent, elle ne tend vers aucun extrême. La préparation physique n'y est ni divinisée, ni délaissée, les salaires permettent la professionnalisation sans être exorbitants et les méthodes d'évaluation ne sont ni les plus perfectionnées, ni les plus archaïques. La France est donc un modèle intermédiaire, un mélange de ses différents voisins. Ses résultats statistiques le démontrent très bien : parmi les pays du Big Five, elle occupe systématiquement la 3<sup>ème</sup> place dans les indicateurs de succès concernant l'arbitrage d'élite (IS1 à IS4).

Cependant, l'arbitrage français ne peut se résumer à une moyenne de ses concurrents. Au contraire, grâce à un maillage et à des investissements conséquents dans les régions, il a su améliorer la qualité globale de ses arbitres. Il est l'illustration parfaite de l'importance de considérer la professionnalisation de ce milieu comme une mesure globale et non pas uniquement réservée à l'élite. Cette vision s'inscrit exactement dans les conclusions de la revue de littérature, en particulier dans celles des travaux de Macnamara<sup>79</sup>. En plus de cet accompagnement, les arbitres français possèdent des organes qui défendent leurs intérêts et des pouvoirs de négociation. Ainsi, avec tous ces éléments pris en considération il serait particulièrement intéressant d'imaginer ce que pourrait donner ce modèle avec des ressources financières et un vivier d'arbitres plus importants.

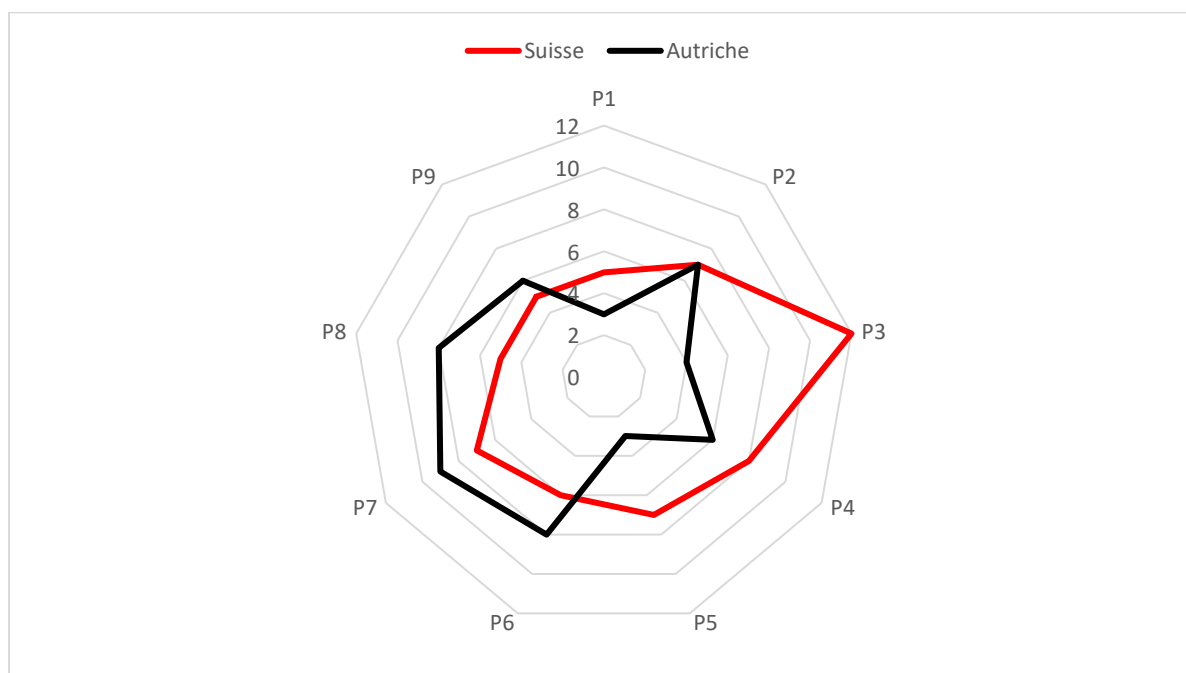
### **La Suisse et l'Autriche : le duel des petites associations**

Après avoir analysé les cinq grands modèles européens, il aurait été concevable de penser que les petits poucets, que sont la Suisse et l'Autriche, n'avaient plus rien à révéler. Cependant, c'est exactement l'inverse qui s'est produit. Tout d'abord, dans le domaine du recrutement, les deux associations nationales ont montré des visages totalement différents. La Suisse, possédant un système de recrutement bien huilé et basé sur des quotas d'arbitres très stricts, a obtenu d'excellents scores dans ce domaine. A l'inverse, l'Autriche s'est retrouvée à chaque fois très mal classée, tant au niveau des indicateurs « élites » que « amateurs ». Ces chiffres viennent démontrer, une fois de plus, le poids et l'impact du recrutement dans les résultats sportifs des arbitres. Les dirigeants de l'arbitrage autrichien l'ont d'ailleurs bien compris et ont décidé récemment d'investir dans de nouveaux projets dans ce domaine.

---

<sup>79</sup> Voir chapitre 2.2.2 et les travaux de Macnamara

La Suisse et l’Autriche étant limitrophes et de tailles relativement similaires, il serait facile de croire que leurs politiques sportives en termes d’arbitrage se ressemblent. Là encore, cet a priori est erroné. Le modèle autrichien est notamment plus performant dans son dispositif lié à la préparation physique et dans ses méthodes d’évaluation. A l’inverse, la Suisse possède une professionnalisation partielle de l’arbitrage, un meilleur financement et une promotion de la relève plus efficace. Grâce à cette comparaison, il est possible de se faire une idée encore plus précise des piliers les plus déterminants pour la performance, en particulier pour des petites associations. Sans tirer de conclusions hâtives, on peut imaginer que les piliers 3 à 5 jouent par exemple des rôles plus importants que les piliers 6 à 8.



Le bilan final pour ces deux associations est très différent. L’arbitrage autrichien étant presque en tous points moins développé que celui des autres fédérations, ses objectifs et ses ambitions sont clairement moindres. En termes de performances, il reste loin des résultats de la Suisse, et encore plus de ceux des pays du Big Five. Pour y remédier et gagner en compétitivité, l’Autriche doit régler des questions fondamentales dans son arbitrage et revoir profondément sa structure. Concernant la Suisse, elle ne peut pas encore prétendre rivaliser avec les membres du Big Five, mais ne fait pas mauvaise figure. En dominant les indicateurs de succès 2 et 6, elle prouve qu’elle n’est plus très loin d’entrer dans la cour des grands. Pour y parvenir, elle devra sûrement se mettre à niveau en termes de préparation physique et de financement. Une plus grande indépendance de l’arbitrage et davantage d’heures d’entraînement semblent également essentielles pour passer ce cap.



## 6. CONCLUSION

Au terme de ces comparaisons entre modèles et de ces constatations générales, il est temps de faire le bilan final. Certains enseignements ont émergé de ce travail, il s'agit maintenant de mettre en avant les plus importants d'entre eux. Mais tout d'abord, il est nécessaire de rappeler un point essentiel : il n'existe pas de formule magique, de système absolu et universel. Les constatations qui ont été faites ne sont pas figées et à l'abri de certaines exceptions. Il s'agit simplement de principes généraux se vérifiant de manière régulière et convaincante à travers tous les modèles étudiés. Comme mentionné dans le chapitre consacré au cadre théorique, les politiques sportives ne sont pas les seuls facteurs influençant la performance sportive. Il serait donc trompeur d'attribuer tous les résultats sportifs à cet unique niveau d'influence.

Cependant, certains enseignements qui se sont retrouvés systématiquement dans tous les modèles peuvent être avancés avec confiance. Parmi ceux-ci, on trouve premièrement l'importance du recrutement. Celui-ci a non seulement un impact direct sur le nombre d'arbitres au niveau national mais également sur celui au niveau international. Même si corrélation ne signifie pas causalité, cette constatation est vérifiable pour tous les modèles. La seule exception statistique est le nombre d'arbitres d'élite en Italie, mais celle-ci s'explique par des facteurs politiques. Un système de recrutement performant, basé par exemple sur des quotas minimums ou une promotion efficace du rôle d'arbitre, semble donc essentiel. Le modèle qui illustre le mieux ce constat est bien évidemment l'Allemagne, mais il se généralise aux autres nations également.

Concernant la professionnalisation de l'arbitrage, les conclusions sont particulièrement intéressantes. Le financement en-lui même ne joue pas un rôle si important qu'on pourrait le croire, c'est avant tout sa répartition dans les différentes strates qui est cruciale. Fournir des investissements financiers importants uniquement dans l'arbitrage d'élite serait notamment contreproductif. En effet, la partie de la revue de littérature concernant les heures de pratique délibérée a souligné l'importance de mieux répartir ces financements, notamment dans les niveaux inférieurs. C'est de cette façon qu'ils seraient les plus profitables pour la progression des arbitres. Autrement dit, la professionnalisation ne devrait pas concerner uniquement les arbitres au sommet de la pyramide, mais également ceux se trouvant au-dessous. Parmi les pays analysés, le modèle anglais est symptomatique de ce déséquilibre. A l'inverse, le système français est l'un des premiers qui investit une grande partie de ses ressources dans l'accompagnement des arbitres amateurs et espoirs.

En ce qui concerne les méthodes d'entraînement et de formation, les résultats sont assez clairs. La préparation physique des arbitres est désormais une priorité pour beaucoup de fédérations. Il semble donc y avoir un consensus sur l'importance de cet aspect dans la formation des arbitres. Il en va de même pour les méthodes d'évaluation et de notation des arbitres. Celles-ci tendent de plus en plus vers l'objectivité, à travers de nouveaux outils et techniques de mesure. A l'inverse, les méthodes visant à améliorer la prise de décision sont encore relativement peu développées, malgré plusieurs travaux scientifiques soutenant leur importance. Il n'existe donc pas de modèle, parmi les 7 étudiés, qui viennent illustrer ce point. Beaucoup d'entre eux entraînent la prise de décision à travers des vidéos ou des tests en ligne, mais aucun ne va aussi loin que les propositions scientifiques.

Pour conclure, le dernier sujet qui a débouché sur des résultats très instructifs est celui de la promotion de la relève. Il est difficile de faire des liens précis entre ce domaine et le nombre d'arbitres d'élite. Cependant, on peut se faire une très bonne idée du rôle qu'elle occupe lorsque l'on observe des cas très dichotomiques, comme ceux de la France et de l'Italie. Selon le système de promotion mis en place, on obtient des résultats totalement différents. Concrètement, plus un pays favorise la promotion de ses arbitres, par exemple via une détection précoce ou un programme de Fast-Track, plus ces arbitres arriveront rapidement à haut niveau. De ce fait, ils auront davantage de chances d'atteindre les meilleurs groupes d'arbitres européens.

Le monde de l'arbitrage étant extrêmement dynamique et en permanente évolution, nul ne sait exactement à quoi il ressemblera dans le futur. Cependant, en considérant les tendances et les enseignements tirés de cette analyse, il est possible d'avoir un aperçu sur les enjeux futurs de l'arbitrage. La question est désormais de savoir si les associations nationales et internationales vont être capables d'adapter leurs politiques sportives à ces nouveaux défis. Dans tous les cas, elles ont les clefs en main pour y parvenir.

## 7. ANNEXES

### Annexe 1 – Plan d'entraînement mensuel d'un arbitre PGMOL

Monday	Tuesday	Wednesday	Thursday	Friday	Saturday	Sunday
28 Sep	29	30	1 Oct	2	3	4
20 min cross-trainer/core/ R 0:19 TQR - 17 RPE - 3	R 1:38 TQR - 17 RPE - 5 TE - 4	25 min exercise bike/street G 0:25 TQR - 17 RPE - 2	20 min cross-trainer/core/ R 0:19 TQR - 17 RPE - 3	Speed agility training R 0:40 TCR - 17 RPE - 3	Rest day TQR - 17 RPE - 0	R 1:36 TQR - 17 RPE - 6 TE - 6
5	6	7	8	9	10	11
25 min exercise bike/street G 0:40 TQR - 17 RPE - 2	High intensity aerobic tr R 0:17 TQR - 17 RPE - 6	Speed agility training R 1:20 TCR - 17 RPE - 2	Core/weights R 1:00 TQR - 17 RPE - 2	Core/weights/stretchers R 1:00 TQR - 18 RPE - 2	High intensity aerobic tr R 0:23 TQR - 17 RPE - 6	Rest day TQR - 17 RPE - 0
12	13	14	15	16	17	18
Warm up/core/weights/ 20m R 1:40 TQR - 17 RPE - 3	Travelled TQR - 17 RPE - 0	4th official TQR - 17 RPE - 0	High intensity aerobic tr R 0:40 TQR - 16 RPE - 6	2x1 5min game R 0:32 TCR - 16 RPE - 3 2x1 5min game R 0:32	4th official TQR - 17 RPE - 0	Speed training R 0:29 TQR - 17 RPE - 3
19	20	21	22	23	24	25
R 1:36 TQR - 17 RPE - 5 TE - 4	25 min exercise bike/street G 0:25 TQR - 17 RPE - 2	Core/weights R 1:00 TQR - 17 RPE - 2	5th official R 1:52 TQR - 16 RPE - 0	Speed training R 0:20 TCR - 17 RPE - 3	Rest day TQR - 17 RPE - 0	R 1:40 TQR - 17 RPE - 7 TE - 8
26	27	28	29	30	31	1 Nov
25 min exercise bike/street G 0:25 TQR - 17 RPE - 2	Core/weights R 1:00 TQR - 17 RPE - 2	R 1:37 TQR - 17 RPE - 4 TE - 4	Rest day TQR - 17 RPE - 0	Speed agility training R 0:28 TCR - 18 RPE - 3	R 1:41 TQR - 17 RPE - 5 TE - 3	25 min exercise bike/street G 0:25 TQR - 17 RPE - 2
2	3	4	5	6	7	8
Rest day TQR - 17 RPE - 0	Speed endurance training R 0:16 TQR - 17 RPE - 3	Core/weights R 1:00 TQR - 17 RPE - 2	5th official R 1:51 TQR - 17 RPE - 1	Travelled TCR - 16 RPE - 0	R 1:35 TQR - 17 RPE - 5 TE - 5	4th official TQR - 17 RPE - 0

Annexe 2 – Exemple des variations de fréquence cardiaque d'un arbitre (Webb, 2017)

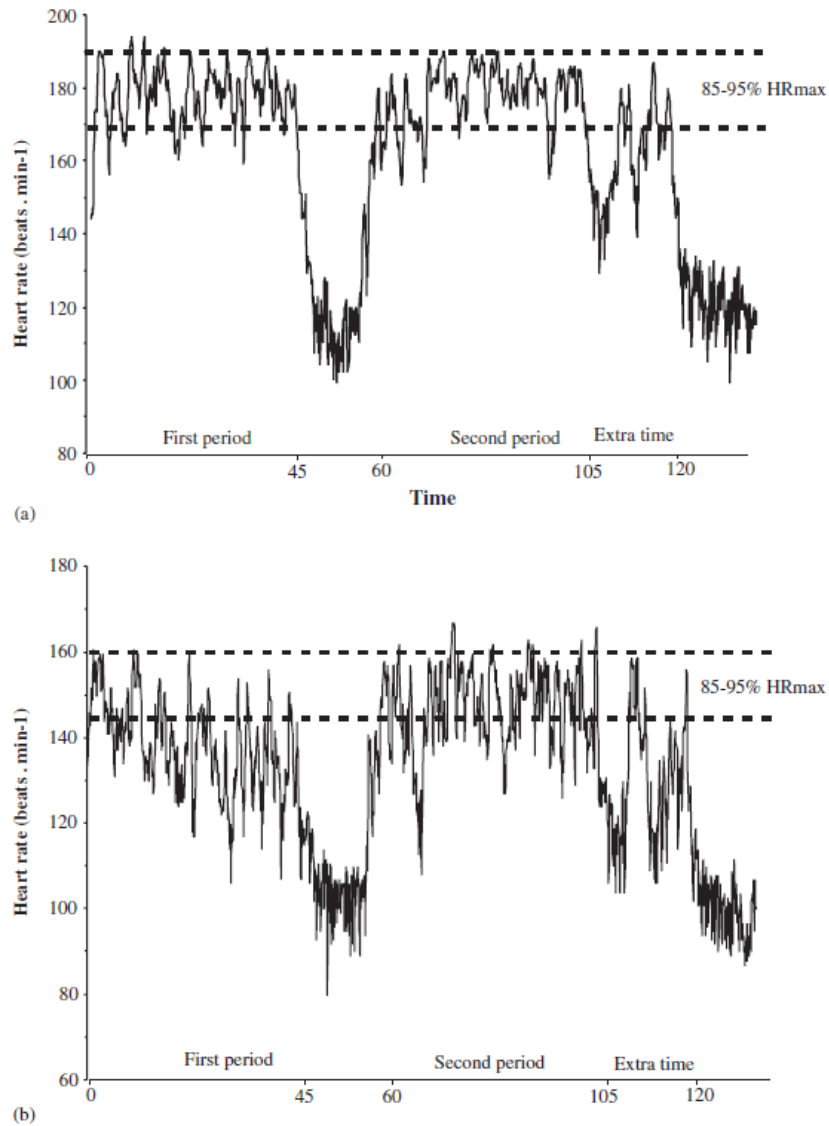


Fig. 1. A typical example of the graphical output of heart rate recordings, showing heart rate versus time. The graphs show data for the referee (a) and one of his assistants (b) during the final of the Euro 2000 Championship between France and Italy.

Annexe 3 – Nombre d'arbitres FIFA par licenciés (x10000)



Annexe 4 – Points pour les arbitres FIFA par licenciés (sans pondération)

Pays	ARB M	ARB F	AA M	AA F	Licenciés	Total M	Total F	Total FIFA	Coefficient (1/100'000)
Albanie	3	1	6	2	164730	9	3	12	7,285
Allemagne	10	4	10	6	6351078	20	10	30	0,472
Andorre	1	1	2	2	5037	3	3	6	119,119
Angleterre	9	4	10	6	4164110	19	10	29	0,696
Arménie	3	2	6	3	151353	9	5	14	9,250
Autriche	7	3	10	4	967281	17	7	24	2,481
Azerbaïdjan	3	1	6	2	306370	9	3	12	3,917
Belgique	7	2	10	3	816583	17	5	22	2,694
Biélorussie	4	2	8	2	373810	12	4	16	4,280
Bosnie Herzégovine	3	2	2	3	200240	5	5	10	4,994
Bulgarie	6	3	10	4	327033	16	7	23	7,033
Chypre	4	2	8	4	52403	12	6	18	34,349
Croatie	6	4	10	6	362514	16	10	26	7,172
Danemark	7	2	10	3	511333	17	5	22	4,302
Ecosse	7	1	10	3	420589	17	4	21	4,993
Espagne	10	5	10	7	2834190	20	12	32	1,129
Estonie	3	2	6	3	57024	9	5	14	24,551
Finlande	6	3	8	4	362649	14	7	21	5,791
France	10	4	10	6	4190040	20	10	30	0,716
Géorgie	3	0	6	2	222186	9	2	11	4,951
Gibraltar	1	0	2	0		3	0	3	N.D
Grèce	7	3	10	4	760621	17	7	24	3,155
Hongrie	6	4	10	4	527326	16	8	24	4,551
Iles Féroé	2	-1	3	0	8094	5	1	6	74,129
Irlande	4	1	8	2	421644	12	3	15	3,558
Irlande du Nord	4	1	7	1	92320	11	2	13	14,081
Islande	4	1	7	1	32408	11	2	13	40,114
Israël	6	1	8	2	283866	14	3	17	5,989
Italie	10	4	10	5	4980296	20	9	29	0,582
Kazakhstan	4	2	8	3	510420	12	5	17	3,331
Kosovo	3	0	6	1	N.D	9	1	10	N.D
Lettonie	3	2	6	4	85285	9	6	15	17,588
Liechtenstein	0	0	0	0	3315	0	0	0	0,000
Lituanie	3	3	6	4	135874	9	7	16	11,776
Luxembourg	3	0	6	0	47580	9	0	9	18,916
Macédoine	3	2	6	3	93896	9	5	14	14,910
Malte	4	0	8	0	24853	12	0	12	48,284
Moldavie	3	2	6	2	168570	9	4	13	7,712
Monténégro	3	0	6	1	N.D	9	1	10	N.D
Norvège	7	3	10	4	543165	17	7	24	4,419
Pays de Galles	3	1	6	2	1745860	9	3	12	0,687
Pays-Bas	7	4	10	4	173550	17	8	25	14,405
Pologne	7	4	10	6	2000264	17	10	27	1,350
Portugal	9	4	10	4	547734	19	8	27	4,929
République tchèque	6	4	10	5	1040357	16	9	25	2,403
Roumanie	7	4	10	4	1034320	17	8	25	2,417
Russie	9	5	10	6	5802536	19	11	30	0,517
Serbie	5	3	10	5	441682	15	8	23	5,207
Slovaquie	5	3	10	4	622668	15	7	22	3,533
Slovénie	5	2	10	4	116925	15	6	21	17,960
Suède	7	4	10	6	1006939	17	10	27	2,681
Suisse	7	5	10	5	571700	17	10	27	4,723
Turquie	7	4	10	4	2748657	17	8	25	0,910
Ukraine	7	4	10	4	2273017	17	8	25	1,100

## *Annexe 5 – Enregistrement des interviews*

Les interviews sont confidentielles, mais disponibles sur demande individuelle au lien suivant :

[LIEN](#)

## *Annexe 6 – Retranscription résumée des interviews*

### **LÉGENDE**

- P.S** **Peter Sippel / Allemagne** : Responsable Qualifications et Formation
- S.L** **Stephen Lodge / Angleterre** : Premier League, UEFA et FIFA Assessor
- A.F** **Andreas Fellingner / Autriche** : Elite Referee Manager à l'ÖFB
- J.S** **Javier Sánchez / Espagne** : Responsable du secteur des performances physiques à la CTA
- C.T** **Clément Turpin / France** : Arbitre d'élite français, membre du groupe Elite UEFA
- W.B** **Werner Boucheny (Par Mail) / France** : Responsable service administratif et juridique DTA
- D.C** **Daniele Curcio / Italie** : Président et PDG de Referee Abroad

## PARTIE 1 : FORMATION

### Thème 1 : Préparation physique

#### Q1 : Les arbitres d'élite disposent-ils de plans d'entraînement personnalisés et périodisés ?

**P.S :** *Oui, ils ont un entraîneur qui leur fournit des plans d'entraînement chaque semaine*

**S.L :** *Oui, ils sont suivis par des spécialistes à St-George Park avec des tests sur le % de « Body fat »*

**A.F :** *Oui, nous avons des entraînements basés sur 7 types de points de repère*

**J.S :** *Oui, jusqu'en 2<sup>ème</sup> division, ils ont même des plans mensuels, via une plateforme en ligne*

**C.T :** *Oui, même avant la professionnalisation cela était déjà le cas*

**D.C :** *Oui, l'aspect physique est très important en Italie, c'est l'une des préoccupations principales*

#### Q2 : Existe-il une limite d'âge dans votre pays pour les arbitres d'élite ?

**P.S :** *La limite d'âge est fixée à 47 ans en Bundesliga*

**S.L :** *Absolument aucune, cela pourrait être contraire au droit du travail dans notre pays*

**A.F :** *Non, nous l'avons supprimé il y a 3 ans pour toutes les ligues, elle était de 45 ans auparavant*

**J.S :** *Non. Mais en 2<sup>ème</sup> division après 42 ans et en 3<sup>ème</sup> à partir de 32 il devient impossible de monter*

**W.B :** *Non. La seule limite d'âge est pour candidater au niveau fédéral*

**D.C :** *Oui et à tous les niveaux (Serie A : 48 ans, Serie C : 35 ans, Serie D : 32 ans, amateurs : 50 ans)*

#### Q3 : Les arbitres disposent-ils d'un suivi médical régulier et professionnel ? Un effort est-il fourni quant à la prévention des blessures pour les arbitres ?

**P.S :** *Des examens médicaux sont effectués chaque année*

**S.L :** *Oui, des tests sur l'état de santé général sont effectués chaque année*

**A.F :** *Nous avons un instructeur fitness engagé à 100% chez nous et un partenaire fitness*

**J.S :** *Oui, il y a département de la santé pour les questions médicales ou physiques et des coachs*

**C.T :** *Oui, la professionnalisation a permis de dégager du temps pour un meilleur suivi médical*

**D.C :** *Voir Q1*

#### Q4 : Utilisez-vous des tests additionnels aux tests FIFA pour sélectionner et pour promouvoir des arbitres ?

**P.S :** *Non, mais nous prenons en compte les examens médicaux dans la sélection*

**S.L :** *Non*

**A.F :** *Nous faisons des analyses de course mais cela ne fait pas office de test*

**J.S :** *Oui (Voir Annexe 16 et « Circular N°2 » de la RFEF)*

**C.T :** *N/A\**

**D.C :** *Oui, mais ils ont été facilités au niveau amateur pour ne pas perdre trop d'arbitres*



## Thème 2 : Decision Making

### **Q5 : Existe-t-il dans votre pays des entraînements collectifs (d'équipe) pour les arbitres ? Et si oui, dans quelle(s) division(s) et à quelle fréquence ?**

**P.S :** *Impossible dans l'élite à cause de la taille du pays et du nombre de déplacements par semaine*

**S.L :** *Oui, des réunions avec des analyses vidéo ont lieu chaque 2 semaines à St-George Park*

**A.F :** *Au niveau national des camps d'entraînement, au niveau régional des entraînements réguliers*

**J.S :** *Oui, mais que une fois par mois à cause des nombreux déplacements des arbitres internationaux*

**C.T :** *Oui, il y a des centres d'entraînement avec 1-2x par semaine des entraînements collectifs*

**D.C :** *Oui, l'arbitrage est une deuxième famille, les arbitres amateurs se réunissent chaque 2 semaines*

### **Q6 : Existe-t-il dans votre pays des entraînements mixtes, c'est-à-dire mêlant une sollicitation physique et cognitive simultanément ?**

**P.S :** *Oui, des entraînements intermittents avec des vidéos lors des phases de récupération*

**S.L :** *Non, je ne pense pas que nous fassions ce genre d'entraînements*

**A.F :** *Nous faisons parfois de l'entraînement de coordination avec les assistants et centraux*

**J.S :** *Oui cela a été mis en place récemment*

**W.B :** *Oui*

**D.C :** *Au niveau élite oui, mais ce n'est pas le cas au niveau amateur*

### **Q7 : Existe-t-il dans votre pays des programmes d'entraînement virtuels requérant une prise de décision immédiate de l'arbitre ?**

**P.S :** *Non, nous n'utilisons pas de programme comme SET pour les arbitres d'élite actuellement*

**S.L :** *Non, mais nous travaillons avec des clips et des sites de e-learning*

**A.F :** *Non, nous faisons juste des vidéos dans les séminaires (par exemple sur Kahoot)*

**J.S :** *Oui, nous utilisons notamment un programme UEFA pour les assistants*

**C.T :** *Oui, nous travaillons par exemple avec des clips vidéo et des outils pour smartphones*

**D.C :** *N/A\**

### **Q8 : Existe-t-il dans votre pays des programmes ou méthodes d'entraînement concernant le stress, la personnalité et la préparation mentale ?**

**P.S :** *Non mais des psychologues du sport sont à disposition des arbitres*

**S.L :** *Oui mais elle optionnelle*

**A.F :** *Oui nous menons quelques séances de temps en temps*

**J.S :** *Pas à proprement parler, mais nous un suivi selon l'humeur, la récupération et l'effort (RPE)*

**C.T :** *Oui, elle existe mais elle est personnelle et chaque arbitre fait comme il le souhaite*

**D.C :** *N/A\**

### Thème 3 : Recrutement et fidélisation

**Q9 : Par quel entité les arbitres sont-ils recrutés dans votre pays ? Par le biais de l'association nationale, régionale ou par les clubs ?**

**P.S :** *Le recrutement est au niveau régional mais à travers les clubs*

**S.L :** *Surtout par la FA, qui organise les cours mais il y a un gros Dropout*

**A.F :** *Les associations régionales sont responsables du recrutement, nous testons un système national*

**J.S :** *Le recrutement se fait toujours au travers de l'association régionale*

**C.T :** *Les clubs, ils jouent un grand rôle dans le recrutement des arbitres en France*

**D.C :** *Rien ne se fait par les clubs, ils sont indépendants des arbitres, c'est l'association régionale*

**Q10 : Existe-t-il dans votre pays un nombre minimum d'arbitres requis par club, par association régionale ou par équipe ?**

**P.S :** *Oui par nombre d'équipes par clubs (mais elle est différente selon les régions)*

**S.L :** *Non, chaque région fait comme elle peut, et les clubs recrutent, mais que pour leur académie*

**A.F :** *Non, nous l'avons tenté comme en Allemagne, mais cela n'a pas fonctionné*

**J.S :** *Non pas de minimum. Normalement l'association régionale prend le nombre dont elle a besoin*

**C.T :** *Oui, par ex. un club de Ligue 1 doit posséder au moins 10 arbitres, sinon il y a des sanctions*

**D.C :** *Il n'y en a pas besoin avec notre nombre d'arbitres, et des quotas par clubs ne feraient pas sens*

**Q11 : Comment faites-vous pour recruter de nouveaux arbitres dans votre pays et quel moyen de communication utilisez-vous pour mettre en place votre publicité ?**

**P.S :** *Il y avait beaucoup de publicité de l'arbitrage de la DFB autrefois mais elle a disparu*

**S.L :** *C'est principalement la FA qui organise la publicité pour l'arbitrage*

**A.F :** *Nous avons lancé plusieurs projets (comme « Wir leben Leder ») pour en recruter davantage*

**J.S :** *Pas besoin de faire de pub, il y en a vraiment beaucoup. Surtout depuis la professionnalisation*

**W.T :** *Par des actions événementielles* **C.T :** *Tout le monde joue un rôle : les clubs, les régions, etc.*

**D.C :** *La publicité de l'arbitrage en Italie met en avant les avantages du métier (cartes d'arbitre, primes de match, etc.) et se fait par exemple via les écoles. Cela fonctionne très bien.*

**Q12 : Comment évaluez-vous le nombre total d'arbitres au sein de votre fédération et le travail de recrutement de cette dernière ?**

**P.S :** *Les bons résultats peuvent s'expliquer par des raisons culturelles entre autres*

**S.L :** *Il y a des gros problèmes de recrutement, les débuts sont durs mais c'est un problème de société*

**A.F :** *Il est clairement trop faible et nous avons besoin de lancer de nouveaux projets sur ce sujet*

**J.S :** *Il n'y a pas de problèmes de recrutement, les contrats motivent de plus en plus de jeunes*

**C.T :** *La France doit trouver des solutions pour que plus de jeunes poussent la porte de l'arbitrage*

**D.C :** *L'arbitrage est très important en Italie, mais les chiffres étaient encore meilleurs il y a 10 ans*

## PARTIE 2 : PROFESSIONNALISATION

### Thème 4 : Temps et conditions de travail

**Q13 : Quel est le pourcentage de travail des arbitres d'élite dans votre pays et combien d'heures d'entraînement par semaine ont-ils à effectuer ?**

**P.S :** *Aucun pourcentage, ils sont libres (mais très peu travaillent à plus de 80% à côté)*

**S.L :** *100%, donc un engagement à plein temps*

**A.F :** *Pas de contrats professionnels, certains le souhaitent et d'autres pas selon le travail à côté*

**J.S :** *Ils sont désormais employés à 100% et s'entraînent donc tous les jours*

**C.T :** *100%, cela nous permet par exemple de nous entraîner à des heures plus agréables et adaptées*

**D.C :** *100%, engagement à plein temps*

**Q14 : Quelle est la durée des contrats professionnels et existe-t-il des programmes pour assurer l'après-carrière des arbitres d'élite dans votre pays ?**

**P.S :** *1 an. Non car les arbitres sont indépendants et donc libres de mener une carrière en parallèle*

**S.L :** *1 an qui est renouvelable et durant lequel il est autorisé de travailler à côté (mais peu faisable)*

**A.F :** *Pas de contrats et de programme d'après-carrière*

**J.S :** *1 an, oui le gouvernement paie en fonction de combien tu as gagné durant ta carrière*

**C.T :** *Pour la plupart elle est de 1 an. L'après-carrière mène encore à beaucoup d'incertitude*

**D.C :** *L'après-carrière est très brutale, on peut par ex. descendre de la Serie A aux M-14 en un an*

**Q15 : Sur quelle base le salaire fixe est-il calculé dans votre pays pour les arbitres d'élite ?**

**P.S :** *Il s'agit juste d'un contrat de cession des droits de la personnalité, pas de travail*

**S.L :** *Certainement uniquement sur les forces du marché*

**A.F :** *Il n'y a pas de salaire fixe mais les primes de matchs sont assez élevées*

**J.S :** *Selon les grilles de salaire nationales, et le taux de travail*

**W.B :** *6566€ brut/mois, négocié entre le syndicat des arbitres, la FFF et la LFP. + 3.061 € par match*

**D.C :** *N/A*

**Q16 : Quels effets issus de la professionnalisation observez-vous sur les arbitres d'élite ou sur les arbitres amateurs (motivation, engagement, performances, etc.) dans votre pays ?**

**P.S :** *Le risque est que certains commencent juste pour l'argent et pas la passion*

**S.L :** *Oui cela a un grand et fantastique impact car on peut construire une carrière sur l'arbitrage*

**A.F :** *Pas sur les décisions, mais sur la condition physique. Pour les amateurs que très peu*

**J.S :** *Elle encourage beaucoup de monde à devenir arbitre, surtout à cause du contrat et du salaire*

**C.T :** *On s'entraîne mieux, on prend du temps pour mieux s'alimenter, mieux se soigner, etc.*

**D.C :** *Pour les amateurs peu, la motivation est déjà là, pour ceux d'élite plus de temps et de moyens*

## Thème 5 : Organisation et structure

### Q17 : Y a-t-il un organe indépendant pour les arbitres ? Si oui, quelle indépendance cet organe a-t-il avec l'association nationale ?

**P.S :** *Non, la Referee Convention interdit une indépendance totale*

**S.L :** *La PGMOL est simplement un partenaire de la FA et de la Premier League*

**A.F :** *Non, le service des arbitres appartient à la OEFB*

**J.S :** *Nous faisons partie de la fédération nationale, mais avons nos propres budgets, décisions, etc.*

**W.B :** *Oui, la CFA, organe sous l'égide du Comité Exécutif de la FFF mais qui est autonome*

**D.C :** *Oui l'AIA est très indépendante et possède un grand pouvoir en Italie, plus que partout ailleurs*

### Q18 : Quels pouvoir et indépendance ont les régions dans les prises de décision concernant la gestion de l'arbitrage ?

**P.S :** *Grandes importance des « Landerverbände »*

**S.L :** *Peu d'impact à haut niveau mais au niveau amateur beaucoup*

**A.F :** *Les 9 régions ont un pouvoir considérable*

**J.S :** *Peu de pouvoir, surtout au niveau national, car tout est géré par la RFEF*

**W.B :** *Les régions appliquent les décisions de la CFA, mais conservent une autonomie régionale*

**D.C :** *Les comités régionaux ont un grand pouvoir (législatif et exécutif) et sont divisées en sections*

### Q19 : Existe-t-il dans votre pays un syndicat des arbitres ou un regroupement d'arbitres professionnels ? Si oui, quel pouvoir ont ceux-ci ?

**P.S :** *Non, les arbitres ne sont d'ailleurs pas directement employés par la DFB*

**S.L :** *Non, pas en dehors de la PGMOL*

**A.F :** *Oui un syndicat privé, mise en place pas un arbitre d'élite (mais pas officiel)*

**J.S :** *En quelque sorte oui, le Comité défend les intérêts des arbitres*

**W.B :** *Oui (le SAFE), il peut intégrer des négociations d'accords collectifs entre la FFF et la LFP*

**D.C :** *L'AIA a un pouvoir considérable et défend donc les intérêts des arbitres vis-à-vis de la FIGC*

### Q20 : A quel niveau (division) la spécialisation s'opère-t-elle entre arbitre central et arbitre assistant dans votre pays ?

**P.S :** *3<sup>ème</sup> division, auparavant même en 2<sup>ème</sup> division*

**S.L :** *Au niveau 3, soit en 5<sup>ème</sup> division par rapport à la Premier League*

**A.F :** *Dans la 4<sup>ème</sup> division, mais 5<sup>ème</sup> auparavant.*

**J.S :** *Lors de leur passage en tant qu'arbitres prometteurs, donc généralement en 4<sup>ème</sup> division.*

**W.B :** *Niveau régional (5<sup>ème</sup> division et en dessous)*

**D.C :** *Les matchs avec des assistants ont lieu dès la 6<sup>ème</sup> division et la spécialisation est très précoce*

## Thème 6 : Sélection et notation

### Q21 : Par qui et comment les arbitres sont-ils notés au niveau amateur et professionnel lors des matchs ?

**P.S :** *Il y a un observateur d'arbitre au stade, et une équipe de coachs par ligue.*

**S.L :** *Les clubs (50% de la note) et le coach (50%), pas de coach au stade en Premier League*

**A.F :** *Au niveau amateur il a des observateurs, les meilleurs vont voir les arbitres de talents*

**J.S :** *Par des observateurs, qui se regroupent lors de réunions pour débattre des performances*

**W.B :** *Des observateurs de la CFA et leurs managers de la DTA*

**D.C :** *Avec un observateur d'arbitre au stade*

### Q22 : Sur quels critères les arbitres sont-ils notés au niveau amateur et professionnel lors des matchs ? Ces critères sont-ils objectifs ou subjectifs ?

**P.S :** *La notation est divisée en une multitude de critères notés de 1 à 6 (18 critères au total).*

**S.L :** *Un pourcentage est donné par le programme Ref360 et les coachs évaluent les situations-clés*

**A.F :** *Nous avons totalement revu notre système de coaching et de notes (plus objectif)*

**J.S :** *Sur une multitude de critères, et sur la moyenne des 6 à 8 rapports reçus par année*

**C.T :** *C'est un mélange, on évalue le physique, les décisions, mais aussi le côté humain et personnel*

**D.C :** *Il s'agit du même rapport d'évaluation que l'UEFA mais avec moins de critères et de points*

### Q23 : Existe-t-il une classification explicite des critères requis et demandés ?

**P.S :** *Ce sont avant tout les notes en match qui comptent et la personnalité*

**S.L :** *Il y a surtout les décisions sur le terrain et les tests physiques et de Body fat*

**A.F :** *Il n'y a pas de critère fixes, mais les attentes évoluent au fil des ligues*

**J.S :** *Oui, parmi ceux-ci se trouvent : les notes, les tests physiques, la maîtrise de l'anglais, etc.*

**W.B :** *Grille UEFA pour les pros, et tables des qualités pour les amateurs*

**D.C :** *Non, ce sont avant tout des aspects comme la condition physique qui sont importants*

### Q24 : Existe-il dans votre pays un système de promotion rapide pour les jeunes arbitres talentueux (« Fast Track » en anglais) ?

**P.S :** *Il y a un « Perspektivkader » de 24 arbitres actifs en 4<sup>ème</sup> division (mais pas de Fast-Track)*

**S.L :** *Oui, c'est l'un des premiers pays à avoir mis ce système en place*

**A.F :** *Nous avons un système de promotion mais pas d'académie. Cela crée parfois des injustices*

**J.S :** *Pas de Fast-Track. Ils passent par toutes les divisions, s'ils sont bon ça va vite*

**C.T :** *Oui, il y a un maillage très bien structuré et permettant de détecter très vite les meilleurs espoirs*

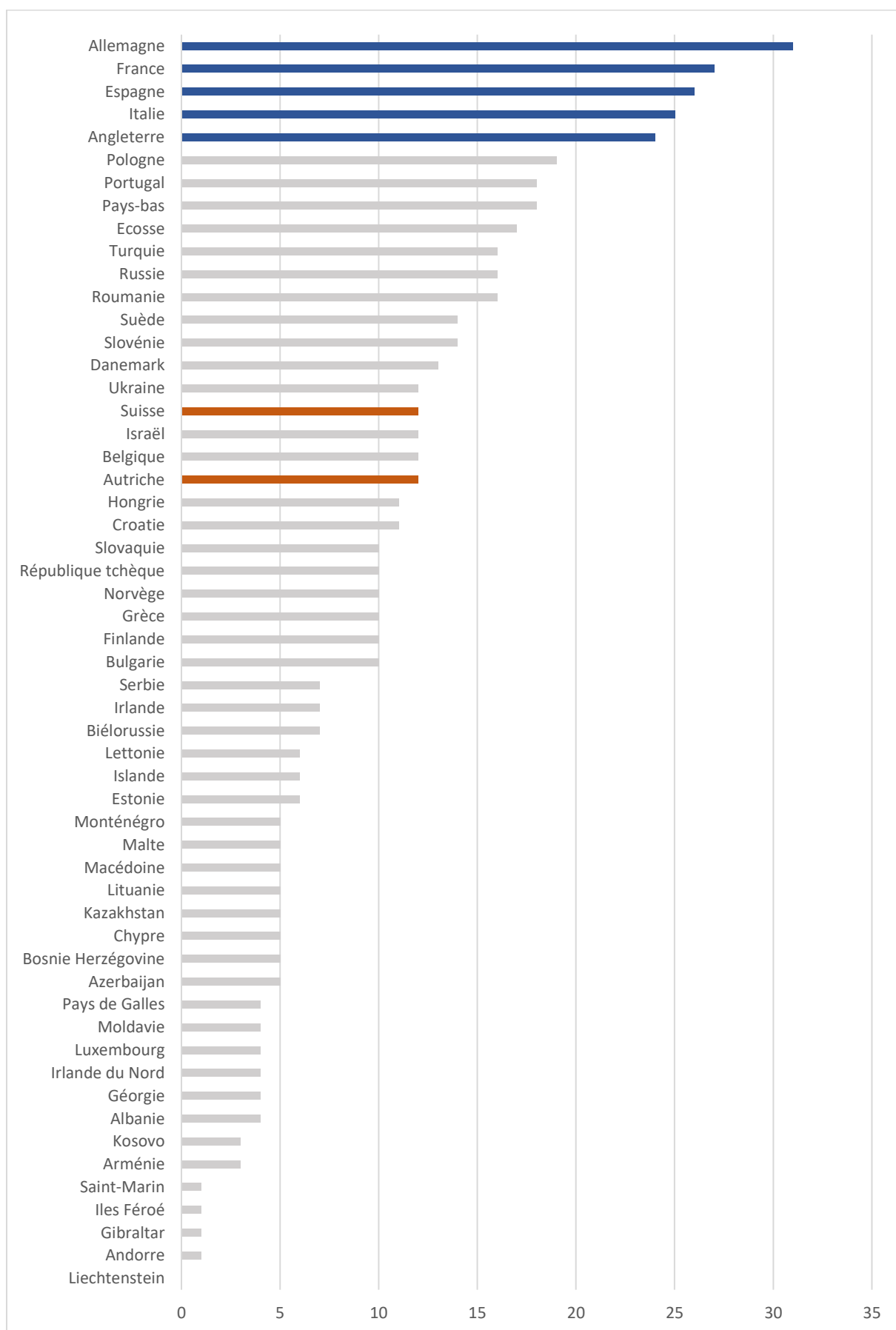
**D.C :** *Non, les arbitres arrivaient souvent tardivement à haut niveau à cause de cela, mais ça a évolué*

*\* Ces réponses sont recueillies via des témoignages ou des sources externes*

Annexe 7 – Points selon le classement FIFA des arbitres de chaque pays européen

Pays	Catégories Hommes				Catégories Femmes				Total		Total points		
	Elite	1st	2nd	3rd	Elite	1st	2nd	3rd	H	F	H	F	H/F
Albanie			1	2				1	3	1	4	1	5
<b>Allemagne</b>	4	1	6		1		2	1	11	4	31	9	40
Andorre				1					1	0	1	0	1
<b>Angleterre</b>	2	2	5		1			3	9	4	24	7	31
Arménie				3				2	3	2	3	2	5
<b>Autriche</b>		2	1	4				2	7	2	12	2	14
Azerbaïdjan		1		2				1	3	1	5	1	6
Belgique		1	3	3			1	1	7	2	12	3	15
Biélorussie	1			3		1		1	4	2	7	4	11
Bosnie Herzégovine		1		2				2	3	2	5	2	7
Bulgarie		1	2	3		1	1	1	6	3	10	6	16
Chypre			1	3				2	4	2	5	2	7
Croatie		2	1	3	1		2	1	6	4	11	9	20
Danemark		1	4	2		1		1	7	2	13	4	17
Ecosse	1	2	3	1	1				7	1	17	4	21
<b>Espagne</b>	3	2	4		1	1	1	2	9	5	26	11	37
Estonie		1	1	1			1	1	3	2	6	3	9
Finlande		1	2	3	1			2	6	3	10	6	16
<b>France</b>	2	3	5		1			3	10	4	27	7	34
Géorgie			1	2					3	0	4	0	4
Gibraltar				1					1	0	1	0	1
Grèce	1		1	4		1		2	6	3	10	5	15
Hongrie		2	1	3	1	1		2	6	4	11	9	20
Iles Féroé				1					1	0	1	0	1
Irlande			3	1			1		4	1	7	2	9
Irlande du Nord				4				1	4	1	4	1	5
Islande			2	2				1	4	1	6	1	7
Israël	1	1	1	3				1	6	1	12	1	13
<b>Italie</b>	1	3	6			1		2	10	3	25	5	30
Kazakhstan			1	3		1		1	4	2	5	4	9
Kosovo				3					3	0	3	0	3
Lettonie		1	1	1			1	1	3	2	6	3	9
Liechtenstein									0	0	0	0	0
Lituanie		1		2			2	1	3	3	5	5	10
Luxembourg			1	2					3	0	4	0	4
Macédoine		1		2		1		1	3	2	5	4	9
Malte			1	3					4	0	5	0	5
Moldavie			1	2				2	3	2	4	2	6
Monténégro		1		2					3	0	5	0	5
Norvège			3	4		1		2	7	3	10	5	15
Pays de Galles			1	2	1		1		3	2	4	6	10
Pays-Bas	2	2	1	2		1		2	7	3	18	5	23
Pologne	1	4	1	1		2		2	7	4	19	8	27
Portugal	1	2	2	4	1	1	1	1	9	4	18	10	28
République tchèque		1	2	3	2		1	1	6	4	10	11	21
Roumanie	2	1	1	3		1		3	7	4	16	6	22
Russie	1	1	3	3	1		1	3	8	5	16	9	25
Saint-Marin				1					1	0	1	0	1
Serbie		1		4			1	2	5	3	7	4	11
Slovaquie	1		2	2		1	1	1	5	3	10	6	16
Slovénie	2	1	1	1			2		5	2	14	4	18
Suède		2	3	2	3			1	7	4	14	13	27
<b>Suisse</b>		1	3	3	1	1	1	2	7	5	12	11	23
Turquie	1	3		3		1		3	7	4	16	6	22
Ukraine		2	1	4	1			3	7	4	12	7	19
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>52</b>	<b>83</b>	<b>119</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>21</b>	<b>68</b>	<b>281</b>	<b>125</b>			

Annexe 8 – Classement total des arbitres FIFA (Hommes)



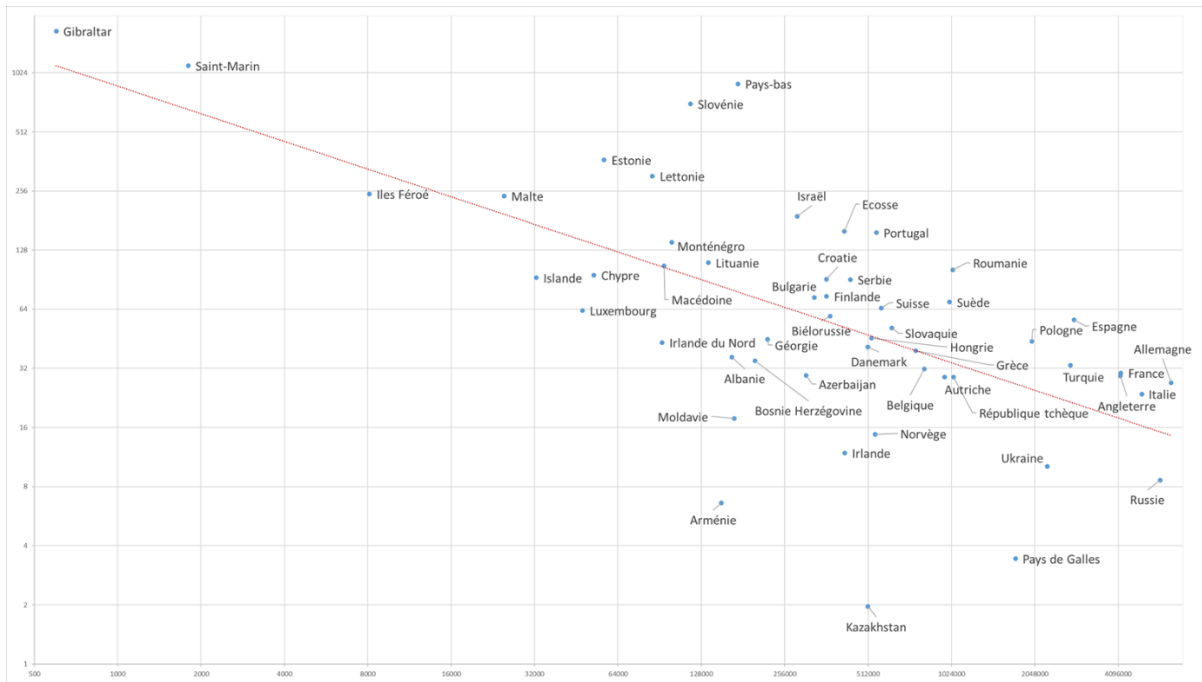




Annexe 10 – Nombre de points par pays selon les engagements des arbitres

Pays	Tier 1			Tier 2		Tier 3		Tier 4		Totaux				Total
	EURO	UCL	NLA	UEL	NLB	CLQ	NLC	UELQ	NLD	T1	T2	T3	T4	
Albanie							1	3	1	0	0	1	4	6
<b>Allemagne</b>	8	13	6	11	2	3	7	5		27	13	10	5	172
Andorre										0	0	0	0	0
<b>Angleterre</b>	6	8	5	7	2	2	5	5		19	9	7	5	122
Arménie								1		0	0	0	1	1
<b>Autriche</b>				4	1	2	2	4	1	0	5	4	5	28
Azerbaïdjan				1	1			3		0	2	0	3	9
Belgique				4	2	2	1	2		0	6	3	2	26
Biélorussie			1	3	1	1	1	2		1	4	2	2	22
Bosnie Herzégovine							2	3		0	0	2	3	7
Bulgarie		1	1	2	1	2		2	1	2	3	2	3	24
Chypre						1		2	1	0	0	1	3	5
Croatie				7		1	3	4		0	7	4	4	33
Danemark				3			3	5	1	0	3	3	6	21
Ecosse		2	2	10	1		5	8		4	11	5	8	67
<b>Espagne</b>	5	14	4	14	2	3	4	6		23	16	7	6	160
Estonie				3	1	1	2	2	1	0	4	3	3	21
Finlande				5	1		1	6	1	0	6	1	7	27
<b>France</b>	2	9	5	13	2	1	4	7	1	16	15	5	8	127
Géorgie				2			1	2		0	2	1	2	10
Gibraltar								1		0	0	0	1	1
Grèce		2	1	3	1	1		4		3	4	1	4	30
Hongrie				2		5	2	3	1	0	2	7	4	24
Iles Féroé								2		0	0	0	2	2
Irlande				1				2		0	1	0	2	5
Irlande du Nord						1		2		0	0	1	2	4
Islande								3		0	0	0	3	3
Israël	1	4	2	5		1	3	3		7	5	4	3	54
<b>Italie</b>	3	9	2	9	4	3	6	5		14	13	9	5	118
Kazakhstan								1		0	0	0	1	1
Kosovo										0	0	0	0	0
Lettonie		1	1	3	1		1	3	1	2	4	1	4	26
Liechtenstein										0	0	0	0	0
Lituanie				2	1		2	2		0	3	2	2	15
Luxembourg								2	1	0	0	0	3	3
Macédoine				2			1	1	1	0	2	1	2	10
Malte				1				2	1	0	1	0	3	6
Moldavie							1	1		0	0	1	1	3
Monténégro				3	1			1	1	0	4	0	2	14
Norvège				1			1	3		0	1	1	3	8
Pays de Galles						2		1	1	0	0	2	2	6
Pays-Bas	8	20	3	5	1	2	3	4		31	6	5	4	156
Pologne		3	3	12	4	1	5	4		6	16	6	4	88
Portugal	2	4	2	10	3	3	2	5		8	13	5	5	86
Rép. Tchèque		1		5	2		1	3		1	7	1	3	30
Roumanie	3	9	5	8	1	1	3	2		17	9	4	2	105
Russie	3	2	1	6			3	1	1	6	6	3	2	50
Saint-Marin								2		0	0	0	2	2
Serbie		1	3	4	1	2	1	3		4	5	3	3	40
Slovaquie		2		3	2		2	4	1	2	5	2	5	32
Slovénie	3	8	1	5	2	3	3	2		12	7	6	2	83
Suède	1	3	3	8	2	2	3	2		7	10	5	2	70
<b>Suisse</b>		2	1	3	3	1		5		3	6	1	5	37
Turquie	3	7	3	8	1	1	3	4		13	9	4	4	91
Ukraine				3		3	2	3	1	0	3	5	4	23

*Annexe 11 – Représentation en nuage de points des points d'engagements relatifs*



Annexe 12 – Nombre d'arbitres et de clubs par pays (2017-2020)

	Arbitres				Clubs			
	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020
<b>DFB</b>	58241	57420	56680	51884	24958	24742	24544	24481
<b>RFEF</b>	17736	18125	18574	18630	9652	9876	9579	9411
<b>FFF</b>	25327	24567	24255	23655	14349	14177	14632	15000
<b>FIGC</b>	32290	31812	31534	30861	12795	12449	12127	11915
<b>FA</b>	28000	31735	29000	27451	≈ 25500	≈ 25500	≈ 25500	≈ 25500
<b>ÖFB</b>	2650	2600	2500	2300	2217	2201	2144	2130
<b>CH</b>	4727	4647	4606	4500	1379	1370	1369	1351

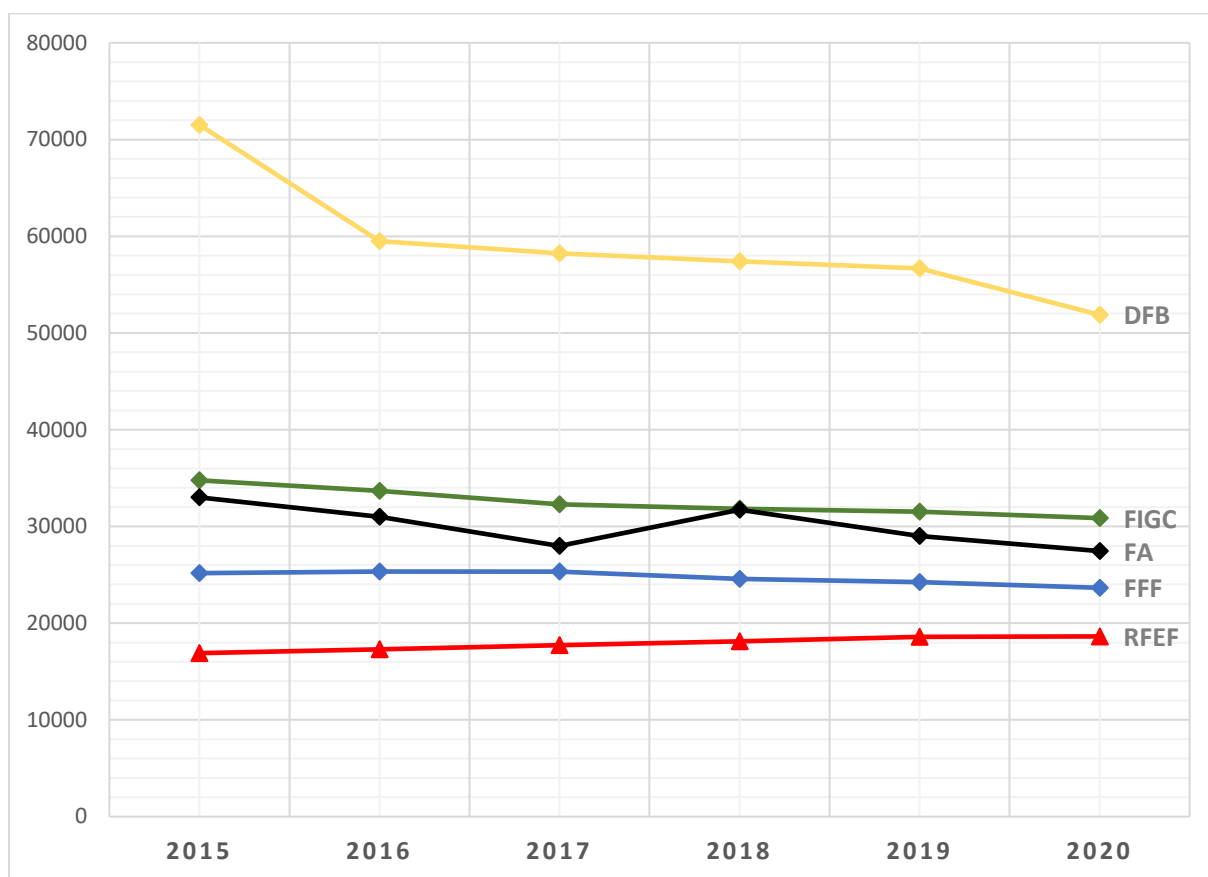
Annexe 13 – Nombre d'arbitres par clubs selon les pays (2017-2020)

	Arbitres/clubs			
	2017	2018	2019	2020
<b>DFB</b>	2,33	2,32	2,31	2,12
<b>RFEF</b>	1,84	1,84	1,94	1,98
<b>FFF</b>	1,77	1,73	1,66	1,58
<b>FIGC</b>	2,52	2,56	2,60	2,59
<b>FA</b>	1,10	1,24	1,13	1,07
<b>ÖFB</b>	1,20	1,18	1,17	1,08
<b>CH</b>	3,43	3,39	3,36	3,33

Annexe 14 – Nombre d'arbitres du Big Five (2015-2020)

	<b>FIGC</b>	<b>DFB</b>	<b>RFEF</b>	<b>FFF</b>	<b>FA</b>
<b>2015</b>	34765	71521	16900	25165	33000
<b>2016</b>	33674	59482	17300	25322	31000
<b>2017</b>	32290	58241	17736	25327	28000
<b>2018</b>	31812	57420	18125	24567	31735
<b>2019</b>	31534	56680	18574	24255	29000
<b>2020</b>	30861	51884	18630	23655	27451

Annexe 15 – Autre représentation de l'évolution du nombre d'arbitre par pays

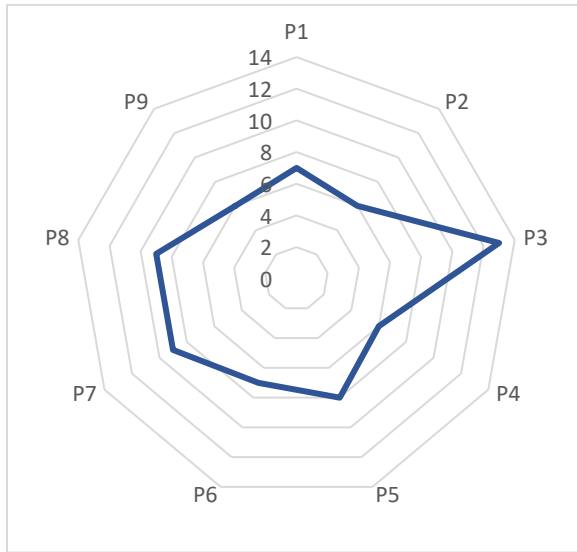


Annexe 16 – Exigences physiques des tests physiques en Espagne (CTA, 2020)

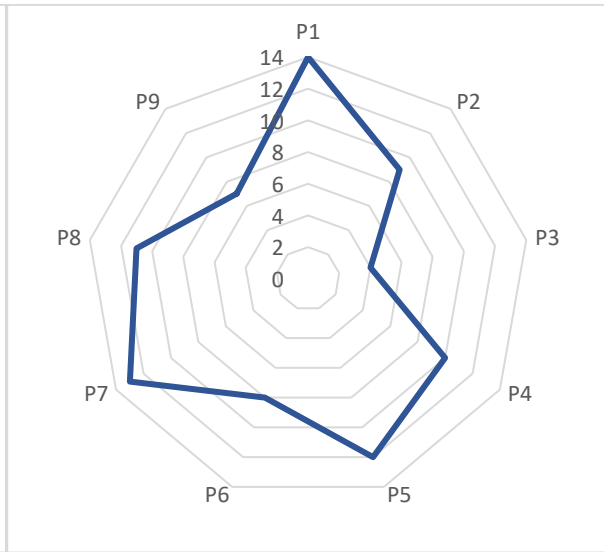
	PRUEBA VELOCIDAD	PRUEBA INTERMITENTE
ÁRBITROS 1ª y 2ª	6 x 40 m (5.8 “) - 1' recuperación -	YoYo Intermitente Mínimo: 18.2
ÁRBITROS 2ª B	6 x 40 m (5.8 “) - 1' recuperación -	YoYo Intermitente Mínimo: 18.2 <b>Objetivo: 18.8</b>
ÁRB. ASISTENTES 1ª Y 2ª DIVISIÓN	5 x 30 m (4.7 “) - 30 “ recuperación -	ARIET Mínimo: 16.4
ÁRBITRAS 1ª DIVISIÓN FEMENINA	6 x 40 m Mínimo: 6.2 “ <b>Objetivo: 5.8 “</b> - 1' recuperación -	YoYo Intermitente Mínimo: 16.4 <b>Objetivo: 17.4</b>
ÁRB. ASISTENTES 1ª DIVISIÓN FEMENINA	5 x 30 m (5,0") - 30" recuperación -	ARIET Mínimo: 14.5-3 <b>Objetivo: 15.5-3</b>

Annexe 17 – Représentation des scores des 9 piliers

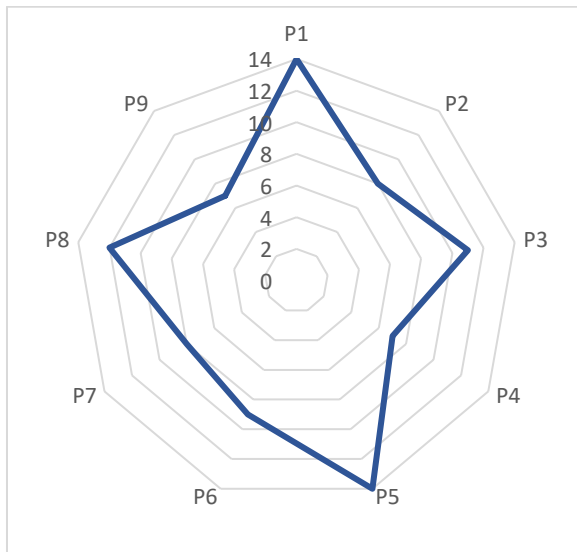
Allemagne



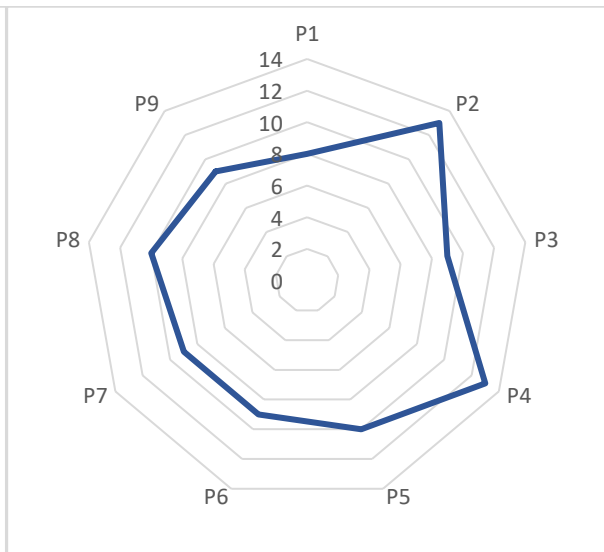
Angleterre



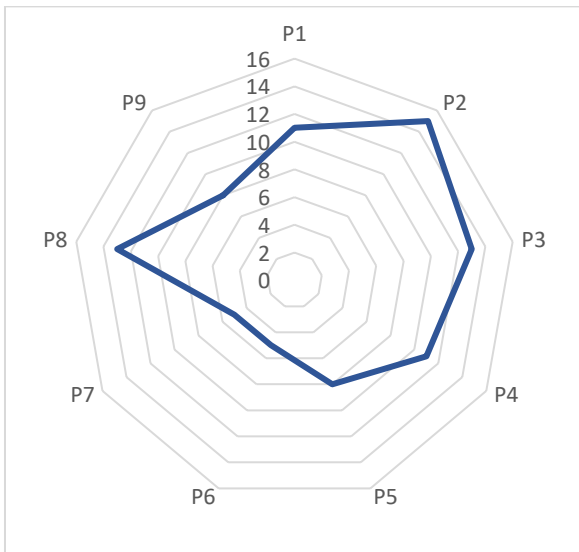
Espagne



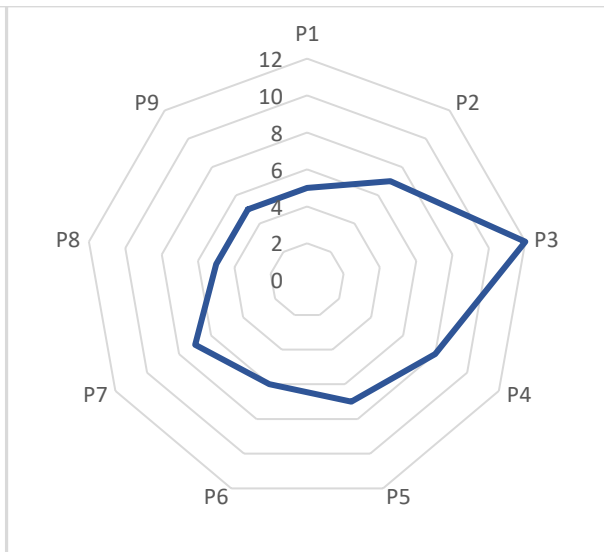
France



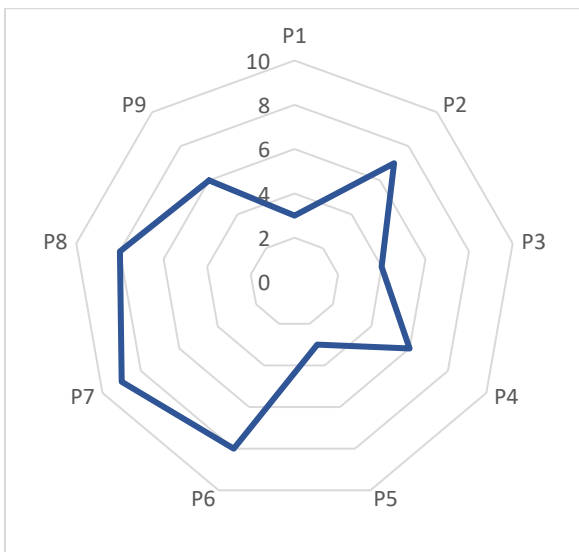
**Italie**



**Suisse**



**Autriche**



## BIBLIOGRAPHIE

- AIA-FIGC. (2021). *AIA / Associazione Italiana Arbitri*. Récupéré sur <https://www.aia-figc.it/>
- ASF/SFL. (2017). *Une professionnalisation partielle des arbitres*. Récupéré sur <https://www.sfl.ch/fr/news/news/article/une-professionnalisation-partielle-des-arbitres/>
- ASF/SFV. (2021). *Rapports annuels*. Récupéré sur <https://org.football.ch/fr/notre-profil/lasf/rapportsannuels.aspx>
- BBC. (2001). *Football referees turn professional*. Récupéré sur <http://news.bbc.co.uk/sport2/hi/football/1386841.stm>
- BBC. (2021). *Refereeing abuse at grassroots: 'A disease ruining our game'*. Récupéré sur <https://www.bbc.com/sport/football/59634315>
- Blick. (2021). *Schiri Jaccottet hängt seine Pfeife an den Nagel*. Récupéré sur <https://www.blick.ch/sport/fussball/superleague/ende-jahr-ist-schluss-schiri-jaccottet-haengt-seine-pfeife-an-den-nagel-id16953256.html>
- Brand, R., Schweizer, G., & Plessner, H. (2009). Conceptual considerations about the development of a decision making training method for expert soccer referees. *Perspectives on cognition and action in sport*, 181-190.
- CAF. (s.d.). *Sky is the limit as CAF takes first step in Refereeing Professionalism*. Récupéré sur <https://www.cafonline.com/news-center/news/sky-is-the-limit-as-caf-takes-first-step-in-refereeing-professionalism>
- Castagna, C., & D'Ottavio, S. (2001). Effect of maximal aerobic power on match performance in elite soccer referees. *Journal of strength and conditioning research*, 15(4), 420-425.
- Castagna, C., Abt, G., & D'Ottavio, S. (2004). Activity Profile of International-Level Soccer Referees During Competitive Matches. *Journal of Strength and Conditioning Research*, 18(3), 486-490.
- Castagna, C., Abt, G., D'Ottavio, S., & Weston, M. (2005). Age-related effects on fitness performance in elite-level soccer referees. *The Journal of Strength & Conditioning Research*, 19(4), 785-790.
- Catteeuw, P., Helsen, W., Gilis, B., & Wagemans, J. (2009). Decision-making skills, role specificity, and deliberate practice in association football refereeing. *Journal of Sports Sciences*, 27(11), 1125-1136. doi:10.1080/02640410903079179



- COMITÉ TÉCNICO DE ÁRBITROS. (2019-2020). CIRCULAR N°5 - Programas de selección y control físico-técnico. RFEF.
- COMITÉ TÉCNICO DE ÁRBITROS. (2019-2020). CIRCULAR N° 2 - Pruebas y controles médicos. RFEF.
- COMITÉ TÉCNICO DE ÁRBITROS. (2019-2020). CIRCULAR N°6 - Modificación de los programas de selección y control físico-técnico. RFEF.
- Cooper, K. H. (1968). A means of assessin maximal oxygen uptake. *Journal of European Industrial Training*, 203, 201-204.
- Dawson P, W. T. (2021). Abuse is not a zero-sum game! The case for zero. *European Journal of Sport Science*, 1-8. doi:10.1080/17461391.2021.1881619
- De Bosscher, V., De Knop, P., & van Bottenburg, M. (2007). *Sports policy factors leading to international sporting success*. Oxford: Meyer & Meyer Sport (UK) Ltd.
- De Bosscher, V., De Knop, P., van Bottenburg, M., & Shibli, S. (2006). A Conceptual Framework for Analysing Sports Policy. *European Sport Management Quarterly*, 6(2), 208-209.
- De Bosscher, V., Shibli, S., van Bottenburg, M., & De Knop, P. (2010). Developing a Method for Comparing the Elite Sport Systems and Policies of Nations: A Mixed Research Methods Approach. *Journal of Sport Management*, 24(5), 574.
- De Bosscher, V., Shibli, S., Westerbeek, H., & Van Bottenburg, M. (2015). *Successful elite sport policies: an international comparison of the sports policy factors leading to international sporting success (SPLISS 2.0) in 15 nations*. Maidenhead: Meyer & Meyer Sport.
- Des arbitres « hors-jeu » ? L'évaluation des arbitres du football amateur en question. (2018). *Revue française de sciences sociales*, 142(1), 255-277.
- DFB. (2021). *Archiv aller Statistiken bis 2015*. Récupéré sur <https://www.dfb.de/sportl-strukturen/schiedsrichter/schiedsrichter-statistik/archiv-aller-statistiken-bis-2015/>
- DFB. (2021). *DFB-MITGLIEDERSTATISTIK 2020/2021*. Récupéré sur <https://www.dfb.de/verbandsstruktur/mitglieder/aktuelle-statistik/>

- DFB. (2021). *FINANZBERICHT 2020*. Récupéré sur [https://www.dfb.de/fileadmin/user\\_upload/original\\_Finanzbericht\\_DFB\\_2020\\_final.pdf](https://www.dfb.de/fileadmin/user_upload/original_Finanzbericht_DFB_2020_final.pdf)
- DFB. (2021). *Finanzbericht DFB 2020*. Récupéré sur [https://assets.dfb.de/uploads/000/251/117/original\\_Finanzbericht\\_DFB\\_2020\\_final.pdf?1636967208](https://assets.dfb.de/uploads/000/251/117/original_Finanzbericht_DFB_2020_final.pdf?1636967208)
- DFB. (2021). *Schiedsrichter-Statistik*. Récupéré sur <https://www.dfb.de/sportl-strukturen/schiedsrichter/schiedsrichter-statistik/>
- DFB. (2021). *Statistiken der Vorjahre*. Récupéré sur <https://www.dfb.de/verbandsstruktur/mitglieder/statistiken-der-vorjahre/>
- D'Ottavio, S., & Castagna, C. (2001). Analysis of Match Activities in Elite Soccer Referees During Actual Match Play. *The Journal of Strength & Conditioning Research*, 15(2), 167-171.
- D'Ottavio, S., & Castagna, C. (2001). Physiological Load Imposed On Elite Soccer Referees During Actual Match Play. *Journal of Sports Medicine and Physical Fitness*, 41(1), 27-38.
- Downward, P., & Jones, M. (2007). Effects of crowd size on referee decisions: Analysis of the FA Cup. *Journal of sports sciences*, 25(14), 1541-1545.
- Ericsson, K. A., Krampe, R. T., & Tesch-Römer, C. (1993). The role of deliberate practice in the acquisition of expert performance. *Psychological review*, 100(3).
- Evans, R., & Bellion, E. (2005). *The art of refereeing: Techniques and advice for every soccer referee*. Londres: A & C Black.
- FA. (2021). *Report and financial statements*. Récupéré sur <https://cdn.thefa.com/thefaportal/images/financialreport/2020/index.html>
- FFF. (2021). *Le budget et les chiffres clés*. Récupéré sur <https://www.fff.fr/80-le-budget-et-les-chiffres-cles.html>
- FFF. (2021). *Rapport financier 2020-2021*. Paris.
- FIFA. (20). *Regulations on the Organisation of Refereeing in FIFA Member Associations*. Zurich: MBU/mib.

- FIFA. (2007). *FIFA Big Count 2006: 270 milion people active in football*. Récupéré sur <https://digitalhub.fifa.com/m/55621f9fdc8ea7b4/original/mzid0qmguixkcmruvema-pdf.pdf>
- FIFA. (2020). *Fitness Tests for Match Officials 2020*. Zurich: FIFA. Récupéré sur <https://digitalhub.fifa.com/m/5d3e74e8494aa260/original/afxvp6qbo2lcvjq5lvh-pdf.pdf>
- FIFA. (2021). *Classement mondial FIFA/COCA-COLA*. Récupéré sur <https://www.fifa.com/fr/fifa-world-ranking>
- FIFA. (2021). *FIFA 2021 Refereeing International Lists*. Récupéré sur [fifa.com: https://digitalhub.fifa.com/m/73018d1c158c1fd5/original/2021-FIFA-Refereeing-International-Lists.pdf](https://digitalhub.fifa.com/m/73018d1c158c1fd5/original/2021-FIFA-Refereeing-International-Lists.pdf)
- FIFA. (2021). *FIFA Congress supports professionalisation of refereeing*. Récupéré sur <https://www.fifa.com/technical/refereeing/news/fifa-congress-supports-professionalisation-refereeing-1639717>
- FIFA. (2021). *Professionnal Football Report*. Récupéré sur <https://digitalhub.fifa.com/m/a59132e138824c1c/original/jlr5corccbsef4n4brde.pdf>
- FIGC. (2021). *BILANCIO AL 31 DICEMBRE 2020*. Récupéré sur <https://www.figc.it/media/146236/figc-bilancio-2020.pdf>
- FIGC. (2021). *I numeri del calcio italiano*. Récupéré sur <https://www.figc.it/it/federazione/mission-e-governance/i-numeri-del-calcio-italiano/>
- FIGC. (2021). *ReportCalcio*. Récupéré sur <https://www.figc.it/it/federazione/federazione-trasparente/reportcalcio/>
- Gianturco, L., Bodini, B. D., Gianturco, V., Pregliasco, F. E., Cascio, M., Serafin, A., & Turiel, M. (2018). Foot and Soccer Referees' : A Pilot Study Searching "Performance" Throughout Prevention. *Frontiers in physiology*, 9, 1009. doi:<https://doi.org/10.3389/fphys.2018.01009>
- Gilis, B., Helsen, W., Catteeuw, P., Van Roie, E., & Wagemans, J. (2009). Interpretation and application of the offside law by expert assistant referees: Perception of spatial positions in complex dynamic events on and off the field. *Journal of Sports Sciences*, 27(6), 551-563.

- Goulstone, J. (2000). The working-class origins of modern football. *The International Journal of the History of Sport*, 17(1), 135–143.
- Gulec, U., Yilmaz, M., Isler, V., O'Connor, R. V., & Clarke, P. M. (2019). A 3D virtual environment for training soccer referees. *Computer Standards & Interfaces*, 64, 1-10.
- Hautbois, Y. (2021). *Salaires des arbitres de Ligue 1 : une petite entreprise qui ne connaît plus la crise*. Récupéré sur L'équipe: <https://www.lequipe.fr/Football/Article/Salaires-des-arbitres-de-ligue-1-une-petite-entreprise-qui-ne-connaît-plus-la-crise/1233870>
- Helsen, W., & Bultynck, J. B. (2004). Physical and perceptual-cognitive demands of top-class refereeing in association football. *Journal of sports sciences*, 22(2), 179-189.
- Helsen, W., & Bultynck, J. B. (2004). Physical and perceptual-cognitive demands of top-class refereeing in association football. *Journal of sports sciences*, 22(2), 179-189.
- Helsen, W., Starkes, J., & Hodges, N. (1998). Team sports and the theory of deliberate practice. *Journal of Sport and Exercise psychology*, 20(1), 12-34.
- IFAB. (2021). *About the law*. Récupéré sur theifab: <https://www.theifab.com/laws/latest/about-the-laws/>
- Johansen, B. T., & Haugen, T. (2013). Anxiety level and decision-making among Norwegian top-class soccer referees. *International Journal of Sport and Exercise Psychology*, 11(2), 215-226. doi:10.1080/1612197X.2013.773665
- Jones, M. V., Paull, G. C., & Erskine, J. (2002). The impact of a team's aggressive reputation on the decisions of association football referees. *Journal of sports sciences*, 20(12), 991-1000.
- Krustrup, P., Mohr, M., & Bangsbo, J. (2002). Activity profile and physiological demands of top-class soccer assistant refereeing in relation to training status. *Journal of Sports Sciences*, 20(11), 861-871.
- Lex, H., Pizzera, A., Kurtes, M., & Schack, T. (2015). Influence of players' vocalisations on soccer referees' decisions. *European Journal of Sport Science*, 15(5), 424-428. doi:<https://www.tandfonline.com/action/showCitFormats?doi=10.1080/17461391.2014.962620>

- LMA & PFA. (2009). *Refereeing: A Professional Way Forward*. Récupéré sur [https://leaguemanagers.com/documents/26/Refereeing\\_-\\_A\\_Professional\\_Way\\_Forward.pdf](https://leaguemanagers.com/documents/26/Refereeing_-_A_Professional_Way_Forward.pdf)
- MacMahon, C., Helsen, W. F., Starkes, J. L., & Weston, M. (2007). Decision-making skills and deliberate practice in elite association football referees. *Journal of Sports Sciences*, 25(1), 65-78. doi:10.1080/02640410600718640
- Macnamara, B. N., Moreau, D., & Hambrick, D. Z. (2016). The Relationship Between Deliberate Practice and Performance in Sports : A Meta-Analysis. *Perspectives on Psychological Science*, 11(3), 333-350.
- Memorandum for the guidance of referees. (1937-1938). Dans *Referees' Chart and Players' Guide to the Laws of the Game* (p. 92). Récupéré sur <https://downloads.theifab.com/downloads/laws-of-the-game-1937-38?l=en>
- Nevill, A. M., Balmer, N. J., & Williams, A. M. (2002). The influence of crowd noise and experience upon refereeing decisions in football. *Psychology of sport and exercise*, 3(4), 261-272.
- News, P. I. (2019). *Referee Clement Turpin during the UEFA Nations League Semi Final match between Netherlands and England at Estadio D. Afonso Henriques on June 6th 2019 in Guimaraes, Portugal*. Alamy. Récupéré sur <https://www.alamy.com/guimaraes-portugal-06th-june-2019-referee-clement-turpin-during-the-uefa-nations-league-semi-final-match-between-netherlands-and-england-at-estadio-d-afonso-henriques-on-june-6th-2019-in-guimaraes-portugal-photo-by-daniel-chesterton->
- OEFB. (2021). *Andreas Fellingner*. Récupéré sur <https://www.oefb.at/Profile/Schiedsrichter/737907/SR>
- OEFB. (2021). *DER ÖSTERREICHISCHE WEG*. Récupéré sur <https://www.oefb.at/oefb/Der-Oesterreichische-Weg-1.pdf>
- OEFB. (2021). *GESCHÄFTSBERICHT 2020/21*. Récupéré sur <https://www.oefbl.at/oefbl/redaktionsbaum/news/bl-geschaeftsbericht-und-klub-finanzkennzahlen-2020-21/>
- Plessner, H., & Betsch, T. (2001). Sequential Effects in Important Referee Decisions: The Case of Penalties in Soccer. *Sport and Exercise Psychology*, 23(3), 254-259.

- Plessner, H., Schweizer, G., Brand, R., & O'Hare. (2009). A multiple-cue learning approach as the basis for understanding and improving soccer referees' decision making. *Progress in brain research, 174*, 151-158.
- Prades, R., & Bertran, J. (2021). *¿Cuánto gana un árbitro de Primera División en España?* Récupéré sur El Periódico de Catalunya: <https://www.elperiodico.com/es/economia/20211119/cuanto-gana-arbitro-primera-division-espana-dv-12875248>
- RFEF. (2021). *¿Sabes cuántos árbitros hay en España?* Récupéré sur <https://www.rfef.es/noticias/arbitros/sabes-cuantos-arbitros-hay-espana>
- RFEF. (2021). *Cuentas anuales a 31 de diciembre de 2020 junto con el informe de auditoría.* Récupéré sur [https://www.rfef.es/sites/default/files/pdf/cuentas\\_anuales\\_a\\_31\\_de\\_diciembre\\_de\\_2020\\_junto\\_con\\_el\\_informe\\_de\\_auditoria.pdf](https://www.rfef.es/sites/default/files/pdf/cuentas_anuales_a_31_de_diciembre_de_2020_junto_con_el_informe_de_auditoria.pdf)
- RFEF. (2021). *Transparencia - Licencias.* Récupéré sur <https://www.rfef.es/transparencia/licencias>
- Samuel, R. D., Galily, Y., Guy, O., Sharoni, E., & Tenenbaum, G. (2019). A decision-making simulator for soccer referees. *International Journal of Sports Science & Coaching, 14*(4), 480-489.
- Slimani, H. (2020). « On a les arbitres qu'on mérite ! » L'accès aux fonctions d'arbitre du football amateur. *Sciences sociales et sport, 15*(1), 129-164.
- Soligard, T., Myklebust, G., Steffen, K., Holme, I., Silvers, H., Bizzini, M., & Andersen, T. E. (2008). Comprehensive warm-up programme to prevent injuries in young female footballers: cluster randomised controlled trial. *Bmj, 337*.
- Soligard, T., Nilstad, A., Steffen, K., Myklebust, G., Holme, I., Dvorak, J., & Andersen, T. E. (2010). Compliance with a comprehensive warm-up programme to prevent injuries in youth football. *British journal of sports medicine, 44*(11), 787-793.
- Sporting Intelligence. (2020). *Global Sport Salaries Survey 2019.* Récupéré sur <https://www.globalsportssalaries.com/GSSS%202019.pdf>

- (2000). *STEPHEN LODGE PREMIER LEAGUE REFEREE*. Allstar Picture Library Ltd / Alamy Stock Photo. Récupéré sur <https://www.alamy.com/stock-photo-stephen-lodge-premier-league-referee-08-january-2000-139181176.html>
- Sutcliffe, C. E., Brierle, J. A., & Howarth, F. (1938). *The story of the Football League: 1888–1938*. Preston: Football League.
- The FA. (2021). *Overview of English Refereeing*. Récupéré sur <https://www.thefa.com/-/media/thefacom-new/files/rules-and-regulations/asian-inclusion/overview-of-english-refereeing.ashx>
- The Guardian. (2021). *Elite football in England has 40 referees – all white. Why don't black officials get top jobs?* Récupéré sur <https://www.theguardian.com/world/2021/nov/20/elite-football-in-england-has-40-referees-all-white-why-dont-black-officials-get-top-jobs>
- The Guardian. (2021). *Kateryna Monzul will become first woman to referee England men's match*. Récupéré sur <https://www.theguardian.com/football/2021/oct/07/kateryna-monzul-becomes-first-woman-to-referee-england-mens-match>
- The New York Times. (2021). *N.F.L. Reaches Labor Deal With Referees (Published 2012)*. Récupéré sur <https://www.nytimes.com/2012/09/27/sports/football/nfl-and-referees-reach-labor-deal.html>
- The Referees' Association 40 years ago. (1956, Mars). *The Football Referee*, 21(2), pp. 11-12.
- TheAthletic. (2019). *Two officials assaulted a week, minimal BAME representation and a five-a-side ban – why there are so few referees*. Récupéré sur <https://theathletic.com/1368327/2019/11/13/two-officials-are-assaulted-every-weekend-and-there-hasnt-been-a-bame-referee-in-the-top-four-divisions-in-11-years/>
- TheFA. (2001). *The history of the FA*. Récupéré sur <https://www.thefa.com/about-football-association/what-we-do/history>
- Transfertmarkt. (2021). *UEFA Champions League - Referees*. Récupéré sur <https://www.transfermarkt.com/uefa-champions-league/schiedsrichter/pokalwettbewerb/CL>
- Tribune de Genève. (2017). *Arbitrage: un premier pas vers le professionnalisme*. Récupéré sur <https://www.tdg.ch/sports/actu/arbitrage-premier-professionnalisme/story/20793516>

- UEFA. (2020). Coaching convention 2020 editon. Nyon: UEFA. Récupéré sur [https://editorial.uefa.com/resources/025d-0f8430a3fa11-5122cbe26f9c-1000/uefa\\_coaching\\_convention\\_2020.pdf](https://editorial.uefa.com/resources/025d-0f8430a3fa11-5122cbe26f9c-1000/uefa_coaching_convention_2020.pdf)
- UEFA. (2020). Convention de l'UEFA concernant l'arbitrage. *Convention de l'UEFA sur la formation des arbitres et l'organisation de l'arbitrage*. UEFA. Récupéré sur [https://editorial.uefa.com/resources/0262-1081742c3642-ef1a16c9e2b8-1000/uefa\\_referee\\_convention\\_2020\\_eng.pdf](https://editorial.uefa.com/resources/0262-1081742c3642-ef1a16c9e2b8-1000/uefa_referee_convention_2020_eng.pdf)
- UEFA. (2020). Referee Convention. *Convention on Referee Education and Organisation*. Récupéré sur Referee Convention: [https://editorial.uefa.com/resources/0262-1081742c3642-ef1a16c9e2b8-1000/uefa\\_referee\\_convention\\_2020\\_eng.pdf](https://editorial.uefa.com/resources/0262-1081742c3642-ef1a16c9e2b8-1000/uefa_referee_convention_2020_eng.pdf)
- UEFA. (2021). *UEFA Referee Categories for the first half of season 2021/22*.
- UNIL. (2022). *UNIL - polyright*. Récupéré sur <https://www.polyright.com/unil/>
- Unkelbach, C., & Memmert, D. (2008). Game management, context effects, and calibration: The case of yellow cards in soccer. *Journal of Sport and Exercise Psychology*, 30(1), 95-109.
- Vamplew, W. (2007). Playing with the rules: Influences on the development of regulation in sport. *The International Journal of the History of Sport*, 24(7), 843-871.
- Van Quaquebeke, N., & Giessner, S. R. (2010). How Embodied Cognitions Affect Judgments: Height-Related Attribution Bias in Football Foul Calls. *Journal of Sport and Exercise Psychology*, 32(1), 3-22.
- Vogel, H. L. (2010). Sports. Dans H. L. Vogel, *Entertainment Industry Economics : a Guide for Financial Analysis* (pp. 448 - 478). Cambridge: Cambridge University Press.
- Vögele, C., & Schäfer, M. (2021). Assessed refereeing decision. *DOCA - Database of Variables for Content Analysis*.
- Walton, J. (s.d.). *Soccer - UEFA Europa League - Third Qualifying Round - Second Leg - Liverpool v Rabotnicki Skopje - Anfield*. PA Images / Alamy Stock Photo, Liverpool. Récupéré sur <https://www.alamy.com/stock-photo-soccer-uefa-europa-league-third-qualifying-round-second-leg-liverpool-111083605.html>



- Watson. (s.d.). *Warum die Schweiz keine Top-Schiedsrichter mehr hat*. Récupéré sur 2021: <https://www.watson.ch/sport/fussball/349921840-super-league-darum-hat-die-schweiz-keine-top-schiedsrichter-mehr>
- Webb, T. (2014). Elite refereeing structures in England: a perfect model or a challenging invention? *Soccer & Society*, 18(1), 47-62.
- Webb, T. (2014). The Emergence of Training and Assessment for Referees in Association Football: Moving from the Side-lines. *The International Journal of the History of Sport*, 31(9), 1081-1097.
- Webb, T. (2017). *Elite Soccer Referees*. New York: Routledge.
- Webb, T., Wagstaff, C. R., Rayner, M., & Thelwell, R. (2016). Leading elite association football referees: Challenges in the cross-cultural organization of a geographically dispersed group. *Managing Sport and Leisure*. doi:doi:10.1080/23750472.2016.1209978
- Weston, M., Castagna, C., Impellizzeri, F. M., Bizzini, M., Williams, A. M., & Gregson, W. (2012). Science and Medicine Applied to Soccer Refereeing. *Sports medicine*, 42(7), 615-631.
- Weston, M., Castagna, C., Impellizzeri, F. M., Rampinini, E., & Breivik, S. (2010). Ageing and physical match performance in English Premier League soccer referees. *Journal of Science and Medicine in Sport*, 13(1), 96-100.
- Weston, M., Helsen, W., MacMahon, C., & Kirkendall, D. (2004). The impact of specific high-intensity training sessions on football referees' fitness levels. *The American journal of sports medicine*, 32(1), 54-61.
- Wolfson, S. a. (2007). Coping under pressure: cognitive strategies for maintaining confidence among soccer referees. *Journal of Sport Behavior*, 30(2), 232-247.
- Yorkreferee. (2014). *National RA History*. Récupéré sur <http://www.yorkreferee.co.uk/york-ra/national-ra-history/>
- Zelyurt, M., Sasmaz Atacocugu, M., & Yıldız, S. (2015). An overview of the professional conditions of the football referees in Turkey. *Journal of Sport and Exercise*, 17(1), 35-42.

